

**PHILIPPE COLLOMBERT, LAURENT COULON,
IVAN GUERMEUR, CHRISTOPHE THIERS (ÉD.)**

Questionner le Sphinx

Mélanges offerts à Christiane Zivie-Coche

Volume 1

Ouvrage publié avec le soutien de l'EPHE, PSL et du LabEx Archimede,
dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » : IA-ANR-II-LABX-0032-01.



ÉCOLE PRATIQUE
des HAUTES ÉTUDES

PSL



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE 178 - 2021

Dans la même collection :

Hourig Sourouzian, *Recherches sur la statuaire royale de la XIX^e dynastie*, 2020.

Thomas Faucher (éd.), *Money Rules! The Monetary Economy of Egypt, from Persians until the Beginning of Islam*, 2020.

Yann Tristant, *L'occupation humaine dans le delta du Nil aux V^e et IV^e millénaires. Approche géoarchéologique à partir de la région de Samara (delta oriental)*, 2020.

Marie-Lys Arnette, *Regressus ad uterum. La mort comme une nouvelle naissance dans les grands textes funéraires de l'Égypte pharaonique*, 2020.

Hourig Sourouzian, *Catalogue de la statuaire royale de la XIX^e dynastie*, 2019.

Olivier Delouis, Maria Mossakowska-Gaubert (éd.), *La vie quotidienne des moines en Orient et en Occident (IV^e-X^e siècle). II. Questions transversales*, 2019.

Pierre Meyrat, *Les papyrus magiques du Ramesseum. Recherches sur une bibliothèque privée de la fin du Moyen Empire*, 2019.

Luc Gabolde, *Karnak, Amon-Rê. La genèse d'un temple, la naissance d'un dieu*, 2018.

Yann Tristant, Matthieu Ghilardi (eds.), *Landscape Archaeology: Egypt and the Mediterranean World*, 2018.

Thomas Faucher, Andrew R. Meadows, Catharine Lorber (eds.), *Egyptian Hoards I: The Ptolemies*, 2017.

Edward Brovarski, *Some Monuments of the Old Kingdom in the Field Museum of the Natural History, Chicago*, 2016.

© INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, LE CAIRE, 2021

ISBN 978-2-7247-0787-8

ISSN 0259-3823

Mise en page : Christine Mina

Couverture : Ismaïl Seddiq



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

Sommaire

Avant-propos	XI
<i>Tabula Gratulatoria</i>	XV
Bibliographie de Christiane Zivie-Coche	XVII

VOLUME 1

I. MYTHES ET RITES EN ÉGYPTE ANCIENNE	I
Catherine BOUANICH-AQUAIN	
Des viscères et des os. Quelques originalités dans le rituel <i>ḥw-ꜥ r stpw(t)</i> à Edfou et à Dendara	3
Françoise DUNAND	
Images, manifestations divines, miracles en Égypte ptolémaïque et romaine	9
Daniela MENDEL	
Die Sternuhren des nördlichen und des südlichen Himmels. Überlegungen zu den beiden Konstellationen des nördlichen und des südlichen Himmels	23
Mark SMITH	
Thinker, God, Creator, or Earth Maker?	53
Noémi VILLARS	
Une rencontre au sommet. Vin, <i>maât</i> et <i>œil-oudjat</i> sur les portes de temples d'époque gréco-romaine	61

2. ROYAUTÉ ET DIVINITÉ	71
John BAINES	
Was the King of Egypt the Sole Qualified Priest of the Gods?	73
Andréas STAUDER	
La <i>Königsnovelle</i> . Indices génériques, significations, écarts intertextuels	99
Julie STAUDER-PORCHET	
L'inscription lapidaire de la parole royale chez les particuliers à la V ^e dynastie	137
3. ANIMAUX DIVINS	165
Annie GASSE	
Une vache et un bélier garants de vie éternelle	167
Michel MALAISE	
Un disque inscrit en basalte avec Sérapis rayonnant destiné à un taureau Apis?	179
Youri VOLOKHINE	
Deux statuettes en plâtre de divinités à tête de grenouille (FGA-ARCH-EG 288 et EG 289)	193
4. MONUMENTS RELIGIEUX ET THÉOLOGIES	
DE LA RÉGION MEMPHITE ET DU DELTA	217
Alain CHARRON, Dominique FAROUT	
Une stèle de donation de l'an 18 d'Apriès au musée d'Archéologie méditerranéenne de Marseille	219
Philippe COLLOMBERT	
La « formule de Khâemouaset »	231
Sylvain DHENNIN	
Une statuette d'un dévot d'Hathor de Mefkat découverte à Memphis et quelques hypothèses sur le titre de prêtre- <i>ḥw-wꜣd</i>	293
Luc GABOLDE, Damien LAISNEY, François LECLÈRE, Frédéric PAYRAUDEAU	
L'orientation du grand temple d'Amon-Rê à Tanis. Données topographiques et archéologiques, hypothèses astronomiques et conséquences historiques	309

Karol MYŚLIWIEC	
Le panthéon de l'Athribis gréco-romaine à travers l'art et l'artisanat locaux	351
Jürgen OSING	
Das Fest von Papremis	373
Stéphane PASQUALI	
Retour à Ro-Setaou, l'autre de Sokar. Autour d'une représentation ramesside du devenir <i>post mortem</i>	379
Joachim Friedrich QUACK	
Neue Fragmente zum Handbuch der Religion und Mythologie des Delta (pBrooklyn 47.218.84)	391
Alessandro ROCCATI	
La visione del mondo dalla più antica Menfi	407

VOLUME 2

5. MONUMENTS RELIGIEUX ET THÉOLOGIES DE MOYENNE ET HAUTE ÉGYPTE	417
Guillemette ANDREU-LANOË	
Drôles de dames à Deir el-Médina	419
Alain FORTIER	
Un socle hermopolitain de Ptah	429
Nicolas LEROUX	
Les quatre « macarismes » du mammisi d'Edfou	453
Lorenzo MEDINI	
Collèges divins hermopolitains. Les <i>baou</i> de Khemenou et les Khemenyou	479
Raphaële MEFFRE	
Un nouveau monument mentionnant un vizir Harsiésis de l'époque libyenne et sa famille	503
René PREYS	
Le temple de Chenhour et le marais de Chemmis	515

Christophe THIERS

- Amon-Rê dispensateur du souffle de vie.
À propos d'une scène du mammisi d'Ermant copiée par J. Gardner Wilkinson 541

Carina VAN DEN HOVEN

- The Ogdoad and the Confirmation of Royal Power in the Temple of Edfu 563

6. HYMNES DIVINS, TRADITIONS SCRIBALES

ET CORPUS FUNÉRAIRES 577

Laurent COULON

- Jeux d'écriture sur un monument privé thébain d'époque ptolémaïque.
La statue de Nespamedou fils de Paiouenhor (New York, MMA 07.228.28) 579

Silvia EINAUDI

- La vignette du LdM I du papyrus Louvre E 11078,
ou l'évolution d'un modèle iconographique 593

Ivan GUERMEUR

- Le passeport pour l'Au-Delà de Tekhensephônukhos (*Dd-Hnsw-^wf-^cnh*).
Un Document de respiration qu'a fait Isis pour son frère Osiris.
Le papyrus hiératique Tübingen 2016 619

Christian LEITZ

- Vers 31-37 der großen Osirislitanei in Esna (Esna III, 217) 665

Martin Andreas STADLER

- Iah-Thot und der solare Schöpfergott.
Fragmente einer Sammlung von Thot-Hymnen
(Papyrus British Museum EA 76126) 679

Michel VALLOGGIA

- Le Livre des Morts d'Inpehefnakht :
entre tradition et innovation (pBodmer/Cologne 100) 711

Annik WÜTHRICH

- Amon, dieu de la ville, dans le chapitre 23 du Livre des Morts 731

7. L'ÉGYPTE ET LE MONDE GREC	741
Renée KOCH PIETTRE	
Athéna entre Saïs en Égypte et Lerne en Argolide	743
Gaëlle TALLET	
La cuisine du sacrifice des Grecs d'Égypte durant la Première Domination Perse (Hérodote, <i>Histoires</i> II, 39)	757
Véronique LAURENT	
Une note de toponymie de Jean Yoyotte et ses recherches	791
8. HISTORIOGRAPHIE	805
Hélène VIRENQUE	
Instantanés d'égyptologues. Un document inédit sur le Congrès des Orientalistes de 1897 à Paris	807

La « formule de Khâemouaset »

C'est un plaisir pour moi que d'offrir à notre récipiendaire cette étude sur un texte dont elle a largement contribué à établir l'assise memphite, en témoignage de profond respect pour sa science diffusée sans étalage tant dans ses écrits qu'au cours de ses séminaires de l'EPHE. Merci chère Christiane pour cette relation de confiance puis d'amitié, qui débuta, il y a longtemps de cela, par une discussion à brûle-pourpoint mais déjà pleine de bienveillance, à l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue des Écoles.

DEPUIS l'étude pionnière et fondamentale de Hans Schneider sur ladite « formule de Khâemouaset¹ », plusieurs exemples nouveaux ont été signalés çà et là, qui doublent le nombre des attestations et justifient, me semble-t-il, cette mise à jour du dossier².

§ 1. Le premier exemplaire du texte de la « formule de Khâemouaset » fut publié par Émile Prisse d'Avennes en 1846³; la première traduction est due à Samuel Birch, en 1864⁴. Par la suite, quelques auteurs ont cité les différents exemples de la formule connus d'eux⁵, sans la caractériser plus avant. L'appellation « formule de Khâemouaset » semble bien avoir été

* Université de Genève.

1. H.D. SCHNEIDER, *Shabtis. An Introduction to the History of Ancient Egyptian Funerary Statuettes with a Catalogue of the Collection of Shabtis in the National Museum of Antiquities at Leiden I*, Leyde, 1977, p. 283-288.

2. Cette enquête doit beaucoup à l'indispensable base de données Sehedj de J.-L. Chappaz, consultable sur <https://www.segweb.ch/index-shabtis>.

3. Chaouabty de Khâemouaset Louvre N 456 B (E. PRISSE D'AVENNES, « Collections d'antiquités égyptiennes au Kaire », *RACF* 2/2, 1846, p. 748-749 et pl. 41).

4. S. BIRCH, « On sepulchral figures », *ZÄS* 2, 1864, p. 104.

5. Voir E. v. BERGMANN, « Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses », *RT* 9, 1887, p. 52, n. 1; L. SPELEERS, *Les figurines funéraires égyptiennes*, Bruxelles, 1923, p. 144; G. STEINDORFF, *Aniba II (Mission Archéologique de Nubie 1929-1934)*, Glückstadt, Hambourg, New York, 1937, p. 81, n. 1; G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest. Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Philosophischen Fakultät der Georg-August-Universität zu Göttingen*, Göttingen, 1957, p. 78-79; G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, « The Festival of Sokar », *Or* 38, 1969, p. 68, n. 5; et surtout Chr. ZIVIE-COCHE, *Giza au deuxième millénaire*, BdE 70, Le Caire, 1976, p. 206-207, avec étude du texte, des parallèles et du contexte memphite.

employée pour la première fois par Jean Yoyotte⁶. Hans Schneider a adopté cette désignation et lui a consacré dans son livre une étude qui reste la base de tous les travaux postérieurs sur la formule, consacrant définitivement la qualification⁷.

§ 2. Dans son étude, Hans Schneider recensait, en plus de l'attestation du chaouabty Louvre N 456 B (E 917), dédié par Khâemouaset lui-même, six autres statuettes, qu'il supposait appartenir à des contemporains du prince ramesside, plus une statuette portant la formule abrégée. À la liste dressée par Hans Schneider, on peut désormais ajouter quatre chaouabtys portant la formule de Khâemouaset complète, dont deux appartiennent à Khâemouaset lui-même, et quatre statuettes avec la formule abrégée, dont une appartenant à Khâemouaset.

INVENTAIRE

I. CHAOUABTY DE KHÂEMOUMASET, LOUVRE N 456 B (E 917)⁸ [Fig. 1]

Grauwacke
27,2 cm

Bibliographie :

KRI II, 898, 8-12.

H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 285.

A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »*, VIAÄUW 58, BeitrÄg II, Vienne, 1991, p. 95-96.

J.-L. BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Ancienne Égypte*, Paris, 2003, p. 237-239, n° 94 (avec bibliographie antérieure).

H.D. SCHNEIDER, *JEA* 91, 2005, p. 223.

J.-L. BOVOT, dans A. Charron, Chr. Barbotin (éd.), *Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue*, catalogue de l'exposition Arles, musée départemental Arles antique 8 octobre 2016 – 22 janvier 2017, Arles, 2016, p. 284-285, n° 132.

6. Voir J. YOYOTTE, « Religion de l'Égypte ancienne IV. Les statuettes momiformes (*shabtis*) », *AEPHE* SR 79, 1971-1972, p. 191 (= I. GUERMEUR [éd.], *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne. Opera selecta par Jean Yoyotte*, OLA 224, Louvain, 2013, p. 374) : « formule de Khâemouaset » ; J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes. Chaouabtis, ouchebtis*, Paris, 1974, p. 89-90 reprennent la formulation de Jean Yoyotte.

7. Pour d'autres mentions de cette formule, voir, par exemple, T.G. ALLEN, *The Book of the Dead or Going Forth by Day*, SAOC 37, Chicago, 1974, p. 9, qui en fait le chapitre 6B du *Livre des Morts* ; H.M. STEWART, *Egyptian Shabtis*, Londres, 1995, p. 50 ; J.-L. BOVOT, *Chaouabtis. Des travailleurs pharaoniques pour l'éternité*, Paris, 2003, p. 23 ; Ph. COLLOMBERT, dans A. Charron, Chr. Barbotin (éd.), *Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue*, catalogue de l'exposition Arles, musée départemental Arles antique 8 octobre 2016 – 22 janvier 2017, Arles, 2016, p. 120.

8. Je remercie Vincent Rondot et les autorités du musée du Louvre pour les photographies et l'autorisation de publication.

§ 3. La statuette représente Khâemouaset sous forme de momie, avec mains et tête émergeant du suaire. Dans ses mains croisées sur la poitrine, il tient le pilier-*djed* (main droite) et l'amulette-*tyt* (main gauche). Le prince porte la perruque boule à mèches, avec tresse latérale détaillant les brins entrelacés, et une barbichette. Autour de son cou est fixé un collier à double rang ainsi qu'un cordon auquel est suspendu un pendentif associant les symboles 𓆎 et 𓆏 .

§ 4. Une colonne de texte avec titres et nom est gravée sur la face arrière de la statuette : « Le *repat*, celui qui préside à Ro-Setaou, le gouverneur, le successeur d'Horus, le fils royal et Sem, Khâemouaset » (*rp^ct hnty r³-st³w h³ty-^c snty hr s³-nsw sm h^c-m-w³s.t*). Le texte de la formule s'étale quant à lui sur cinq lignes, interrompues par la colonne arrière.

§ 5. Le chaouabty provient de la collection Clot-Bey et l'on ne sait rien de son origine antérieure. Un autre chaouabty de Khâemouaset aujourd'hui également au Louvre faisait partie de la même collection, et est probablement de même origine⁹. Ce dernier, de très belle facture lui aussi et de dimensions sensiblement identiques (30,2 cm), s'en distingue cependant tant par sa matière (serpentine) que par son aspect (costume des vivants) et sa formule.

§ 6. On a parfois supposé que ces chaouabtys provenaient du Sérapéum de Memphis, même si les fouilles menées par Auguste Mariette n'avaient pas encore débuté lorsque ces deux statuettes furent publiées par Prisse d'Avennes en 1846. Cependant, par leurs dimensions, ces deux chaouabtys se distinguent des belles statuettes, tout aussi luxueuses et en serpentine mais moins grandes (respectivement 20,8 cm, 19,5 cm et 15,1 cm), retrouvées par Mariette dans le Sérapéum (momiformes et avec une seule ligne de texte sur le devant)¹⁰. D'autres chaouabtys de Khâemouaset de plus grandes dimensions encore (respectivement 33,8 cm et 37,7 cm) furent retrouvés par Mariette dans le Sérapéum, mais ils sont en grès et encore issus d'une autre série¹¹.

9. Statuette Louvre N 478 (J.-L. BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Ancienne Égypte*, p. 246-249 [98]; J.-L. BOVOT, dans A. Charron, Chr. Barbotin (éd.), *Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue*, p. 46 [7] avec références antérieures). Les deux chaouabtys sont conjointement cités par Prisse d'Avennes (E. PRISSE D'AVENNES, *RACF* 2/2, 1846, p. 748-750) et Lepsius (*LD Text I*, II), avec un chaouabty-meunier du fils royal (et grand prêtre de Ptah) Thoutmosis (Louvre N 792 = J.-L. BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Ancienne Égypte*, p. 217-219 [87]). Ces trois objets pourraient provenir du même dépôt (voir *infra*, n. 213).

10. Louvre N 461 A, B et C (voir J.-L. BOVOT, *op. cit.*, p. 240-242 [95], p. 242-243 [96] et p. 244-245 [97] respectivement).

11. Louvre N 445 A et B (voir J.-L. BOVOT, *op. cit.*, p. 230-232 [91] et p. 233-235 [92] respectivement).



© 2016 Musée du Louvre, dist. RMN-Grand Palais/Christian Décamps.

Fig. 1. Chaouabty de Khâemouaset, Louvre N 456 B (E 917).

2. CHAOUABTY DE KHÂEMOUASET,
FONDATION GANDUR POUR L'ART 514¹²

[Fig. 2]

Serpentine
19,8 cm (taille originelle : environ 22 cm)

Bibliographie :

J.-M. KRUCHTEN, dans *Van Nijl Tot Schelde. Du Nil à l'Escaut*, catalogue d'exposition Bruxelles 5 avril – 9 juin 1991, Bruxelles, 1991, p. 140-143, n° 161.

J.-L. CHAPPAZ, dans *Corps et Esprits. Regards croisés sur la Méditerranée antique*, catalogue d'exposition Musée d'Art et d'Histoire, Genève, 31 janvier – 27 avril 2014, Genève, 2014, p. 159, n° 142.

12. Inventaire FGA-ARCH-EG-514. Je remercie Xavier Droux et la *Fondation Gandur pour l'Art* pour les photographies et l'autorisation de publication.

§ 7. Le prince est représenté momiforme. Il porte la perruque boule à petites mèches et une tresse latérale détaillant les brins entrelacés. Khâemouaset ne porte ici ni barbichette, ni collier. Les bras sont apparents, et croisés sur la poitrine, les deux mains tenant chacune une houe. La partie inférieure de la statuette manque, mais on peut supposer que les pieds étaient eux aussi intégrés dans le suaire. La sculpture est de belle facture.

§ 8. Une colonne de texte, dont on aperçoit encore par endroits la bordure droite, occupait la partie centrale avant, énumérant les titres et l'identité du prince. Compte tenu de la longueur de la lacune à restituer ici en début de la « formule de Khâemouaset », il est probable que cette dernière commençait – contrairement à tous les autres exemplaires attestés jusqu'ici – sur cette colonne centrale¹³. Le texte de la formule courait sur six lignes autour de la statuette, interrompues par la colonne centrale.

§ 9. La provenance de la statuette est inconnue ; elle aurait fait partie de la collection H. de Vries, artiste-peintre anversois¹⁴.



© Fondation Gandur pour l'Art. Photographie : Xavier Droux.

Fig. 2. Chaouabty de Khâemaouset, Fondation Gandur pour l'Art 514.

13. Sinon, il faudrait considérer que le début de la formule n'était pas inscrit sur ce chaouabty et qu'elle commençait par *[njs]-tw=k*, « que tu sois appelé ».

14. J.-M. KRUCHTEN, *op. cit.*, p. 143.

Stéatite (?)

6,5 cm (taille originelle : environ 25 cm ?)

Bibliographie :

Cité par St. PASQUALI, « Le dépôt extra-sépulcral trouvé par Fl. Petrie à Gîza-sud », *RdE* 59, 2008, p. 360.

§ 10. Seule la base de la statuette étant conservée, il est difficile de savoir quelle était l'apparence exacte du prince sur cet objet. Les pieds enserrés dans une gaine indiquent qu'il était manifestement représenté sous forme de momie.

§ 11. À l'instar du chaouabty de Khâemouaset (Louvre), cette statuette présentait une colonne inscrite à l'arrière. Cette dernière devait donner quelques titres et le nom du prince, puis énoncer le début de la « formule de Khâemouaset », comme en témoignent les vestiges de l'inscription ($[wn hr]=k m^3=k jtn dw^3=k r^c m$). La formule se poursuivait ensuite en ligne autour du chaouabty, comme en témoignent la présence de la préposition \leftarrow en fin de colonne et celle du mot *wr.w* encore conservé dans la partie basse du texte en lignes, correspondant à la fin du texte attendu de la formule complète. Il subsiste actuellement les vestiges de trois lignes. On peut restituer une disposition identique des textes sur le chaouabty de Khâemouaset FGA 514 (n° 2), mais avec une colonne située à l'avant de la statuette et non derrière.

§ 12. L'origine de cette statuette est inconnue ; elle pourrait provenir du dépôt extra-sépulcral de Giza-sud découvert par W.Fl. Petrie en 1907, mais les autres éléments de ce dépôt conservés au Petrie Museum sont quant à eux explicitement répertoriés comme tels¹⁶. On notera que ce dépôt contenait assurément au moins trois chaouabtys au nom du prince, dont deux en faïence (UC 27670 et UC 40341) et un en stéatite (UC 2311)¹⁷. Ce dernier représente le prince en costume des vivants, avec mains paumes ouvertes croisées sur la poitrine et sur un oiseau-*ba* aux ailes déployées. La tête est perdue mais il subsiste encore un bout de la tresse latérale. Le chaouabty est gravé de la formule du chapitre 6 du *Livre des Morts*, ainsi que d'une colonne sur le devant du pagne long, mentionnant « Tout ce qui sort sur l'autel devant le maître de Ta-djéser, pour le fils royal et sem Khâemouaset (juste de voix)¹⁸ » ($pr(r.t) nb(t) hr wdhw m-b^3h nb b^3-dsr n s^3-nsw sm h^c-m-w^3s.t m.h.$).

15. Je remercie Catriona Wilson, Anna Garnett et les autorités du Petrie Museum pour les photographies et l'autorisation de publication.

16. Objets UC 27670 à 27674 et UC 40341 à 40374, auxquels il faut ajouter le chaouabty de Khâemouaset UC 2311 (voir St. PASQUALI, *RdE* 59, 2008, p. 357-368).

17. Voir St. PASQUALI, *op. cit.*, p. 359 et n. 8.

18. Sur l'emploi de cette formule dans les dépôts extra-sépulcraux, voir *infra*, § 91.

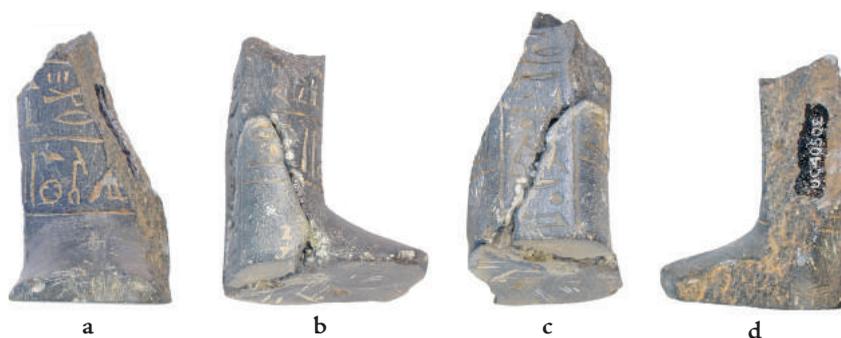


Fig. 3. Chaouabty de Khâemouaset, University College, Londres.
© Courtesy of The Petrie Museum of Egyptian Archaeology, UCL.

4. CHAOUABTY DE OUSERMAÂTRËNAKHT, CAIRE CG 47220¹⁹ [Fig. 4]

Calcite (« albâtre égyptien »)

30,5 cm

Bibliographie :

KRI VII, 123, 1-7.

H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 286.

V. LORET, « Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq », *RT* 4, 1883, p. 104-105.

A. MARIETTE, *Catalogue général des Monuments d'Abydos*, 1880, p. 69-70, n° 433.

P.E. NEWBERRY, *Funerary Statuettes and Model Sarcophagi I* [CGC 46530-48273], Le Caire, 1930, p. 102-103, pl. XVIII.

A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »*, p. 104-105.

§ 13. Le personnage porte le costume des vivants, constitué d'une chemisette plissée aux manches, avec une encolure en goutte, et une longue jupe avec tablier plissé laissant apparaître le nombril. Les pieds sont assez grossièrement sculptés. Il porte la perruque à revers, une barbichette et un collier au bout duquel pendent les signes 𓆎 et 𓆏 joints. Les mains semblent étrangement émerger seules du tissu qui couvre son corps. De la main droite, il tient un pilier-*djed*, et une amulette-*tyt* de la gauche. Quelques traces de peinture noire subsistent au niveau des sourcils, du fard des yeux, des pupilles, de la bouche, de la barbiche, des plis du cou, du pilier-*djed* et du pendentif, qui pourrait aussi avoir été incrusté. L'amulette-*tyt* porte des traces de bleu ; du rouge subsiste à certains endroits de la carnation, autour de la perruque, de l'amulette-*tyt* et du pilier-*djed*.

§ 14. Une inscription en colonne à l'avant du tablier mentionne : « Que soit illuminé l'Osiris, scribe de la correspondance du roi Ousermaâtrênakht, juste de voix » (*shd wsjr sš š^c(.t) nsw wsr-m^{3c}.t-r^c-nht m.h.*). La « formule de Khâemouaset » court sur cinq lignes autour du pagne, interrompues par le tablier.

19. Le chaouabty porte aussi le n° d'inventaire SR 7741. Je remercie Nesrin Tariq (Musée du Caire), pour l'aide apportée sur place, ainsi que les autorités du musée du Caire pour l'autorisation de publication.

§ 15. Une plaquette en faïence appartenait peut-être au même personnage : un Ousermaâtrênakht portant les titres de « scribe des documents du seigneur des Deux Terres » (*sš sh³ n(y) nb t³.wy*) y est figuré adorant le cartouche de Ramsès II²⁰. Si les deux personnes sont bien identiques, Ousermaâtrênakht serait assurément un contemporain de Khâemouaset. Son nom permet à tout le moins de supposer qu'il n'est pas antérieur au règne de Ramsès II²¹.

§ 16. Le chaouabty a été découvert par Auguste Mariette à Abydos, sans plus de précision.



Fig. 4. Chaouabty de Ousermaâtrênakht, Caire CG 47220.

20. KRI VII, 122, 12-16; E. HORNUNG (éd.), *Le don du Nil. Art égyptien dans les collections suisses*, Bâle, 1978, p. 75, n° 260; E. HORNUNG, E. STAEBELIN, *Skarabäen und andere Siegelamulette aus Basler Sammlungen*, ÄDS 19, Mayence, 1976, n° 554, pl. 62; P.E. NEWBERRY, *Egyptian Scarabs*, Londres, 1906, pl. XXXV, n° 22 et p. 182. Sur ce type de plaquettes et leur fréquence sous Ramsès II, voir C. SPIESER, *Les noms du Pharaon comme êtres autonomes au Nouvel Empire*, OBO 174, Fribourg, 2000, p. 93 et 224-226 (la plaquette d'Ousermaâtrênakht est le n° 134).

21. La différence des titres ne permet pas de l'identifier au Ousermaâtrênakht contemporain de Ramsès II dont la tombe a été retrouvée à Saqqara (voir T. HANDOUSSA, « Preliminary Report on the Tomb of *Wsr-m³t-R³-nht* in Saqqara », dans C.J. Eyre [éd.], *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists, Cambridge, 3-9 September 1995*, OLA 82, Louvain, 1998, p. 533-538).

5.

CHAOUABTY DE AMENHOTEP-HOUY, UNIVERSITY OF DURHAM,
ORIENTAL MUSEUM, INV. EG 518 (N1859)²²

[Fig. 5]

Bois

32 cm

Bibliographie :

S. BIRCH, *Catalogue of the Collection of Egyptian Antiquities at Alnwick Castle*, Londres, 1880, p. 252, n° 1859.

H.M. STEWART, *Egyptian Shabtis*, Shire Egyptology 23, Princes Risborough, 1995, couverture.

H.D. SCHNEIDER, dans N. Reeves (éd.), *Egyptian Art at Eton College and Durham University: Catalogue of a Loan Exhibition to Japan, 24 February–30 November 2008*, 2008, p. 193, n° 265 (en japonais).

St. PASQUALI, « Trois fonctionnaires memphites du Nouvel Empire », *ENiM* 5, 2012, p. 142 et fig. 5a et b et p. 148.

§ 17. Le personnage est représenté momiforme, tête et mains émergeant du linceul. Il tient dans ses mains les houes traditionnelles. Il est coiffé d'une perruque longue à mèches ondulées, dont la partie inférieure des pans forme un arrondi. Il porte au cou trois rangées de l'or de la récompense²³. Sur sa poitrine est représenté un pendentif en forme de naos contenant un scarabée. Des traces de couleur noire subsistent sur ses sourcils, le fard de ses yeux et ses pupilles.

§ 18. Ce petit chef-d'oeuvre de la sculpture sur bois appartient au célèbre gouverneur de Memphis Amenhotep-Houy, comme l'indiquent les titres qui figurent dans la colonne de texte centrale²⁴, et comme vient définitivement le confirmer la mention de son nom complet « Amenhotep », qui figure tout à la fin du texte de la « formule de Khâemouaset ». Sur le devant, une colonne mentionne « Que soit illuminé l'Osiris, le grand gouverneur, directeur des travaux dans le domaine de la maîtresse du sycomore Houy, juste de voix » (*šḥd wsjr ḥ3ty-ꜥ wr mr k3.wt m pr nb.t nh.t ḥwy m.h.*). La « formule de Khâemouaset » se déploie autour du corps, en huit lignes, interrompues par la colonne centrale. Parmi les chaouabtys portant la formule, il est plutôt atypique, tant par son aspect²⁵ que par les graphies employées dans la formule (voir *infra*).

§ 19. Amenhotep-Houy est un contemporain et collègue de Khâemouaset. Plusieurs chaouabtys à son nom ont d'ailleurs été retrouvés dans la tombe des Apis enterrés dans le

22. Je remercie Julia Oliver et les autorités de l'Oriental Museum de Durham pour les photographies et l'autorisation de publication.

23. Voir S. BINDER, *The Gold of Honour in New Kingdom Egypt*, ACEStudies 8, Oxford, 2008, p. 329, n° 165.

24. Voir St. PASQUALI, *ENiM* 5, 2012, p. 142-144.

25. Un chaouabty assez proche, quoique moins fin et plus petit (22,5 cm), figure dans la collection du musée de Leyde (même profil, même perruque, même pendentif, même matière, etc.). Il est au nom d'un certain Amenmès, « scribe de l'offrande divine de tous les dieux ». Il provient lui aussi de la collection Anastasy et est sans origine avérée (Leyde AH 120 : H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 36-37 [Ld. 3.I.1.8] ; III, pl. 10).

Sérapéum en l'an 16 et en l'an 30 de Ramsès II (salle G de Mariette = salle C8 de Rhoné)²⁶, ainsi que cinq autres dans les petits souterrains du Sérapéum²⁷.

§ 20. Un chaouabty au seul nom de Houy et portant le même pendentif-pectoral en forme de naos avec scarabée figure dans la collection Emmacha. Le style général de l'objet évoque tout à fait les statuettes de la XIX^e dynastie, et il pourrait appartenir à notre homme²⁸.



© Reproduced by permission of Durham University Museums.

Fig. 5. Chaouabty de Amenhotep-Houy, University of Durham, Oriental Museum, inv. EG 518 (N1859).

26. KRI II, 369, 5 = A. MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, 1857, pl. XIV (en haut à gauche); H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 282; M. IBRAHIM ALY, *MDAIK* 54, 1998, p. 223; St. PASQUALI, *ENiM* 5, 2012, p. 148, n. 50. Ce chaouabty semble aujourd'hui perdu, mais deux autres statuette de même type et appartenant au même personnage sont encore conservées au Louvre (IM 3645 et IM 3677; J.-L. BOVOT, « Les serviteurs de particuliers. Hommes (avec titre) », *EAO* 82, 2016, p. 33 et fig. 22 p. 34).

27. Voir M. IBRAHIM ALY, *op. cit.*, p. 223.

28. Collection Emmacha 56, voir H.C. LOFFET, *La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes*, t. I: *Les shabtys et oushebtys*, Paris, 2013, p. 184-191.

Calcaire

28 cm

Bibliographie :

H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* I, p. 285 (Ld. 3.2.1.31) ; II, p. 66 (Ld. 3.2.1.31) ; III, pl. 22 et 97 (Ld. 3.2.1.31).
A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »*, p. 98.

§ 21. Le personnage est représenté momiforme, avec les bras croisés. Seules la tête et les mains sortent du linceul ; il tient dans chaque main une houe. Un sac pend sur son épaule gauche. Il porte une perruque à revers, couvrant en partie ses oreilles aux lobes percés, ainsi qu'une barbiçhette. Un collier à deux rangs ainsi qu'un pendentif en forme de losange (pendentif cordiforme ?) parent son cou. La « formule de Khâemouaset » est inscrite en cinq lignes autour du corps du personnage.

§ 22. Le chaouabty provient de la vente Anastasy et son origine antérieure est inconnue.

Le fait que le nom soit incisé sur une surface surcreusée incite Hans Schneider à penser qu'il pourrait s'agir d'une usurpation. Je me demande, d'après la disposition des signes, s'il ne s'agirait pas plutôt d'un chaouabty dont les textes auraient été préparés sans le nom, ce dernier ayant été ajouté ensuite.

La lecture du nom est problématique. Le nom Haty-tjay, tel qu'il a été lu par Hans Schneider, ne semble pas attesté par ailleurs, et un second chaouabty attribué au même personnage, compte tenu de son style identique, porte le seul nom de Tjay³⁰. Il semble dès lors plus simple de comprendre le terme $\frac{\text{𓆎}}{\text{𓆏}}$ comme un titre (identiquement inscrit, par exemple, sur le chaouabty d'un nommé Nedjem³¹).

29. Je remercie Lara Weiss et les autorités du musée de Leyde pour les photographies et l'autorisation de publication.

30. Leyde AF 11b (voir H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* I, p. 285 (Ld. 3.2.1.32) ; II, p. 66 (Ld. 3.2.1.32) ; III, pl. 23 et 97 (Ld. 3.2.1.32)), acquis à la même vente Anastasy.

31. Caire GC 47633, provenant de Saqqara et daté de la XIX^e-XX^e dynastie (voir P.E. NEWBERRY, *Funerary Statuettes and Model Sarcophagi I* [CGC 46530-48273], Le Caire, 1930, p. 184). Il s'agit peut-être d'une graphie de *h3wty*, « chef » (*Wb* III, 29, 7-21).

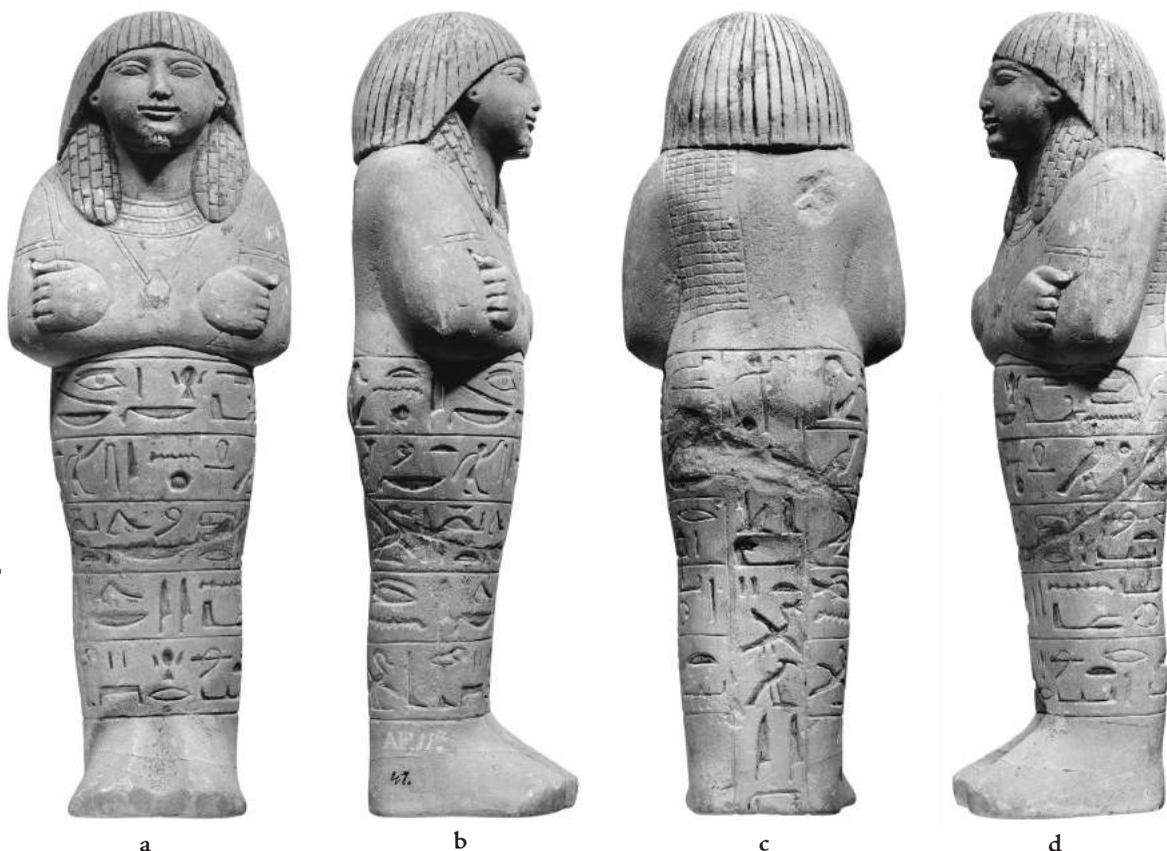


Fig. 6. Chaouabty de Tjay (?), Leyde AF 11a.

7.

CHAOUABTY DE PIAY, VIENNE ÄS 19³²

[Fig. 7]

Serpentine

23,6 cm

Bibliographie :

H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 286.

A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »*, p. 101-102.

E. REISER-HASLAUER, *Uschebti I*. CAA Kunsthistorisches Museum Wien 5, 1990, p. 4-6 (avec bibliographie antérieure).

§ 23. La statuette représente Piay en costume des vivants, avec chemisette plissée, jupe et tablier plissés. Il porte une perruque à revers à méchage élaboré et une barbiche. Ses bras sont croisés sur sa poitrine, avec un pilier-*djed* dans la main droite et probablement une amulette-*tyt* dans la

32. Je remercie Regina Hölzl et les autorités du musée de Vienne pour les photographies et l'autorisation de publication.

main gauche (aujourd'hui disparue). Un oiseau-*ba* étend ses ailes sur la poitrine du personnage. Ses pieds ne sont pas différenciés, étant représentés comme enserrés dans une gaine momiforme. Une colonne de texte court sur l'avant du pagne : « Que soit illuminé l'Osiris Piay, juste de voix, il dit » (*shd wsjr pj'y m.h. dd=f*). Le lien est ainsi fait par ce *dd=f* avec la formule de Khâemouaset elle-même, qui est inscrite en quatre lignes sur le tour du pagne, interrompues par le tablier.

§ 24. Le chaouabty est arrivé au musée de Vienne avant 1864, et l'on ne sait rien sur son origine exacte. L'emploi du nom Piay est trop fréquent pour qu'on puisse l'identifier à un homonyme connu par ailleurs³³. Un autre chaouabty³⁴, stylistiquement très proche³⁵, porte ce même nom, sans titre non plus. Cette statuette a quant à elle été retrouvée à l'« extrémité nord des petits souterrains » du Sérapéum, « le 27 février 1852 ». Il est fort possible que les deux statuettes appartiennent au même personnage.



Fig. 7. Chaouabty de Piay, Vienne ÄS 19.

33. On aimerait par exemple y reconnaître le prêtre Piay, chef embaumeur du taureau Apis de l'an 30 de Ramsès II, collègue de Khâemouaset nommé sur trois stèles du Sérapéum (Louvre IM 4963, IM 5936 et IM6154 (?) : M. MALININE, G. POSENER, J. VERCOUTTER, *Catalogue des stèles du Sérapéum de Memphis I*, 1968, p. 4-7, n^{os} 4, 5 et 6; II, pl. II et III; St. PORCIER, « Stèle déposée en l'honneur d'un taureau Apis et du prêtre Pyiay », dans A. Charron, Chr. Barbotin [éd.], *Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue*, p. 150-151, n^o 81).

34. Louvre N 479 (IM 2882) : voir J.-L. BOVOT, « Les serviteurs funéraires du Sérapéum au Louvre. Deuxième partie : les serviteurs de particuliers : femmes (sans et avec titre) et hommes (sans titre) », *EAO* 82, 2016, p. 29 et fig. 18, p. 30.

35. Seuls les pieds, bien différenciés, de la statuette du Louvre, se distinguent des pieds indifférenciés du chaouabty de Vienne; pour le reste, les deux statuettes semblent pratiquement identiques (jusque dans le détail de la terminaison des mèches à l'arrière de la perruque). Le chaouabty du Louvre porte la formule habituelle du chapitre 6 du *Livre des Morts*.

Calcaire

28,5 cm

Bibliographie :

H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 286.

Catalogue de vente *Sotheby's London. Catalogue of Egyptian, Western Asiatic, Greek, Etruscan and Roman Antiquities*, 3rd December, 1973, p. 25, n° 37.

J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes. Chaouabtis, ouchebtis*, Paris, 1974, p. 89, couverture et deuxième de couverture.

Fr. VON KÄNEL, *Les prêtres-ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket*, BEPHE 87, Paris, 1984, p. 51-52.

A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »*, p. 97.

§ 25. Le personnage est figuré en costume des vivants, avec bras croisés sur la poitrine, pilier-*djed* dans la main droite et amulette-*tyt* dans la main gauche. Il porte une perruque à revers avec bandeau frontal et une barbichette. Son cou est orné d'un large collier à nombreux rangs de perles. Il porte des sandales. On distingue quelques traces de peinture jaune pour le corps, de noir pour les cheveux, yeux et barbe, et de rouge pour le bandeau frontal et le pilier-*djed*; les hiéroglyphes étaient rehaussés de bleu³⁷.

§ 26. Une colonne de texte sur le devant du pagne indique « Tout ce qui sort sur l'autel du maître de Ta-Djéser < pour > l'Osiris *ouâb* de Sekhmet Nakht³⁸ » (*prr(.t) nb(.t) hr wdhw nb t3-dsr < n > wsjr w^cb shm.t nht*). La « formule de Khâemouaset » est inscrite en six lignes autour de la jupe, interrompues par le tablier. Le texte de cette formule nous est malheureusement resté inaccessible³⁹.

§ 27. Le nom du propriétaire initial a été lu Nakht par J.-Fr. et L. Aubert, qui signalent que la statuette aurait ensuite été usurpée par un certain Samout, fils de Piay⁴⁰. On ne sait rien sur l'origine de la statuette.

36. Je remercie Anne Toui Aubert pour les photographies.

37. Renseignements tirés de J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes*, deuxième de couverture.

38. Voir *infra*, § 91 sur l'interprétation possible de la présence de cette séquence.

39. Une recherche dans les archives Jean Yoyotte conservées tant au Centre Wladimir Golenischeff qu'au Collège de France ne nous a pas permis d'en retrouver une copie (je remercie Elsa Rickal, Olivier Perdu, Laurent Coulon, Catherine Bouanich et Sépideh Qaheri-Paquette pour leur aide à ce sujet).

40. Voir aussi Fr. VON KÄNEL, *Les prêtres-ouâb de Sekhmet*, p. 51-52, qui a eu accès à la statuette ou à une copie du texte. L'usurpateur serait-il lié à la famille du *ouâb* de Sekhmet Imenouahsou, contemporain de Ramsès II, dont le père, autre contemporain de Ramsès II, était aussi nommé Samout, et dont l'épouse était d'origine memphite (voir Fr. VON KÄNEL, *op. cit.*, p. 45-51 sur ce personnage) ?



Fig. 8. Chaouabty de Nakht (?), collection particulière.

9.

CHAOUABTY DE MEHOU, PENN MUSEUM E 11092⁴¹

[Fig. 9]

Grès

35 cm

Bibliographie : H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 285-286.

G. STEINDORFF, *Aniba II (Mission Archéologique de Nubie 1929-1934)*, Glückstadt, Hambourg, New York, 1937, p. 81 et pl. 45 (5).

L. HABACHI, « The Administration of Nubia During the New Kingdom, with Special Reference to Discoveries Made During the Last Few Years », *Sixteen Studies on Lower Nubia*, CASAE 23, Le Caire, 1981, p. 176-177 et fig. 49.

B. FISHMAN, ST. FLEMING, D. O'CONNOR, D.P. SILVERMAN, *The Egyptian Mummy, Secrets and Science*, University Museum Handbook 1, Philadelphie, 1980, p. 28, n° 23.

A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »*, p. 103.

41. Je remercie Jennifer Houser Wegner et les autorités du Penn Museum pour l'autorisation de publication. H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 285, a malencontreusement pris le n° E 11092 consigné par Steindorff dans sa publication pour une référence au *Journal d'Entrée* du musée du Caire et cette erreur s'est perpétuée depuis dans la plupart des publications; A. LOHWASSER, *op. cit.*, p. 103, l'attribue quant à elle au Musée de Leipzig.

§ 28. Le personnage est représenté en costume des vivants, avec chemisette plissée aux manches, jupe, tablier plissé et nombril apparent. Ses mains croisées sur la poitrine tiennent le pilier-*djed* (main droite) et l'amulette-*tyt* (main gauche). Il porte la perruque à revers, laissant apparaître en partie les oreilles, et une barbichette. Ses pieds sont assez sommairement sculptés, et sans sandales. Il porte un collier ouvragé sur lequel est accroché un pendentif probablement cordiforme approximativement gravé. On voit encore des traces de peinture noire sur toute la chevelure, la barbichette, les sourcils et le fard, ainsi que les pupilles. Du jaune est présent sur le collier et les symboles qu'il porte en main. Les hiéroglyphes sont encore en partie remplis de blanc.

§ 29. Sur le tablier est inscrit le texte suivant : « Que soit illuminé l'Osiris, le délégué Mehou » (*shd wsjr jdnw mhw*). Le texte de la « formule de Khâemouaset » est inscrit en six colonnes autour de la jupe et interrompu par le tablier. Dans la formule, le titre porté par Mehou est celui d'intendant (*mr-pr*).

§ 30. Ce chaouabty a été retrouvé par Georg Steindorff à Aniba, siège des gouverneurs égyptiens de la Nubie sous les ramessides et place forte importante du contrôle égyptien de cette province de l'empire. Il avait été déposé au fond de la tombe SA 14, qui appartenait probablement au gouverneur (*h3ty-c*) Djéhoutymès et à (son épouse ?) la musicienne (*šmcy.t*) Noubemousekhet, si l'on peut en juger d'après les 31 chaouabtys en faïence à leur nom retrouvés dans la chambre funéraire⁴². À côté de ces chaouabtys fut retrouvée la statuette de Mehou, ainsi que celle de la musicienne Noubnefret, elle aussi en grès et de dimensions tout aussi imposantes (28 cm)⁴³.

§ 31. Selon la plupart des commentateurs⁴⁴, le titre de *jdnw* mentionné sur le chaouabty de Mehou serait à comprendre comme une abréviation du titre de « délégué (*jdnw*) de Ouaouat », fonction importante de l'administration de la Nubie, puisque les détenteurs de cette charge devaient dépendre directement du « Fils royal de Kouch », et dont le siège devait se trouver à Aniba⁴⁵. La qualité du chaouabty va tout à fait dans ce sens. Le gouverneur entretenait nécessairement des relations étroites avec le délégué de Ouaouat, qui était probablement son supérieur direct. La dame Noubnefret était probablement l'épouse de Mehou⁴⁶. Djéhoutymès pourrait alors avoir fait placer dans sa tombe les chaouabtys de ces deux personnes compte tenu de leur rang et de la relation qu'il entretenait avec elles⁴⁷. La pratique de déposer des chaouabtys au nom d'un supérieur dans la tombe d'un subalterne semble attestée dans la

42. Onze chaouabtys au nom de Djéhoutymès et vingt au nom de Noubemousekhet : G. STEINDORFF, *Aniba II*, p. 82.

43. Penn Museum E 11093 : *ibid.*, p. 81 et pl. 45 (6).

44. T. SÄVE-SÖDERBERGH, *LÄ I*, 1975, col. 277, s.v. « Aniba ».

45. Sur ce titre, voir I. MÜLLER, *Die Verwaltung Nubiens im Neuen Reich*, Meroïtica 18, Wiesbaden, 2013, p. 197-206 ; R. MORKOT, « From Conquered to Conqueror: The Organization of Nubia in the New Kingdom and the Kushite Administration of Egypt », dans J.C. Moreno García (éd.), *Ancient Egyptian Administration*, HdO 104, Leyde, Boston, 2013, p. 936-937.

46. Voir *infra*.

47. Voir la remarque de J. YOYOTTE, *AEPHE SR* 79, 1971-1972, p. 191 (= I. GUERMEUR [éd.], *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne. Opera selecta par Jean Yoyotte*, p. 374) : « Il n'est pas impossible qu'à l'époque ramesside, les gens aient placé de leurs *shabtis* dans la tombe de leurs amis, afin de rester auprès d'eux ».

nécropole d'Aniba⁴⁸, puisque, pour la fin de la XIX^e dynastie, plusieurs chaouabtys au nom des Fils Royaux de Kouch Mesesi et Séthy ont été retrouvés respectivement dans une tombe anonyme sommaire (S 90)⁴⁹ et dans la tombe du directeur du Trésor Rânefer (SA 34)⁵⁰. Elle diffère cependant en partie de l'exemple de Mehou, puisque ce sont plusieurs chaouabtys (respectivement 12 et 23), et de moindre qualité (en faïence, petite taille), qui ont été déposés.

§ 32. D'autres documents pouvant avoir appartenu à Mehou sont connus. Un chaouabty en bois (21 cm) au nom d'un « délégué Mehou » (*jdwn mḥw*) est conservé au musée de Berlin, mais en raison de la relative fréquence tant du titre que du nom, il est difficile de savoir s'il s'agissait de la même personne⁵¹. Plus certainement, on peut lui attribuer deux éléments architecturaux respectivement au nom du « délégué du Fils royal de Kouch Mehou » suivi de son épouse au nom perdu et de « l'intendant Mehou » suivi de son épouse nommée Noubnefret, qui furent retrouvés dans les environs de Ed-Derr⁵². On retrouverait ici la même alternance entre les deux titres mentionnés sur le chaouabty, et le nom de l'épouse de Mehou est identique à celui du chaouabty féminin retrouvé dans la tombe SA 14, confirmant leur lien matrimonial. En revanche, ce délégué ne doit pas être confondu avec un homonyme et porteur du même titre ayant officié sous Amenhotep II⁵³.

§ 33. Ingeborg Müller a proposé de dater Mehou « vor Ramses VI », mais cette datation repose sur l'identification d'une musicienne Noubnefret mentionnée dans la tombe de Pennout, datée de Ramsès VI, avec la propriétaire du chaouabty retrouvé dans la tombe SA 14 en compagnie de celui de Mehou. Dans la tombe de Pennout, la femme est citée en parallèle avec un homme dont elle pourrait être l'épouse et dont le nom est perdu mais qui porte le titre d'intendant (*mr-pr*). Compte tenu de la présence du même titre d'intendant sur le chaouabty de Mehou retrouvé dans la tombe SA 14, Ingeborg Müller propose d'y voir le même homme. Celui-ci serait donc un contemporain ou quasi-contemporain de Pennout, de la XX^e dynastie. On voit que le lien est fragile et sujet à caution, en raison de la disparition du nom de l'homme chez Pennout et de la relative fréquence du nom féminin Noubnefret. La rangée de personnes représentées dans la tombe de Pennout à cet endroit, sur le mur est, est de fait difficilement identifiable⁵⁴; selon Martin Fitzenreiter, il pourrait s'agir d'aïeuls de Pennout, au sens large, représentés dans le cadre du culte aux ancêtres⁵⁵. On ne saurait non plus exclure que Pennout soit un petit cousin éloigné de Mehou, compte tenu des jeux

48. Voir T. SÄVE-SÖDERBERGH, *LÄ I*, 1975, col. 276, s.v. « Aniba »; I. MÜLLER, *Die Verwaltung Nubiens im Neuen Reich*, p. 22.

49. Voir G. STEINDORFF, *Aniba II*, p. 79, pl. 44, 9-II et les remarques p. 198.

50. Voir *ibid.*, p. 84 et pl. 42, 15 et les remarques p. 236.

51. Berlin 7481: *Aegyptische Inschriften aus den Königlichen Museen zu Berlin II*, Berlin, 1913, p. 283. Voir notamment un autre *jdwn* nommé Mehou, qui officiait sous Amenhotep II (voir *infra*).

52. Voir L. HABACHI, *Sixteen Studies on Lower Nubia*, CASAE 23, Le Caire, 1981, p. 174-178 et fig. 47-48.

53. *Contra*, L. HABACHI, *loc. cit.* Voir I. MÜLLER, *Die Verwaltung Nubiens im Neuen Reich*, p. 199, n° 7. Voir la discussion par *Ibid.*, p. 22-23 et 203-204.

54. G. STEINDORFF, *op. cit.*, p. 244: « In welchem Verwandtschaftsverhältnis diese mit Namen genannten Personen zu Pennut, bzw. seiner Mutter stehen, lässt sich nicht sagen. »

55. Voir M. FITZENREITER, « Ahnen an der Ostwand. Notizen zum Grab des Pennut, Teil III », dans J. Thiesbonenkamp, H. Cochois (éd.), *Umwege und Weggefährten. Festschrift für Heinrich Balz zum 65. Geburtstag*, 2003, p. 294-317 et surtout p. 297 et 302-303.

d'alliances matrimoniales si fréquents dans ces milieux fermés, et que ce dernier soit bien celui qui est représenté dans la tombe de Pennout.

§ 34. En fait, la tombe SA 14 où ont été retrouvés les chaouabtys date très certainement de l'époque de Ramsès II, comme en témoigne une étiquette de jarre ramesside datée de l'an 56 retrouvée parmi les éléments du trousseau funéraire, date qui ne peut référer qu'au règne de Ramsès II⁵⁶. Le gouverneur Djéhoutymès est par ailleurs mentionné, sous Ramsès II, sur une stèle du Fils royal de Kouch Setaou⁵⁷, lui-même utilisateur de la « formule de Khâemouaset » sur un chaouabty (voir *infra*, n° 10).

§ 35. Selon Georg Steindorff⁵⁸, tous les chaouabtys retrouvés à Aniba auraient été fabriqués en Égypte. Le grès employé pour ces deux imposants exemplaires permet cependant d'en douter. Leur matériau (grès rouge) doit en tout cas être rapproché de celui dans lequel est sculpté le chaouabty du Vice-roi de Nubie Setaou (n° 10).



Fig. 9. Chaouabty de Mehou, Penn Museum E 11092.

56. B. GUNN, G. STEINDORFF, *Aniba II*, p. 152 et pl. 100 = KRI III, 125, 1-4.

57. Voir KRI III, 102, 5-7.

58. G. STEINDORFF, *Aniba II*, p. 75.

Grès

23,5 cm (taille originelle : environ 40 cm ?)

Bibliographie :

KRI III, III, 11-12 (sans la « formule de Khâemouaset »).

Chr. RAEDLER, « Zur Repräsentation und Verwirklichung pharaonischer Macht in Nubien: Der Vizekönig Setau », dans R. Gundlach, U. Rössler-Köhler (éd.), *Das Königtum der Ramessidenzeit. Voraussetzungen – Verwirklichung – Vermächtnis. Akten des 3. Symposiums zur ägyptischen Königsideologie in Bonn 7.-9. 6. 2001*, ÄAT 36/3, Wiesbaden, 2003, p. 129-173, pl. I et plus spécialement p. 140, n. 52 (n° 5), p. 152-153 et pl. Ia (avec bibliographie antérieure).

Cité par J.-Fr. AUBERT, « Chaouabtis, chabtis et ouchebtis », *CdE* 54, 1979, p. 66.

§ 36. La statuette est brisée au niveau du bassin et toute la partie supérieure a disparu. La partie inférieure conservée permet cependant de l'identifier à un type connu de chaouabtys en costume des vivants, avec longue jupe et tablier arrivant jusqu'aux pieds, sans sandales. Il ressemble fort – pour ce que les parties conservées permettent d'en dire – au chaouabty de Mehou (n° 9), lui aussi en grès rouge.

§ 37. Une colonne sur le devant du tablier indique : « Que soit illuminé l'Osiris fils royal de Kouch, le scribe royal Setaou, juste de voix ». Une première ligne fait le tour de la jupe en répétant cette inscription. Elle est suivie de la « formule de Khâemouaset » qui se déploie sur les six lignes qui suivent.

§ 38. Le vice-roi de Nubie Setaou est un parfait contemporain de Khâemouaset⁶⁰, qu'il a probablement côtoyé⁶¹. D'autres chaouabtys de Setaou sont connus, mais de bien plus petite taille, provenant pour certains de sa tombe⁶².

§ 39. La matière dans laquelle est fabriqué le chaouabty – le grès rouge –, cette ressemblance avec le chaouabty de Mehou retrouvé à Aniba, ainsi que les fonctions mêmes du personnage, pourraient favoriser l'hypothèse d'une origine nubienne. De fait, rien ne rattache spécifiquement le fils royal de Kouch Setaou à la région memphite, mais s'il a laissé nombre de monuments en Nubie, on en trouve aussi à son nom dans toute l'Égypte, y compris à Memphis⁶³.

59. Je remercie Marie Vandenbeusch et les autorités du British Museum pour les photographies et l'autorisation de publication.

60. Sur le personnage, voir Chr. RAEDLER, *op. cit.*, p. 129-173.

61. Voir par exemple Ph. DERCHAIN, *El Kab I. Les monuments religieux à l'entrée de l'ouady Hellal*, 1971, p. 66-67. Voir aussi Chr. RAEDLER, *op. cit.*, p. 152.

62. Voir J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes*, p. 96-97 ; Chr. RAEDLER, *op. cit.*, p. 139-140 et 144.

63. Chr. RAEDLER, *op. cit.*, p. 146 ; voir notamment le montant de porte memphite discuté par M. DEWACHTER, « Remarques à propos d'huisseries en pierre retrouvées au temple Nord de Ouadi es-Séboua », *CRIPPEL* 7, 1985, p. 23-37 et plus spécialement p. 23-25.

§ 40. La statuette provient de la vente Arley Castle de 1853. Cette collection appartenait au Comte de Mountnorris, George Annesley. Celui-ci, au retour d'un voyage en Inde en compagnie de son secrétaire Henry Salt, était passé en 1806 par Suez, le Caire – d'où il avait fait une visite aux pyramides de Giza et acheté quelques antiquités⁶⁴ – et le delta. Ce rapide périple égyptien fut l'occasion de quelques achats de pièces antiques⁶⁵. Il acquit cependant l'essentiel de sa collection égyptienne plus tard, par l'entremise de Henry Salt entre 1817 et 1820⁶⁶. Rien ne permet donc de déterminer la provenance exacte de cette statuette.



Fig. 10. Chaouabty de Setaou, BM EA 33921.

64. Voir GEORGE, VISCOUNT VALENTIA, *Voyages and Travels to India, Ceylon, the Red Sea, Abyssinia and Egypt, in the Years 1802, 1803, 1804, 1805, and 1806*, vol. 3, Londres, 1809, p. 394.

65. Voir par exemple *ibid.*, p. 428 ou p. 432.

66. Selon W.R. DAWSON, E.P. UPHILL, M.L. BIERBRIER, *Who Was Who in Egyptology*, Londres, 2012⁴, p. 22.

Calcaire

31,5 cm⁶⁷

Bibliographie :

H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 286.Collection de feu Omar Pacha Sultan, *Le Caire. Catalogue descriptif*, vol. 1: *Art égyptien*, Paris, 1929, n° 303, pl. 42 (vitrine 2 bis) et 45.J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes. Chaouabtis, ouchebtis*, Paris, 1974, p. 89.J.-Fr. AUBERT, « Les statuettes funéraires de la Collection Omar Pacha », *CdE* 51, 1976, p. 63-64 (n° 303).A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »*, p. 100.Catalogue de vente *Sotheby's New York, 07 December 2010. Antiquities from the Collection of the Late Clarence Day*, p. 62-65, lot n° 27.

§ 41. Le personnage est représenté en costume des vivants, avec chemisette plissée, jupe et tablier plissés ; les plis du tablier, frangé, sont particulièrement élaborés. Son nombril est apparent. Ses mains sont croisées sur la poitrine et empoignent un pilier-*djed* (main droite) et l'amulette-*tyt* (main gauche). Un oiseau-*ba* est posé sur sa poitrine. Il porte un large collier à trois rangs. Sa tête est surmontée d'une perruque à revers et d'un bandeau. Les boucles en zigzag à l'arrière sont particulièrement détaillées. Les pieds de la statuette sont chaussés de sandales.

§ 42. Une colonne d'inscription sur le pagne indique : « L'Osiris chef des troupeaux d'Amon Djéhoutymès, juste de voix » (*Wsjr mr jh.w n(y) jmn dhwtj-ms m.h.*). La « formule de Khâemouaset » est inscrite en cinq lignes autour de la jupe, interrompues par le tablier. Dans cette formule, Djéhoutymès porte en outre le titre de « scribe royal » (*sš nsw*).

§ 43. Le chaouabty de Djéhoutymès faisait autrefois partie de la collection Omar Pacha⁶⁸. On ne sait rien de plus sur ses origines.

§ 44. De ce même Djéhoutymès, désigné cette fois-ci comme « grand chef des bœufs d'Amon », on connaît deux autres grands chaouabtys de calcaire au British Museum (fig. II bis et fig. II ter)⁶⁹, arborant aussi le costume des vivants, mais sans l'oiseau-*ba* sur la poitrine.

67. Selon le catalogue *Sotheby's New York. Antiquities from the Collection of the Late Clarence Day, 07 December 2010*, p. 62. J.-Fr. AUBERT, *CdE* 51, 1976, p. 63, donne 30 cm.

68. N° 303 : J.-Fr. AUBERT, *op. cit.*, p. 63-64.

69. BM EA57341 (24,2 cm) et BM EA58446 (36 cm). Je remercie les autorités du British Museum pour l'autorisation de publication. J. AUEMÜLLER, « Ein Beitrag zur regionalen Prosopografie des Neuen Reiches (II): Das Relief eines Oberrindenvorstehers aus Tuna el-Gebel? », *SAK* 46, 2017, p. 6, suggère que le chaouabty BM EA 9119 au nom de Djéhoutymès appartient au même homme, mais le caractère fruste de la statuette (avec inscription en hiéroglyphes) et l'absence de titre rendent cette identification douteuse.

Ils sont gravés du chapitre 6 du *Livre des Morts*. Comme dans l'exemplaire de la collection Omar Pacha, le titre de « scribe royal » (*sš nsw*) vient s'ajouter au titre principal dans l'inscription en lignes. Un autre grand chaouabty, momiforme, portant le même bandeau sur la perruque que notre statuette, tient en mains les symboles *ânkḥ* et *ouas*, et arbore le pendentif associant symboles *ânkḥ* et *hetep* . Il est qualifié dans le texte qui figure sur une colonne à l'avant de « scribe royal, chef des bœufs d'Amon Djéhoutymès, juste de voix » (fig. 11 quater)⁷⁰. Toutes ces statuettes sont d'une bonne qualité artistique, mais moindre que celle du chaouabty portant la « formule de Khâemouaset ».

§ 45. On connaît encore deux chaouabtys en calcaire, de grandes dimensions eux aussi, appartenant au même Djéhoutymès « chef des troupeaux d'Amon », mais d'un type très particulier, et portant le début de la « formule de Khâemouaset ». L'un, aujourd'hui au Toledo Museum of Art, le représente avec une tête de chacal, l'assimilant au fils d'Horus Douamoutef, et l'autre le représente sous les traits du fils d'Horus Hapy, avec tête de babouin (voir *infra*). On peut supposer que deux chaouabtys supplémentaires aux nom et visage des deux autres fils d'Horus Amset et Qebhsenouf venaient compléter le set et étaient eux aussi pourvus de la « formule de Khâemouaset » abrégée à l'arrière.

12. CHAOUABTY DOUAMOUTEF DE DJÉHOUTYMÈS,
TOLEDO MUSEUM OF ART 1915.128⁷¹

[Fig. 12]

Calcaire.
27,3 cm (10 ³/₄ in.)

Bibliographie :

- B. HORNE MANN, *Types of Ancient Egyptian Statuary I*, Copenhague, 1951, pl. 72.
 W.H. PECK, S.E. KNUDSEN, P. REICH, *Egypt in Toledo. The Ancient Egyptian Collection at the Toledo Museum of Art*, Toledo, 2011, p. 52.
 J. MOJE, *The Ushebtis From the Early Excavations in the Necropolis of Asyut, Mainly by David George Hogarth and Ahmed Bey Kamal*, The Asyut Project 4, Wiesbaden, 2013, p. 94-95.
 Cité par H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 264-265.
 Cité par J.H. TAYLOR, *JEA* 83, 1997, p. 237.
 Cité par J.H. TAYLOR, *Death and Afterlife in Ancient Egypt*, Chicago, 2001, p. 132-133.
 Cité par G.I. JANES, *The Shabti Collections 6. A Selection from World Museum, Liverpool*, Lymm, 2016, p. 115.

70. Catalogue *Christie's London. Antiquities, 6 July 2016*, n° 112. Malgré quelques imperfections stylistiques, la bonne tenue du texte et son unicité me laissent penser que ce chaouabty est bien authentique.

71. Je remercie Julia Hayes et les autorités du Toledo Museum of Art pour les photographies et l'autorisation de publication.



Fig. 11. Chaouabty de Djéhoutymès, collection particulière

(d'après Catalogue de vente Sotheby's New York, 07 December 2010. *Antiquities from the Collection of the Late Clarence Day*, p. 62-65).



Fig. 11 bis. Chaouabty de Djéhoutymès, BM EA 57341. © Courtesy Trustees of the British Museum.

Fig. 11 ter. Chaouabty de Djéhoutymès, BM EA 58446. © Courtesy Trustees of the British Museum.

Fig. 11 quater. Chaouabty de Djéhoutymès, collection particulière (d'après Catalogue de vente Christie's London. *Antiquities*, 6 July 2016, n° 112).

Cité par J. AUENMÜLLER, « Ein Beitrag zur regionalen Prosopografie des Neuen Reiches (I): Die provinzielle Elite von Tuna el-Gebel und Hermopolis », dans M.C. Flossmann-Schütze, Fr. Hoffmann, Al. Schütze (éd.), *Tuna el-Gebel – Eine ferne Welt*, Tuna el-Gebel 8, Vaterstetten, 2020, p. 36.

§ 46. La statuette représente Djéhoutymès sous les traits d'une momie à tête de chacal. Seule la tête et les mains émergent du suaire. Il tient une houe dans chaque main, est coiffé d'une large perruque tripartite et porte un grand collier détaillé à quatre rangs de perles. À l'avant de la statuette est gravée l'inscription suivante : « Que soit illuminé l'Osiris Douamoutef, le chef de bœufs Djéhoutymès » (*shd wsjr dw3-mw.t=fmr jh.w dhwty-ms*). L'inscription identifie donc textuellement Djéhoutymès au fils d'Horus Douamoutef⁷². À l'arrière, une colonne de texte contient le début de la « formule de Khâemouaset » et les titre et nom du défunt : « Que ton visage s'ouvre, afin que tu voies le disque, chef des bœufs d'Amon Djéhoutymès, juste de voix. »

§ 47. Aucune origine n'est connue, la statuette provient d'un don anonyme⁷³.



Fig. 12. Chaouabty Douamoutef de Djéhoutymès, Toledo Museum of Art 1915.128.

72. Contra, H.A. SCHLÖGL, Chr. MEVES-SCHLÖGL, *Uschebti. Arbeiter im ägyptischen Totenreich*, Wiesbaden, 1993, p. 14-15 et J.H. TAYLOR, *JEA* 83, 1997, p. 237, qui interprètent correctement la statuette mais nient l'existence de la mention de Douamoutef sur le chaouabty, ou H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 264-265 et n. 28, qui propose une identification à Anubis.

73. Contra, J. MOJE, *op. cit.*, p. 94.

13.

CHAOUABTY HAPY DE DJÉHOUTYMÈS,
FONDATION GANDUR POUR L'ART 538⁷⁴

[Fig. 13]

Calcaire.

26,7 cm (10 ½ in.)

Bibliographie :

R.S. BIANCHI, *Ancient Egyptian Art & Magic. Treasures from the Fondation Gandur pour l'Art, Geneva, Switzerland*, 2015, p. 138 et 187-188, n° 136.

Catalogue *Christie's New York. Antiquities, 8 June 2012*, n° 12.

Cité par J.-Fr. AUBERT, « Les statuettes funéraires de la Collection Omar Pacha », *CdE* 51, 1976, p. 69 (n° 381).

Cité par J.H. TAYLOR, *JEA* 83, 1997, p. 237.

Cité par J.H. TAYLOR, *Death and Afterlife in Ancient Egypt*, Chicago, 2001, p. 132-133.

Cité par Gl. JANES, *The Shabti Collections 6. A Selection from World Museum, Liverpool*, Lymm, 2016, p. 115.

Cité par R.S. BIANCHI, « Ancient Egyptian Art & Magic. Treasures from the Fondation Gandur pour l'Art, Geneva, on Display in Japan », *Kmt* 26/3, 2015, p. 51.

Cité par J. AUENMÜLLER, dans M.C. Flossmann-Schütze, Fr. Hoffmann, Al. Schütze (éd.), *Tuna el-Gebel – Eine ferne Welt*, Tuna el-Gebel 8, Vaterstetten, 2020, p. 36.

§ 48. Cette statuette est très semblable à celle de Douamoutef, à l'exception de la tête. Elle représente Djéhoutymès sous les traits d'une momie à tête de babouin⁷⁵. Seules la tête et les mains émergent du suaire. Il tient une houe dans chaque main, est coiffé d'une large perruque tripartite et porte un grand collier à quatre rangs de perles très détaillé. Des traces de couleur subsistent encore par endroit : noir sur la perruque, ocre rouge sur le visage, quelques parties du collier et les bandes verticales entourant la colonne de texte.

§ 49. À l'avant de la statuette est gravée l'inscription suivante : « Que soit illuminé l'Osiris Douamoutef, le chef de bœufs d'Amon Djéhoutymès juste de voix » (*shd wsjr dw³-mw.t=f mr jh.w jmn dhwtj-ms m.h.*). À l'arrière de la statuette est gravé, comme sur le chaouabty à tête de Douamoutef du Musée de Toledo, le début de la « formule de Khâemouaset⁷⁶ ».

74. Inventaire FGA-ARCH-EG-538. Je remercie Xavier Droux et la *Fondation Gandur pour l'Art* pour les photographies et l'autorisation de publication.

75. Il existe un autre chaouabty de Djéhoutymès à tête de babouin, mais celui-ci est manifestement un faux, copié sur l'original de la collection Omar Pacha, comme en témoignent notamment ses inscriptions maladroites et parfois fautives (publié par H.A. SCHLÖGL, Chr. MEVES-SCHLÖGL, *Uschebti. Arbeiter im ägyptischen Totenreich*, p. 14-15, n° 3 ; M. PAGE-GASSER, A.B. WIESE, Ägypten. *Augenblicke der Ewigkeit. Unbekannte Schätze aus Schweizer Privatbesitz*, Mayence, 1997, p. 195-196, n° 128 ; l'objet est passé en vente à *Sotheby's London*. *Egypt and Middle Eastern Antiquities, 10-11 July 1989*, p. 30-31, n° 126).

76. On notera que Djéhoutymès ajoute ici le titre de « scribe royal », comme sur le chaouabty de la vente *Sotheby's* et les exemplaires BM EA 57341 et BM EA 58446 (cf. *supra*, § 43-44).

§ 50. Ce chaouabty provient très certainement de la collection Omar Pacha, où il portait le n° 381⁷⁷, mais son origine antérieure est inconnue.

§ 51. Outre la similitude des titres et la parenté stylistique, les nombreuses similarités graphiques des statuettes BM EA 5734, BM EA 58446, vente Christie's Londres 2016 et des trois chaouabtys portant la « formule de Khâemouaset » (abrégée ou non)⁷⁸ permettent d'affirmer que toutes ces statuettes appartiennent bien au même personnage. On en déduira que le titre de *mr jh.w wr n(y) jmn*, « grand chef de bœufs d'Amon » (chaouabty BM EA57341, chaouabty BM EA58446) et celui de *mr jh.w n(y) jmn*, « chef de bœufs d'Amon » (chaouabty Sotheby's New York, 2010 [n° 11], chaouabty Toledo Museum of Art 1915.128 [n° 12], chaouabty FGA 538 [n° 13], chaouabty BM EA57341, chaouabty Christie's Londres 2016) sont équivalents⁷⁹, ou à tout le moins reflètent le *cursus honorum* d'un même personnage. La qualité de l'ensemble de ces chaouabtys permet de les attribuer à un homme de très haut rang.

§ 52. Par ailleurs, en 1915, une tombe de Touna el-Gebel pillée par des voleurs révéla un sarcophage au nom d'un « chef des bœufs d'Amon Djéhoutymès » dont le style rappelle ceux de la XIX^e dynastie⁸⁰. Aucun autre objet ne fut trouvé dans cette tombe. Sur ce sarcophage, Djéhoutymès tient le pilier-*djed* et l'amulette-*tyt* et est coiffé d'une perruque à revers. Le rédacteur s'est plu à varier les graphies pour le nom de Djéhoutymès. Il porte le titre complet de « grand chef des bœufs d'Amon en Haute et Basse Égypte », le plus souvent abrégé en « chef des bœufs ». Il y adjoint souvent aussi le titre de « scribe royal », comme sur plusieurs de nos chaouabtys. D'autres titres moins fréquents s'y ajoutent encore (chef des travaux, chef des greniers d'Amon, etc.). On notera que la graphie  y est employée cinq fois pour écrire le mot « bœufs⁸¹ », reflétant la graphie employée dans nos chaouabtys, et que l'auteur des inscriptions a fait preuve de quelque originalité dans les textes⁸². Tout cela s'accorde bien avec ce que nos chaouabtys laissent entrevoir du personnage.

§ 53. Quelques années auparavant, en 1912, de nombreux chaouabtys avaient été retrouvés eux aussi à Touna el-Gebel, dans la tombe B2, qui avait été pillée mais contenait encore le sarcophage d'une dame Nashy, « grande des recluses » de Thot (Louvre E 11297)⁸³. Parmi les

77. Voir J.-Fr. AUBERT, *CdE* 51, 1976, p. 69 : calcaire, 25 cm.

78. Même abréviation fréquente de *jh.w* par la seule tête de bœuf, même graphie fréquente de *djhwty* sans pavois, etc.

79. Voir J. AUVENMÜLLER, *SAK* 46, 2017, p. 13, n. 73. On notera que le titre de « chef des bœufs d'Amon » est utilisé préférentiellement sur les statuettes portant la formule de Khâemouaset (abrégée ou non) et que le titre de « grand chef des bœufs d'Amon » figure quant à lui sur les statuettes portant le chapitre 6 du *Livre des Morts* ; sur le chaouabty BM EA 57341, le titre est cependant abrégé une fois en « chef des bœufs d'Amon » dans le texte en lignes, semblant bien témoigner de l'interchangeabilité des deux titres.

80. Sarcophage Caire JE 48029 : PM IV, p. 174-175 ; G. DARESSY, « Un sarcophage de Tounah », *ASAE* 16, 1916, p. 115-120 ; le sarcophage est listé par M.J. RAVEN, *The Tomb of Pay and Raia at Saqqara*, EES-ExcMem 74, Londres, 2005, p. 59 (n° R).

81. G. DARESSY, *op. cit.*, p. 119-120.

82. G. DARESSY, *op. cit.*, p. 120.

83. R. WEILL, « Quelques types de figurines funéraires des XIX^e et XX^e dynasties », *Monuments Piot* 25, 1921-1922, p. 419-438 ; H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* I, p. 196.

statuettes figurait une série en faïence polychrome au nom de Djéhoutymès. Plusieurs de ces statuettes portaient en outre le titre de « chef des troupeaux ». Compte tenu de la très grande ressemblance entre le sarcophage de Nashy et celui du grand prêtre d'Amon Bakenkhonsou, qui officiait sous Ramsès II, Raymond Weill a daté tant le sarcophage de Nashy que les chaouabtys retrouvés dans cette tombe du règne de ce roi. D'autres chaouabtys du personnage et portant les mêmes titres, provenant probablement du même lieu, se trouvent aujourd'hui conservés dans des collections publiques ou privées⁸⁴. Une datation de notre Djéhoutymès sous Ramsès II, s'il s'agit bien du même homme dans toutes ces attestations, semble donc plus que probable⁸⁵.

§ 54. Quoi qu'il en soit, notre Djéhoutymès serait donc la seconde personne, après Khâemouaset, pour laquelle nous disposons de plus d'un chaouabty avec la « formule de Khâemouaset » ; il pourrait avoir exercé ses fonctions tant à Thèbes qu'à Memphis, voire même ailleurs (Hermopolis par exemple). Et les chaouabtys à « formule de Khâemouaset » ne proviennent pas nécessairement de Touna el-Gebel.



Fig. 13. Chaouabty Hapy de Djéhoutymès, Fondation Gandur pour l'Art 538.

84. Cleveland Museum of Art 1914.589 et 1914.590 (voir L.M. BERMAN, *Catalogue of Egyptian Art. The Cleveland Museum of Art*, Cleveland, 1999, p. 350-351, n° 262); voir d'autres exemples dans la base de données Schedj (<https://www.segweb.ch/index-shabtis>).

85. Voir surtout J. AUVENMÜLLER, dans M.C. Flossmann-Schütze, Fr. Hoffmann, Al. Schütze (éd.), *Tuna el-Gebel – Eine ferne Welt*, Tuna el-Gebel 8, Vaterstetten, 2020, p. 27-50 et *id.*, SAK 46, 2017, p. 6 sur l'identité possible de tous ces Djéhoutymès.

Calcite (« albâtre égyptien ») peinte
29 cm

Bibliographie :

A.-Chr. THIEM, *Am Hofe des Pharao. Von Amenophis I. bis Tutanchamun*, catalogue d'exposition, Palais del Arte, Palma de Majorque 04 Mai – 27 Oktober 2002, Palma de Majorque, 2002, p. 78, fig. 75.

Cité par St. PASQUALI, *RdE* 59, 2008, p. 360, n. 14.

§ 55. La statuette représente Khâemouaset sous forme de momie, avec mains et tête émergeant du suaire. Dans ses mains croisées, il tient le pilier-*djed* (main gauche) et l'amulette-*tyt* (main droite). Le prince porte la perruque boule à mèches, avec tresse latérale, et une barbichette. Un double liseré peint en rouge descend en V le long de son cou, trace probable d'un collier porté par le prince, plutôt que de l'échancrure du linceul. Le pendentif qui ornait ce probable collier n'est plus discernable, mais il pourrait s'agir du groupe associant les symboles 𓆎 et 𓆏 ⁸⁶. Des traces de peinture rouge sont conservées sur le collier, sur les mains et les symboles tenus, les lèvres du prince, l'encadrement du texte devant et derrière la statuette, ainsi que sur le pilier-*djed* à l'arrière. Des traces de peinture noire sont encore bien visibles sur la perruque, les sourcils, le contour des yeux, la pupille, la barbichette et dans le creux des hiéroglyphes. La tresse semble avoir été peinte en bleu, comme en témoignent des traces sur la partie sommitale et sur la boucle terminale. L'ensemble semble reposer sur un socle, qui associe statuette et pilier-*djed*. La qualité de la sculpture est remarquable, de même que ses dimensions.

§ 56. Une colonne de texte mentionnant « l'Osiris, le fils royal et Sem Khâemouaset » ($\text{wsjr s}^3\text{-nsw sm } h^c\text{-m-w}^3\text{s.t}$) est gravée sur la face avant de la statuette. À l'arrière de la statuette est sculpté un pilier-*djed* sur lequel s'appuie Khâemouaset. Au centre du pilier-*djed* est inscrite une colonne de texte avec le début de la « formule de Khâemouaset », suivi de l'identité du prince : « Que ton visage s'ouvre, afin que tu voies le disque solaire, (ô) l'Osiris fils royal et Sem Khâemouaset, juste de voix » ($\text{wn } hr=k m^3^3=k jtn \text{wsjr s}^3\text{-nsw sm } h^c\text{-m-w}^3\text{s.t m.h.}$)

§ 57. On ne possède aucune indication sur l'origine de la statuette.

86. Voir *infra*, n. 188 sur ce pendentif.



Fig. 14. Chaouabty de Khâemouaset, collection privée
(d'après A.-Chr. Thiem, *Am Hofe des Pharao. Von Amenophis I. bis Tutanchamun*, 2002, p. 78, fig. 75).

15. CHAOUABTY DE RÂMESSOUHESY, LIVERPOOL 56.20.520⁸⁷ [Fig. 15]

Calcaire
20,5 cm

Bibliographie :

Gl. JANES, *The Shabti Collections 6. A Selection from World Museum, Liverpool*, 2016, p. 113-115, n° 33.

§ 58. La statuette représente Râmessouhesy sous forme de momie, avec mains et tête émergeant du suaire ; dans ses mains croisées, il tient les deux houes. Un sac est gravé, pendant sur son épaule gauche. Il porte la longue perruque tripartite striée et un collier détaillé à trois rangs. Quelques traces de peinture rouge subsistent sur les lèvres du personnage et sur la colonne de

87. Je remercie Ashley Cooke et les autorités du World Museum de Liverpool pour les photographies et l'autorisation de publication.

démarcation du texte, ainsi que sur le sac ; du noir est présent sur les houes, les sourcils, le fard des yeux et les pupilles, et sur les hiéroglyphes.

§ 59. Une colonne d'inscription est gravée sur le devant, avec le début de la formule : « Que ton visage s'ouvre, afin que tu voies le disque solaire et que tu adores Rê en vie. L'Osiris Rames-souhesy, juste de voix » (*wn hr=k mʒʒ=k jtn dwʒ=k r^c m^cnh wsjr r^c-ms-sw-hsy m.h.*). L'ensemble est de bonne facture.

§ 60. La statuette faisait partie de la collection du romancier Henry Rider Haggard, qui fit plusieurs voyages en Égypte (1887, 1904 et 1912), pendant lesquels il acquit des antiquités. Ces objets furent cédés au Norwich Castle Museum en 1925, à la mort de Haggard, puis acquis par le Musée de Liverpool en 1956. Aucune origine exacte ne peut être déterminée.



© Courtesy of National Museums Liverpool [World Museum].

Fig. 15. Chaouabty de Râmessouhesy, Liverpool 56.20.520.

Calcaire

26,5 cm

Bibliographie :

H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 286 (erronément identifié comme Ld. 3.2.1.19) ; II, p. 65 (Ld. 3.2.1.29) ; III, pl. 22 et 96 (Ld. 3.2.1.29).

A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »*, p. 99.

§ 61. La statuette est quasi identique à celle du musée de Liverpool. Elle représente Râmessouhesy sous forme de momie, avec mains et tête émergeant du suaire ; dans ses mains croisées, il tient les deux houes. Un sac est gravé, pendant sur son épaule gauche. Il porte la longue perruque tripartite et un collier tripartite. Quelques traces de peinture rouge subsistent sur le collier et la colonne de démarcation du texte, ainsi que des traces d'incrustations bleues dans les hiéroglyphes.

§ 62. Une colonne d'inscription est gravée sur le devant, avec le début de la « formule de Khâemouaset » : « Que ton visage s'ouvre, afin que tu voies le disque solaire et que tu adores Rê en vie. Que soit illuminé l'Osiris Râmessouhesy, juste de voix » (*wn hr=k m33=k jtn dw3=k r^c m^c nh shd wsjr r^c-ms-sw-hsy m.h.*).

§ 63. La statuette fut acquise avec la collection Cimba, médecin de Henry Salt, en 1827⁸⁹.

§ 64. La seule différence avec la statuette de Liverpool réside dans le détail du collier. La graphie de l'inscription est très exactement identique à celle de cette statuette, si ce n'est que celle de Leyde ajoute *shd*, et que le nom du personnage y est différemment disposé.

§ 65. Trois autres statuettes en serpentine au nom du même personnage, de dimension moyenne⁹⁰, sont conservées dans les collections de Leyde, le présentant à chaque fois en costume des vivants et inscrites du chapitre 6 du *Livre des Morts*. Deux d'entre elles sont quasi identiques (voir fig. 16 bis et fig. 16 ter)⁹¹. Râmessouhesy porte la perruque à revers et une barbichette. Il a les bras croisés sur la poitrine, mains ouvertes ; un oiseau-*ba* est posé sur sa

88. Je remercie Lara Weiss et les autorités du musée de Leyde pour les photographies et l'autorisation de publication, ainsi que pour les renseignements sur la provenance.

89. Sur cette collection et son acquisition, voir L. WEISS, I. MORFINI, « Een belangrijke, raadselachtige collectie. De 19de-eeuwse verzameling Egyptische oudheden van dr. Cimba roept nog steeds vragen op », dans P. Ter Keurs (éd.), *Rijksmuseum van Oudheden in Leiden. Een geschiedenis van 200 jaar*, Leyde, 2018, p. 86-92.

90. Entre 15,2 cm et 17 cm.

91. AST 41 (= H.D. SCHNEIDER, *Shabtis II*, p. 84-85 [Ld. 3.2.5.13]) et AST 64a (= H.D. SCHNEIDER, *Shabtis II*, p. 85 [Ld. 3.2.5.14]). Je remercie Lara Weiss et les autorités du musée de Leyde pour les photographies et l'autorisation de publication.

poitrine. L'ensemble de son costume est orné de plis plus ou moins complexes. Sur le devant de la jupe est gravée l'inscription « Que soit illuminé l'Osiris Râmessouhesy, juste de voix ». Ces deux chaouabtis proviennent de la collection Anastasi. La troisième statuette est d'un style en partie différent (fig. 16 quater)⁹². L'homme porte aussi une perruque à revers, mais pas de barbichette. Ses bras sont croisés, mais les poings sont fermés. Aucune inscription ne figure à l'avant de la jupe, mais il porte un sac sur le dos. Cette statuette provient de la collection Cimba. On ne peut affirmer que ces trois statuettes appartiennent au même personnage, mais tant le style général que les graphies du nom, très similaires, rendent cette identification fort probable.

§ 66. Enfin, la rareté du nom Râmessouhesy⁹³ m'incite à penser qu'un autre chaouabty, inscrit du même nom et conservé au musée de Bologne (fig. 16 quinquies)⁹⁴, pourrait avoir appartenu au même personnage, qui porte cependant cette fois-ci un titre qu'on peut probablement lire comme « gardien » (*sʿw*), variante « chef des gardiens » (*hry sʿw*) sur la plaque arrière. La statuette est d'un type tout à fait différent des autres chaouabtys attribués à notre Râmessouhesy : il s'agit d'un chaouabty en faïence verte, peint en noir et adossé à un grand pilier dorsal inscrit. Le chaouabty est double, Râmessouhesy étant accompagné de son épouse, la « maîtresse de maison Ourouahes⁹⁵ ». Or, plusieurs chaouabtys de ce rare type en faïence verte à pilier dorsal, très semblables tant dans la facture que par l'épigraphie, sont attestés pour le prince Khâemouaset⁹⁶. La coïncidence ne me semble pas fortuite.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

[Fig. 17-21]

§ 67. Le texte long est généralement inscrit en lignes courant autour de la statuette. La formule est alors précédée d'un *dd=f*, « il dit », introductif du discours et placé après le nom du déclarant inscrit en colonne quant à lui⁹⁷ ; le *dd=f* introductif est inscrit à l'horizontale, au même niveau que la formule elle-même, sauf chez Piay (n° 7), où il arrive en fin de la colonne de présentation du personnage. D'après les traces subsistantes sur le chaouabty de Khâemaouset UC 40502 (n° 3), le texte de la formule commençait ici sur la colonne arrière pour se déployer ensuite en lignes tout autour de la statuette. Le *dd=f* initial de ces statuettes est quelque peu problématique ; sa présence semble indiquer que le dédicant est censé prononcer la formule, alors

92. CI 7a (= H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 84 [Ld. 3.2.5.12]). Je remercie Lara Weiss et les autorités du musée de Leyde pour les photographies et l'autorisation de publication.

93. PN I, 219, 5 cite un des chaouabtys de Leyde comme seule référence.

94. Musée de Bologne EG 2245 (la pièce est entrée au Musée dès le XIX^e siècle) ; voir D. PICCHI (éd.), *Tutte le anime della Mummia. La vita oltre la morte ai tempi di Sety I*, Bologne, 2009, p. 71, n° 62. Je remercie Daniela Picchi et les autorités du musée de Bologne pour les photographies et l'autorisation de publication.

95. PN I, 80, 24 et 82, 12.

96. Chaouabtis conservés à Stockholm, au Caire, à Dresde et dans quatre collections privées ; étude en cours.

97. Sur le chaouabty de Djéhoutymès (n° 11), cependant, la formule liminaire *shd N*, « que soit illuminé N » est inscrite sur la première ligne horizontale, le *dd=f* et la « formule de Khâemouaset » commençant à la deuxième ligne.

© National Museum of Antiquities in Leiden, The Netherlands.



a



b



c



d

Fig. 16. Chaouabty de Râmessouhesy, Leyde CI II.

© National Museum of Antiquities in Leiden, The Netherlands.



bis

© National Museum of Antiquities in Leiden, The Netherlands.



ter

© National Museum of Antiquities in Leiden, The Netherlands.



quater

© Courtesy of Museo Civico Archeologico, Bologna.



quinquies

Fig. 16 bis. Chaouabty de Râmessouhesy, Leyde AST 41.
Fig. 16 ter. Chaouabty de Râmessouhesy, Leyde AST 64a.
Fig. 16 quater. Chaouabty de Râmessouhesy, Leyde CI 7a.
Fig. 16 quinquies. Chaouabty de Râmessouhesy, Bologne EG 2245.

que le texte lui-même lui est manifestement adressé⁹⁸. S'il ne s'agit pas d'un simple décalque du *dd=f* qui introduit l'habituel chapitre 6 du *Livre des Morts* sur les chaouabtys, cette ambiguïté permettait peut-être au dédicant de se présenter tout à la fois comme le ritualiste à l'origine de la résurrection du dieu et le bénéficiaire de ces rites pour sa propre résurrection, par assimilation au dieu mort Sokar-Osiris ou, plus vraisemblablement, à l'équipage divin accompagnant le soleil.

§ 68. La formule abrégée n'est quant à elle pas introduite par *dd=f* et est inscrite sur une seule colonne, devant ou derrière le chaouabty. Actuellement attestée par cinq statuettes, elle est elle-même plus ou moins abrégée : les deux chaouabtys de Râmessouhesy (n^{os} 15 et 16) sont inscrits des trois premières phrases de la formule, tandis que le chaouabty de Khâemouaset (n^o 14) et les deux chaouabtys de Djéhoutymès (n^{os} 12 et 13) ne comprennent que les deux premières. Le début de la formule inscrit, plus ou moins long, vaut quoi qu'il en soit pour le tout. De fait, le chaouabty de Tjay (n^o 6), qui comprend l'essentiel de la formule, s'interrompt lui aussi brusquement, par manque de place, après le verbe *wb*³.

§ 69. D'un point de vue orthographique, plusieurs groupes textuels se dessinent assez nettement. Ainsi, Tjay (n^o 6), Mehou (n^o 9) et Setaou (n^o 10) présentent une telle proximité – jusque dans les erreurs – qu'ils semblent provenir du même atelier. Dans une moindre mesure, Djéhoutymès (n^o 11) peut aussi être rapproché de ce groupe, ainsi que Nakht (n^o 8), ces deux derniers semblant issus d'une tradition textuelle assez similaire.

Les statuettes de Nakht (n^o 8), Mehou (n^o 9) et Setaou (n^o 10) sont par ailleurs stylistiquement très proches, arborant le même costume des vivants, avec amulette-*tyt* et pilier-*djed* en mains pour Mehou et Nakht (non conservé chez Setaou, mais probablement à restituer). On sait que la statuette de Mehou (n^o 9) a été retrouvée à Aniba en Nubie, et que Setaou était vice-roi de Nubie, et les deux chaouabtys sont faits de ce grès rouge à gros grain assez caractéristique de la région. Ousermaatrênakht (n^o 4), vêtu du même costume, porte en main les mêmes attributs et le même type de perruque, mais semble de meilleure facture et ne procède quant à lui pas tout à fait de la même tradition textuelle. Tjay (n^o 6) porte une perruque similaire, mais est figuré momiforme, une houe dans chaque main.

Les différents chaouabtys de Djéhoutymès (n^{os} 11, 12 et 13) présentent des graphies très similaires et proviennent manifestement du même atelier. Amenhotep-Houy (n^o 5) est isolé, tant par ses graphies que par la forme de la statuette. Il en va de même pour Piay (n^o 7). Enfin, les graphies des chaouabtys de Khâemouaset (n^{os} 1 et 2) ne sont pas tout à fait identiques, ce qui indique probablement une origine différente, même s'ils présentent plusieurs similitudes stylistiques.

98. H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 285 : « Khaemuas, and similarly the private shabti owners who followed his example, speak these words to their own likeness. »

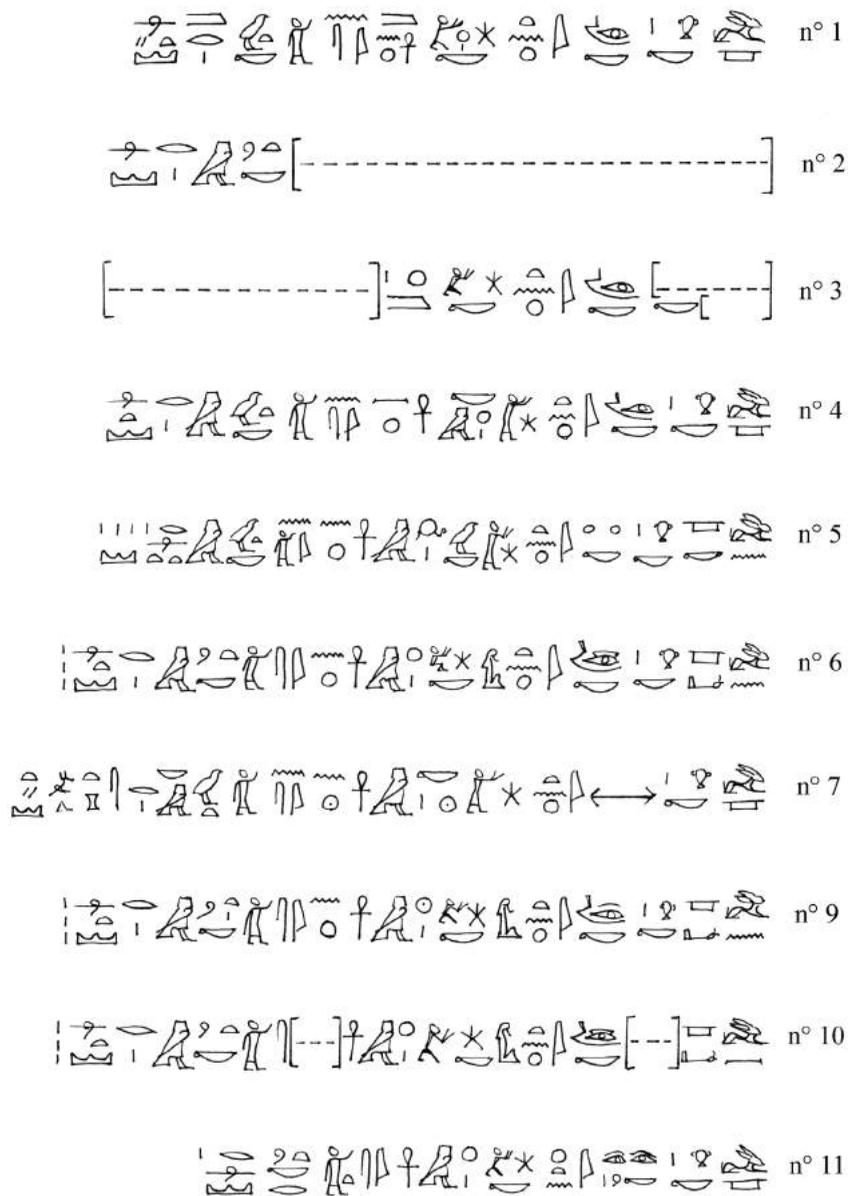


Fig. 17. Tableau synoptique de la « formule de Khâemouaset » complète (I) :

- n° 1. chaouabty de Khâemouaset, Louvre N 456 B (E 917) ;
- n° 2. chaouabty de Khâemouaset, FGA 514 ;
- n° 3. chaouabty de Khâemouaset, UC 40502 ;
- n° 4. chaouabty de Ousermaâtrênakht, Le Caire CG 47220 ;
- n° 5. chaouabty de Amenhotep-Houy, Durham, Oriental Museum EG 518 (N1859) ;
- n° 6. chaouabty de Tjay, Leyde AF 11a ;
- n° 7. chaouabty de Piay, Vienne AS 19 ;
- n° 9. chaouabty de Mehoy, Penn Museum E 11092 ;
- n° 10. chaouabty de Setaou, BM EA 33921 ;
- n° 11. chaouabty de Djéhoutymès, collection particulière.

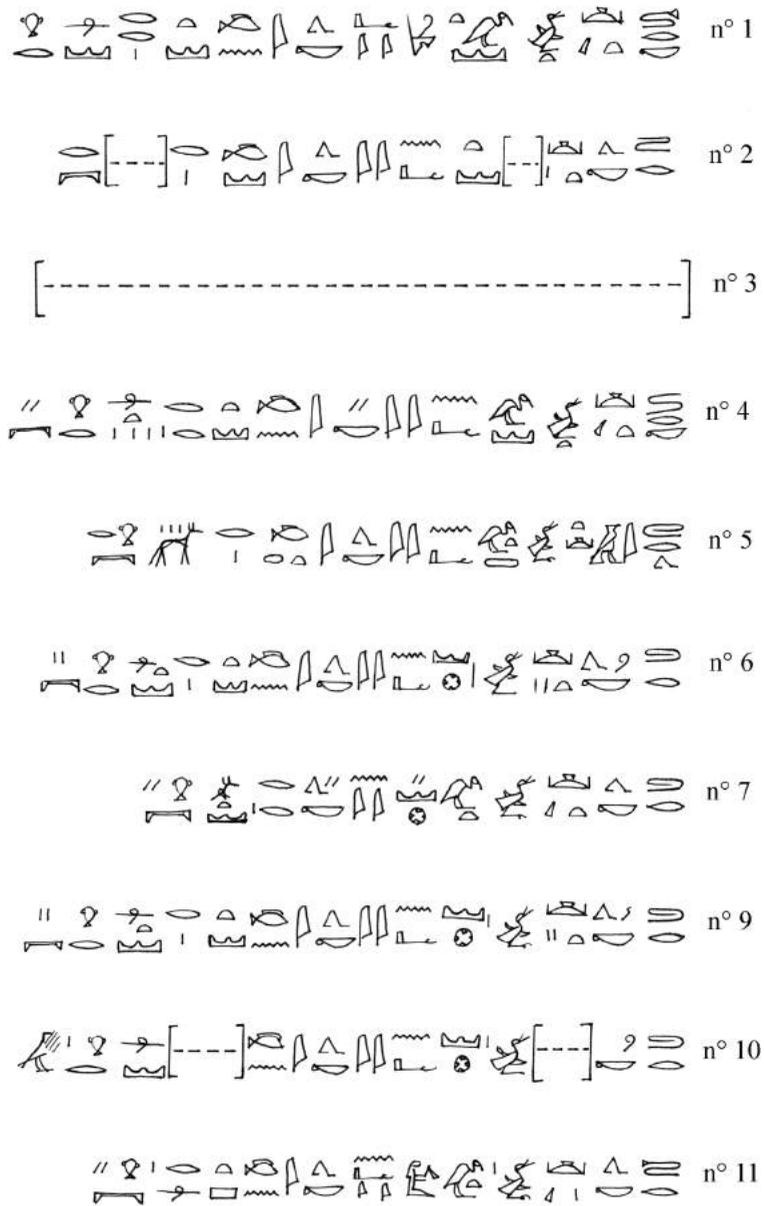


Fig. 18. Tableau synoptique de la « formule de Khâemouaset » complète (II) :

- n° 1. chaouabty de Khâemouaset, Louvre N 456 B (E 917) ;
- n° 2. chaouabty de Khâemouaset, FGA 514 ;
- n° 3. chaouabty de Khâemouaset, UC 40502 ;
- n° 4. chaouabty de Ousermaâtrênakht, Le Caire CG 47220 ;
- n° 5. chaouabty de Amenhotep-Houy, Durham, Oriental Museum EG 518 (N1859) ;
- n° 6. chaouabty de Tjay, Leyde AF 11a ;
- n° 7. chaouabty de Piay, Vienne ÄS 19 ;
- n° 9. chaouabty de Mehoy, Penn Museum E 11092 ;
- n° 10. chaouabty de Setaou, BM EA 33921 ;
- n° 11. chaouabty de Djéhoutymès, collection particulière.

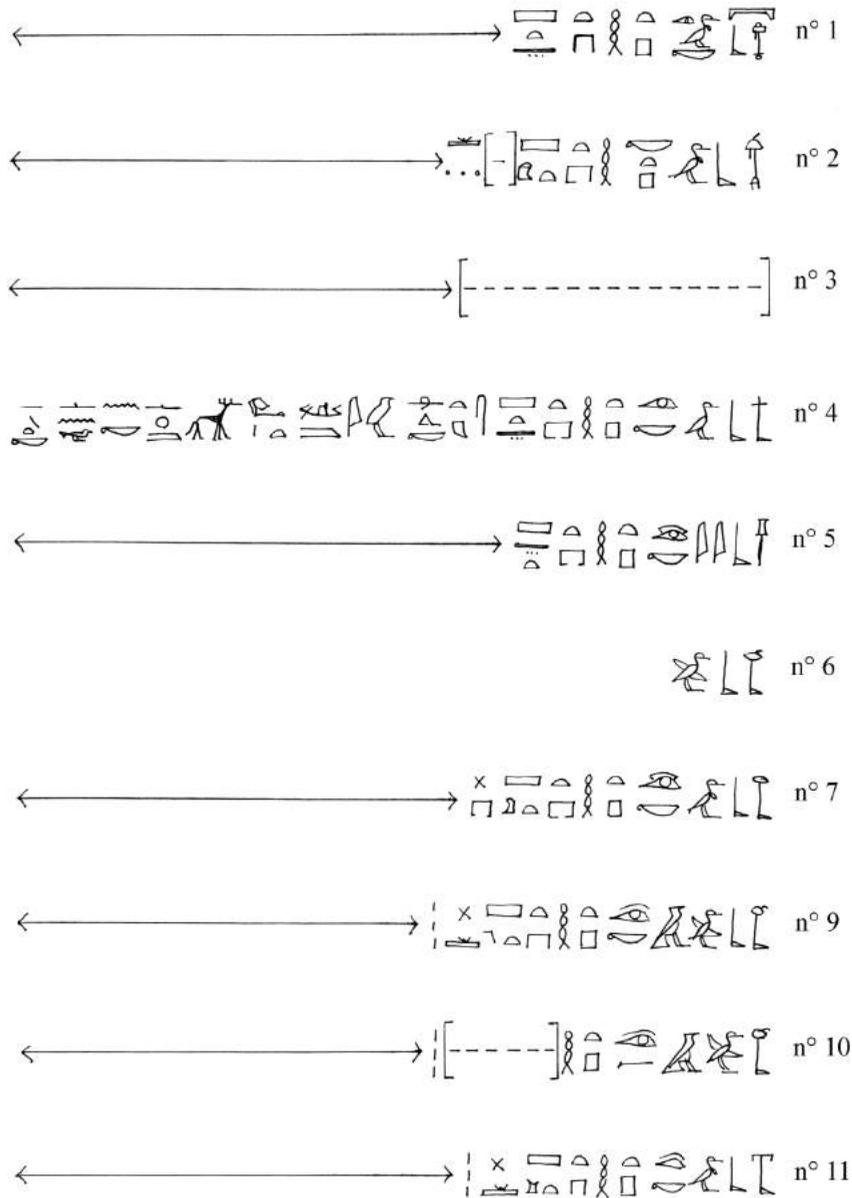


Fig. 19. Tableau synoptique de la « formule de Khâemouaset » complète (III) :

- n° 1. chaouabty de Khâemouaset, Louvre N 456 B (E 917) ;
- n° 2. chaouabty de Khâemouaset, FGA 514 ;
- n° 3. chaouabty de Khâemouaset, UC 40502 ;
- n° 4. chaouabty de Ousermaâtrênakht, Le Caire CG 47220 ;
- n° 5. chaouabty de Amenhotep-Houy, Durham, Oriental Museum EG 518 (N1859) ;
- n° 6. chaouabty de Tjay, Leyde AF 11a ;
- n° 7. chaouabty de Piay, Vienne AS 19 ;
- n° 9. chaouabty de Mehoy, Penn Museum E 11092 ;
- n° 10. chaouabty de Setaou, BM EA 33921 ;
- n° 11. chaouabty de Djéhoutymès, collection particulière.

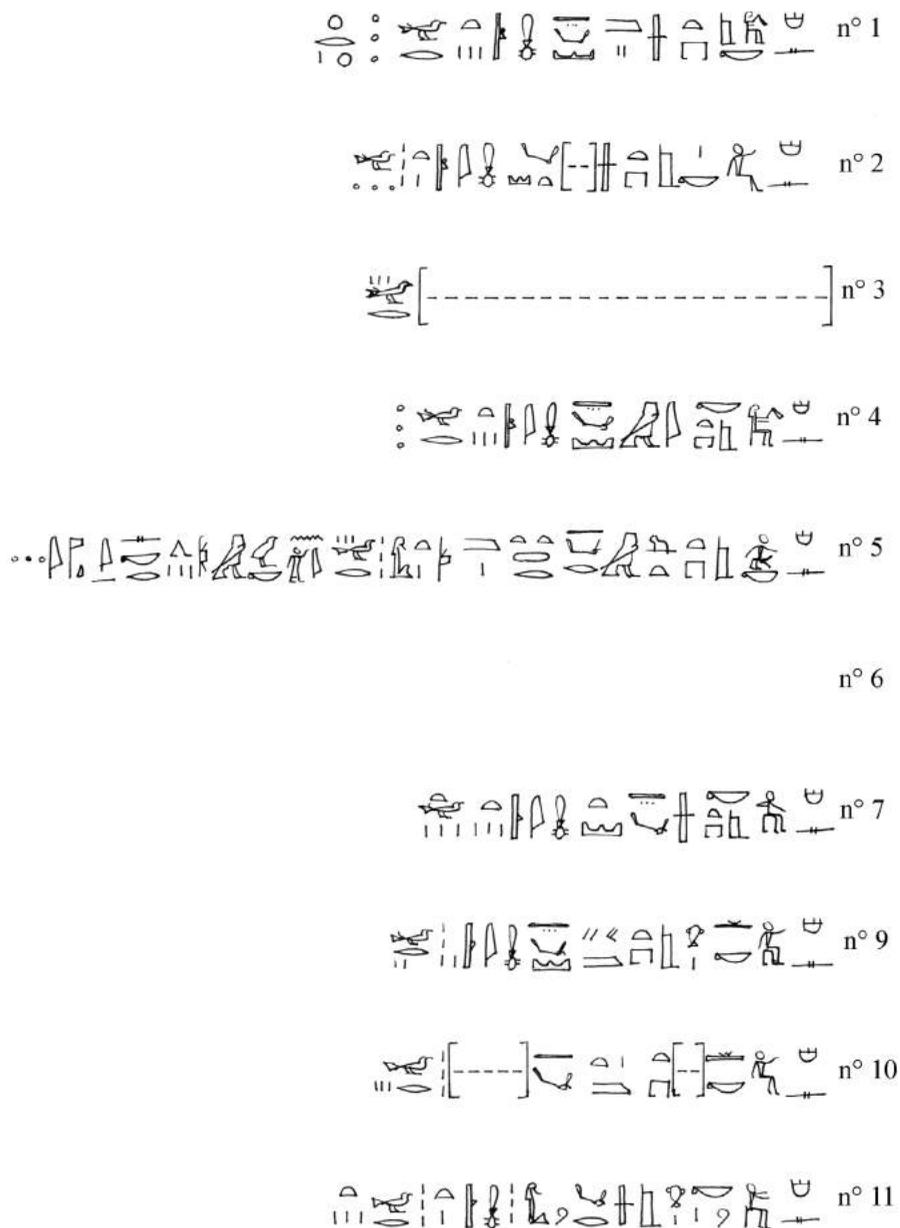


Fig. 20. Tableau synoptique de la « formule de Khâemouaset » complète (IV) :

- n° 1. chaouabty de Khâemouaset, Louvre N 456 B (E 917) ;
- n° 2. chaouabty de Khâemouaset, FGA 514 ;
- n° 3. chaouabty de Khâemouaset, UC 40502 ;
- n° 4. chaouabty de Ousermaâtrênakht, Le Caire CG 47220 ;
- n° 5. chaouabty de Amenhotep-Houy, Durham, Oriental Museum EG 518 (N1859) ;
- n° 6. chaouabty de Tjay, Leyde AF 11a ;
- n° 7. chaouabty de Piay, Vienne ÄS 19 ;
- n° 9. chaouabty de Mehoy, Penn Museum E 11092 ;
- n° 10. chaouabty de Setaou, BM EA 33921 ;
- n° 11. chaouabty de Djéhoutymès, collection particulière.

	n° 12	n° 13	n° 14	n° 15	n° 16
Fig. 21. Tableau synoptique de la « formule de Khâemouaset » abrégée :					
n° 12. chaouabty Douamoutef de Djéhoutymès, Toledo Museum of Art 1915.128;					
n° 13. chaouabty Douamoutef de Djéhoutymès, FGA 538; n° 14. chaouabty de Khâemouaset, collection particulière;					
n° 15. chaouabty de Râmessouhesy, Liverpool 56.20.520;					
n° 16. chaouabty de Râmessouhesy, Leyde CI II.					

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

§ 70. « Que ton visage s’ouvre (a), afin que tu voies le disque solaire (b), que tu adores Rê en vie, que tu sois appelé à Ro-Setaou (c), que tu circules (d) dans la butte de Tjamout (e), que tu parcoures (f) la vallée de/vers Ro-Setaou supérieure (g), que tu ouvres la *tjepehet* secrète (h), et que tu t’installes à la place qui est dans Ta-djéser comme le grand équipage (i). »

- a. L’expression *wn-hr*, « ouvrir le visage » désigne avant tout l’action d’apporter la lumière (signifiant le retour à la vie) au dieu ou au mort⁹⁹, par l’ouverture des portes du naos dans les rituels ou par l’apparition du soleil à l’horizon oriental du ciel¹⁰⁰. Il existe d’ailleurs probablement un lien direct entre cette ouverture du visage à la lumière et l’emploi du verbe *shd*, « éclairer » du chapitre 6 du *Livre des Morts* inscrit sur les chaouabtys¹⁰¹. Cet emploi de l’expression *wn-hr* au Nouvel Empire trouve certainement sa source dans des formules du Moyen Empire inscrites sur certains sarcophages¹⁰². Son emploi dans la « formule de Khâemouaset » procède donc d’une longue tradition, dont elle se démarque cependant par sa reformulation et le contexte théologique local¹⁰³.

99. Sur l’illumination du mort par les rayons du soleil à partir de la XVIII^e dynastie, voir H. KOCKELMANN, « Sunshine for the Dead: On the Role and Representation of Light in the Vignette of Book of the Dead Spell 154 and Other Funerary Sources from Pharaonic and Graeco-Roman Egypt », dans R. Jasnow, Gh. Widmer (éd.), *Illuminating Osiris: Egyptological Studies in Honor of Mark Smith*, Material and Visual Culture of Ancient Egypt 2, Atlanta, 2017, p. 188-189.

100. Voir A. LOHWASSER, *Die Formel « Öffnen des Gesichts »* (essentiellement p. 41-48 sur le lien avec la lumière); W. GUGLIELMI, K. BUROH, dans J. van Dijk (éd.), *Essays on Ancient Egypt in Honour of Herman Te Velde*, Egyptological Memoirs 1, Groningen, 1997, p. 123 (a); N. TACKE, *Das Opferritual des ägyptischen Neuen Reiches II*, OLA 222, Louvain, 2013, p. 37 (a).

101. Voir A. LOHWASSER, *op. cit.*, p. 44; H.D. Schneider, *Shabtis I*, p. 131-133; J.-L. Chappaz, *EAO* 84, 2017, p. 5-7.

102. Voir A. LOHWASSER, *op. cit.*, p. 41-42.

103. Voir A. LOHWASSER, *op. cit.*, p. 47-48. Voir aussi l’hymne à Ptah-Sokar-Osiris de la stèle memphite de Ptahmès (New York MMA 67.3) décrivant la fête de Sokar à la XVIII^e dynastie: « Puisses-tu ouvrir le visage

- b. Comme l'a déjà souligné Hans Schneider, certaines formules liées aux chaouabtys de la deuxième moitié de la XVIII^e dynastie mentionnent déjà la possibilité de « voir le disque solaire » (*m³³ jtn*), en relation ou non avec Ro-Setaou¹⁰⁴. Ces textes trouvent même des parallèles bien antérieurs, si ce n'est dans la formulation du moins dans l'idée; Hans Schneider signale ainsi le chaouabty de Iounefer, retrouvé à Hawara, et daté de l'époque d'Amenemhat III, inscrit d'une formule *hetep-di-nesou* à « Osiris maître de Ro-Setaou », afin qu'il accorde à son dédicant de « sortir de la Douat afin qu'il voie le soleil lorsqu'il sort à l'horizon ». La graphie employée pour désigner le soleil (le seul signe ☉) autorise même ici tant une lecture *jtn*, « disque » que *r^c*, « soleil »¹⁰⁵. Sur un autre chaouabty de Khâemouaset, retrouvé au Sérapéum, la légende indique « puisses-tu voir le disque/soleil (☉) quand il se place sur tes membres¹⁰⁶ ». On notera que, dans la « formule de Khâemouaset », la distinction est clairement faite entre le dieu (Rê), objet de l'adoration (*dw³*), et sa manifestation physique (le disque *jtn*), que l'on peut appréhender par la vue (*m³³*).
- c. L'appel dont il est question peut être interprété de plusieurs manières. D'une part, il peut s'agir de l'appel prononcé par les prêtres en charge de la distribution des offrandes dans la nécropole, tant pour les dieux que pour les défunts, et auquel font allusion plusieurs formules d'offrandes funéraires¹⁰⁷. D'autre part, l'expression peut faire référence au fait d'être appelé pour rejoindre les dieux et les morts bienheureux, et participer ainsi aux activités de ceux-ci, telles que le halage de la barque solaire, l'accompagnement du dieu, thème aussi attesté dans les formules d'offrandes funéraires¹⁰⁸. Enfin, lors de la procession de Sokar¹⁰⁹, le cérémoniaire, représenté en tête de cortège, tient un rouleau déroulé

de celui qui est dans la nécropole » (voir A.B. KAMAL, « Sur une stèle aujourd'hui perdue », *RT* 27, 1905, p. 30; S.A.B. MERCER, « The Gorringer Collection of Egyptian Antiquities », *RT* 36, 1914, p. 176-178 et pl. 9).

104. H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* I, p. 284. Sur la boîte à chaouabtys Brooklyn 50.130 d'Amenemhat, premier témoignage recensé par H.D. Schneider de cette expression, voir Ed. BLEIBERG, « Reused or Restored? The Wooden *Shabti* of Amenemhat in the Brooklyn Museum », dans S.H. D'Auria (éd.), *Offerings to the Discerning Eye. An Egyptological Medley in Honor of Jack A. Josephson*, CHANE 38, Leyde, Boston, 2010, p. 39-43.

105. Voir par exemple certaines graphies abrégées de *jtn* dans les *Coffin Texts* (R. VAN DER MOLEN, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, PdÄ 15, Leyde, Boston, Cologne, 2000, p. 59).

106. Chaouabty Louvre N 445 B, voir J.-L. BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Antienne Égypte*, p. 233-235 (92).

107. Voir *Wb* II, 205, 2-4; G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 78, n. 235 (avec références) et 79-80; W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, ÄF 24, Glückstadt, 1968, *Bitte* 147 p. 240; J. ASSMANN, *Images et rites de la mort dans l'Égypte ancienne. L'apport des liturgies funéraires*, Paris, 2000, p. 101-102; Ph. COLLOMBERT, « Hout-sekhem et le septième nome de Haute Égypte III : les cultes de Hout-sekhem à la XVIII^e dynastie », dans Chr. Zivie-Coche, I. Guermeur (éd.), « Parcourir l'éternité ». *Hommages à Jean Yoyotte*, BEPHE 156, Turnhout, 2012, p. 348. Voir encore, par exemple, à Memphis, le souhait d'« être appelé à Ro-Setaou » dans la tombe de Paser à Saqqara (G.T. Martin, *The Tomb-Chapels of Paser and Ra'ia at Saqqâra*, EES-ExcMem 52, Londres, 1985, pl. 10) ou l'appel du cérémoniaire dans la tombe d'Horemheb (G.T. MARTIN, *The Memphite Tomb of Horemheb, Commander in Chief of Tutankhamun I. The Reliefs, Inscriptions, and Commentary*, EES-ExcMem 55, Londres, 1989, p. 33 pl. 25, l. 6).

108. Voir W. BARTA, *Aufbau*, *Bitte* 147 p. 152. Voir G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 12-38 et 77-81; G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 67-68. Voir aussi le souhait très clair d'être « appelé parmi les suivants de Sokar » ajouté en fin de formule de Khâemouaset sur le chaouabty d'Amenhotep-Houy (voir *infra*, § 70, n. (i)).

109. Voir THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu IV. Festival Scenes of Ramses III*, OIP 51, Chicago, 1940, pl. 224; G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 67; G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 53.

qu'il lit, et la légende indique qu'« il appelle les paroles » (*njs=f md.wt*); derrière lui avance l'équipe des haleurs, composée au premier chef de « Grands et Amis » (*wr.w smhr.w*) suivis de fils royaux (*s³-nsw n h.t=f*) et de prêtres (*hm.w-ntr*), qui est décrite dans la légende comme « l'assemblée (qui) lui répond ». Il y a donc un jeu d'appel et de réponses auquel notre texte pourrait aussi faire ici allusion. De fait, il est probable que l'ensemble de ces interprétations étaient convoquées pour n'en plus former qu'une dans l'esprit du concepteur de la formule.

Comme l'a bien montré notre récipiendaire¹¹⁰, Ro-Setaou désigne tout à la fois une région du monde infernal et le territoire qui se situe au sud des grandes pyramides de Giza, sur une étendue encore mal définie, mais qui s'étirait peut-être jusqu'à la nécropole de Saqqara¹¹¹. Cette double identification permet elle aussi de fondre en un seul, périple solaire et pérégrinations de Sokar.

- d. Le verbe *phr* implique ici une circulation longue et parsemée d'étapes. Le terme est d'un emploi particulièrement prégnant dans les descriptions des fêtes de Sokar et du rituel de *phr jnb.w/h³ jnb.w*, « circuler autour des murs¹¹² », possiblement depuis les premières attestations sur la Pierre de Palerme et jusqu'aux plus récentes¹¹³.

Il est actuellement impossible de retracer les pérégrinations de Sokar dans la région memphite lors de la fête qui porte son nom, à quelque époque que ce soit¹¹⁴. La difficulté de l'exercice est accentuée par le fait que notre principale source d'information reste la description qui en est faite sur les murs du temple de Ramsès III à Médinet Habou. Or, cette version thébaine de la XX^e dynastie ne reflète pas nécessairement la réalité du rituel tel qu'il se déroulait à Memphis. Il est fort probable qu'elle s'en inspire largement¹¹⁵, mais aussi qu'elle était déjà ici adaptée aux réalités culturelles et topographiques propres à

110. Voir Chr. ZIVIE-COCHE, *LÄ V*, 1984, col. 304-306, s.v. « Ro-setau ».

111. Sur Ro-Setaou, voir surtout *ibid.*, col. 303-309, s.v. « Ro-setau »; ead., *Giza au deuxième millénaire*, p. 292-295; ead., « Bousiris du Létopolite », dans *Livre du centenaire, 1880-1980*, MIFAO 104, Le Caire, 1980, p. 91-107; ead., « Aux marges de Memphis : Giza », dans A.-P. Zivie (éd.), *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire, nouvelles données, nouvelles questions. Actes du colloque Cnrs, Paris, 9 au 11 octobre 1986*, Paris, 1988, p. 114-116.

112. Voir G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 30-31; G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 13-14; N. STARING, « The Title *h³.ty-^c.w h³ inb.w n.w Pth*, "Mayor of Beyond the Walls of Ptah", and Early 19th Dynasty Temple Building at Memphis », *ZÄS* 142, 2015, p. 171-172.

113. Dans le très tardif « Livre de parcourir l'éternité », dans un passage relatif aux rites de la « butte de Djémé » memphite (II, 15-16), il est encore fait emploi du verbe *phr* (voir Fr.-R. HERBIN, *Le livre de parcourir l'éternité*, OLA 58, Louvain, 1994, p. 131-132; Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque et ses antécédents », dans Chr. Thiers [éd.], *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 1)*, CENiM 3, Montpellier, 2009, p. 197-198).

114. Voir G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 106-107; G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 66-70; I.E.S. EDWARDS, « The Shetayet of Rosetau », dans L.H. Lesko (éd.), *Egyptological Studies in Honor of Richard A. Parker*, Hanover, Londres, 1986, p. 33-36. Voir encore H. WILLEMS, dans Chr. Geisen (éd.), *Ritual Landscape and Performance. Proceedings of the International Conference on Ritual Landscape and Performance*, Yale University, September 23-24, 2016, YES 13, New Haven, 2020, p. 31.

115. C'est ce qu'en dit Ramsès III lui-même (voir G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 71; G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 34).

la région thébaine¹¹⁶. Par ailleurs, le déroulement même des événements dans ces reliefs fait encore l'objet de débats¹¹⁷. Quoi qu'il en soit, le rite – attesté dès les plus hautes époques – de « circuler autour des murs¹¹⁸ » (*phr h3 jnb.w*), qu'il soit originellement lié à la fête de Sokar ou y ait été intégré plus tard, incluait au Nouvel Empire un passage dans la nécropole memphite de Ro-Setaou¹¹⁹ ; à cette époque, les célébrations de la fête de Sokar comprenaient certainement des stations tant dans la nécropole que dans la ville de Memphis, étalées sur plusieurs jours¹²⁰.

Contrairement à ce que pensent G.A. Gaballa et K.A. Kitchen¹²¹, l'emploi de ce verbe n'est cependant pas réservé à la seule fête de Sokar.

- e. La butte de Tjamout, mentionnée dans plusieurs autres documents au nom de Khâemouaset¹²², est située dans la nécropole de Ro-Setaou à Memphis¹²³, et plus particulièrement dans sa partie supérieure, comme en témoigne la mention de « Renenoutet dans Tjamout du haut » (*rnn-wt.t m t3-mw.t m hr.t*) de la stèle du sphinx¹²⁴, qui rappelle la mention de « Ro-Setaou supérieure » (*r3-st3w hry*), citée plus bas et dans d'autres textes similaires en compagnie de la « butte de Tjamout¹²⁵ ». « Ro-Setaou supérieure » désigne plus précisément la partie occidentale (« en hauteur ») de la nécropole, où se situait donc ladite butte¹²⁶, très vraisemblablement à Giza-sud¹²⁷. Si la topographie et la localisation exacte de plusieurs des monuments de la zone restent encore conjecturales, un constat se dégage cependant clairement : la nécropole de Ro-Setaou, à Giza-sud, était composée de nombreux

116. La fête de Sokar fit nécessairement l'objet d'adaptation en fonction des époques et surtout des lieux où elle était célébrée (pour les époques tardives, sur le trajet des fêtes de Sokar au temple d'Edfou, voir J.-Cl. Goyon, « La fête de Sokaris à Edfou à la lumière d'un texte liturgique remontant au Nouvel Empire », *BIFAO* 78, 1978, p. 428-438 ; S. CAUVILLE, *La théologie d'Osiris à Edfou*, BdE 91, Le Caire, 1983, p. 177-179 ; pour le trajet d'un rituel sokarien à Karnak, voir P. BARGUET, *Le Papyrus N. 3176 (S) du Musée du Louvre*, BdE 37, Le Caire, 1962, p. 44-49). Dans le cadre de l'exportation des rites sokariens memphites, K.J. EATON, « The Festivals of Osiris and Sokar in the Month of Khoiak: The Evidence from Nineteenth Dynasty Royal Monuments at Abydos », *SAK* 35, 2006, p. 75-101, pl. 5-6, montre cependant que fêtes d'Osiris et fêtes de Sokar sont encore bien dissociées sous Séthi I^{er} et Ramsès II à Abydos.

117. Voir G. BURKARD, *Spätzeitliche Osiris-Liturgien im Corpus der Asasif-Papyri*, ÄAT 31, Wiesbaden, 1995, p. 247-249, qui examine les théories développées par G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 1-76 et G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*.

118. Sur la valeur « hors les murs (= hors de Memphis) » de l'expression *h3 jnb.w*, voir St. PASQUALI, B. GESSLER-LÖHR, « Un nouveau relief du grand intendant de Memphis, Ipy, et le temple de Ptah du terrain-*b'h* » *BIFAO* III, 2011, p. 286-287 ; N. STARING, *ZÄS* 142, 2015, p. 173-175.

119. À l'Ancien Empire déjà, le dieu Sokar semble faire le tour de la nécropole memphite, voir P. POSENER-KRIEGER, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-kakaï I*, BdE 65, Le Caire, 1976, p. 72-73.

120. Voir G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 77-78 ; G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 67-70 ; I.E.S. EDWARDS, dans L.H. Lesko (éd.), *Egyptological Studies in Honor of Richard A. Parker*, p. 33-36.

121. G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 69.

122. Voir Ph. COLLOMBERT, à paraître.

123. Voir Chr. ZIVIE-COCHE, *Giza au deuxième millénaire*, p. 295-297.

124. *Ibid.*, p. 125-144, NE 14 ; B.M. BRYAN, *The Reign of Thutmose IV*, Baltimore, Londres, 1991, p. 144-150.

125. Voir *infra*.

126. Voir Chr. ZIVIE-COCHE, *op. cit.*, p. 293.

127. Voir *ibid.*, p. 295-297 ; Chr. ZIVIE-COCHE, dans A.-P. Zivie (éd.), *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire*, p. 116 ; Ph. COLLOMBERT, à paraître.

secteurs – tombes, mais aussi chapelles votives, sanctuaires, dépôts extra-sépulcraux, etc. –, à l’image du paysage cultuel que l’on peut, plus facilement, restituer à Abydos. Plusieurs de ces secteurs devaient faire l’objet des pérégrinations et étapes évoquées dans les fêtes de Sokar, et dont la « formule de Khâemouaset » résonne aussi comme un écho.

- f. Le verbe $n^c y$ ¹²⁸ a primitivement le sens de « se déplacer en barque ». Il est employé notamment pour le voyage de la barque solaire¹²⁹ ou des barques divines lors des sorties du temple, sens probablement prégnant ici.
- g. Seuls les chaouabtys de Khâemouaset, Louvre N 456 B (n° 1), Ousermaâtrênakht, musée du Caire CG 47220 (n° 4) et Piay, Vienne ÄS 19 (n° 7) font usage de la préposition r , « vers » ($jn.t r r^3-st^3w$). Les autres versions semblent employer un génitif direct ($jn.t r^3-st^3w$)¹³⁰.

La « vallée vers/de Ro-Setaou supérieure » est très certainement la même vallée que celle qui est mentionnée dans la stèle de Khâemouaset retrouvée au sud-est des pyramides de Giza, aux alentours de Nazlet Batran¹³¹. Dans cette dernière, Khâemouaset espère « circuler (dans) la vallée (...) dans cette montagne de Ro-Setaou supérieure » ($phr=f.jn.t (...) m dw pf n(y) r^3-st^3w hry$). Dans le cintre, Khâemouaset est qualifié de « h^3ty -^c dans la butte de Tjamout, supérieur des secrets dans Ro-Setaou », confirmant le lien entre la vallée de Ro-Setaou et Tjamout.

Cette « vallée vers/de Ro-Setaou supérieure » mentionnée dans la « formule de Khâemouaset » doit certainement être identifiée avec la « vallée auguste » ($jn.t šps.t$), attestée sur plusieurs monuments de provenance memphite, au contexte similaire. Ainsi, un chaouabty de Khâemouaset retrouvé au Sérapéum le mentionne-t-il comme « Horus dans la grande vallée auguste » ($hr m.jn.t šps.t wr.t$), en liaison avec la *tjepehet*¹³² ; dans un autre chaouabty du même Khâemouaset, le prince s’adresse « aux Grands de la Butte de Tjamout » chargés de protéger « la *sebekhet* des dieux de la vallée auguste » ($sbh.t ntr.w n(y).w.jn.t šps.t$), identifiés à l’« Assemblée de Ro-Setaou » ($d^3d^3.t r^3-st^3w$)¹³³. Sur un monument du contemporain de Khâemouaset, le gouverneur de Memphis et grand intendant du domaine de Ptah Ptahmès, ce dernier invoque « Osiris maître de Ro-Setaou, le grand dieu dans la vallée auguste, au milieu de ceux qui sont dans la nécropole » ($wsjr nb r^3-st^3w ntr wr m.jn.t šps.t hry-jb jmy.w hr.t-ntr$)¹³⁴.

128. Wb II, 206, 7-18.

129. Notamment dans le *Livre des Deux Chemins* (CT VII, 254e), dont la « formule de Khâemouaset » reprend plusieurs des thèmes.

130. Khâemouaset FGA 514 (n° 2); Amenhotep-Houy Durham EG 518 (n° 5); Tjay Leyde AF 11a (n° 6); Mehout Penn Museum E 11092 (n° 9); Djéhoutymès (n° 11). Le passage est lacunaire chez Khâemouaset UC 40502 (n° 3) et Setaou BM EA 33921 (n° 10), et m’est resté inaccessible chez Nakht (n° 8).

131. Voir St. PASQUALI, « Des fouilles « discrètes » à Ro-Sétaou en 1931 ? », GM 215, 2007, p. 7-8 ; Id., « Des fouilles « discrètes » à Ro-Sétaou en 1931 ? II : La stèle du prince Khâemouaset », GM 228, 2011, p. 59-63 pour la localisation de la découverte.

132. Louvre N 445 a (voir J.-L. BOVOT, *op. cit.*, p. 230-232, avec bibliographie).

133. Chaouabty vu dans le commerce d’art, aimablement signalé par Ivan Guerneur ; voir *infra*, § 92.

134. Leyde K 10-13 (voir KRI III, 174, 10).

Sur un relief de tombe memphite datée de la fin de la XVIII^e dynastie, il est fait mention de « tous les dieux de la vallée auguste, (afin) qu'ils accordent d'aller et venir dans Ro-Setaou¹³⁵ ».

Sur une statue du Grand Prêtre de Ptah Ptahmès, qui vécut sous Thoutmosis IV, le prêtre en appelle aux « dieux de la vallée auguste » dans un passage où il est fait mention de la fête de Sokar¹³⁶.

C'est encore certainement la même vallée qui est désignée comme la « vallée des bienheureux » (*jn.t 3h.w-jqr.w*) sur un autre chaouabty de Khâemouaset¹³⁷, ou comme « la grande vallée (*jn.t wr.t*) de Houtkaptah » sur la stèle du directeur des appartements royaux Ptahmès (vers la fin de la XVIII^e dynastie), toujours en association avec la fête de Sokar¹³⁸. Ces « dieux » anonymes plusieurs fois cités en relation avec la « vallée auguste » pourraient faire allusion à la pluralité des cultes attestés dans l'ensemble de la Vallée. Ils pourraient aussi désigner plus spécifiquement l'assemblée divine, le tribunal de l'au-delà, les morts enterrés dans la nécropole, rois ou particuliers, toutes ces catégories n'en formant probablement qu'une seule¹³⁹.

- h. La « *tjepehet* secrète » est une désignation d'une partie du monde souterrain qui apparaît dans le *Livre de l'Amdouat*, le *Livre des Cavernes* et le *Livre des Morts*¹⁴⁰; un accès à celle-ci est censé se trouver dans la région memphite. Une séquence quasi parallèle est employée dans la description de la fête de Sokar pour désigner une des barques de la procession : elle est « celle qui fait ouvrir la *tjepehet* secrète¹⁴¹ » (*swb3 tph.t 3t3.t*). Cette *tjepehet* memphite, parfois nommée *jmh.t*, est aussi une désignation de la caverne d'où est issue la crue de Basse Égypte¹⁴², un lieu central de l'action de Khâemouaset dans la nécropole de Ro-Setaou. Elle fait l'objet, dans ses monuments et dans ceux des personnes

135. Chicago, Field Museum 31291-2 (voir G.T. MARTIN, *Corpus of Reliefs of the New Kingdom from the Memphite Necropolis and Lower Egypt I*, StudEg, Londres, 1987, p. 13 et pl. 7, n° 18).

136. CGC 584 (voir Ch. MAYSTRE, *Les grands prêtres de Ptah de Memphis*, OBO 113, Fribourg, 1992, p. 259). Une attestation lacunaire et plus tardive figure peut-être dans le Book of Hours, 26,2 (*[jn.t] šps.t*; voir St. PASQUALI, dans A. Gasse, Fr. Servajean, Chr. Thiers [éd.], *Et in Aegypto et ad Aegyptum. Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, CENiM 5/III, Montpellier, 2012, p. 552, 555 et 560, n. i). Noter enfin que *jn.t šps.t* n'est peut-être pas toujours expressément une dénomination memphite (voir KRI III, 185, 6).

137. Collection Emmacha 52, voir H.C. LOFFET, *La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes*, Tome I, p. 162-170 et *infra*, § 77.

138. Stèle New York MMA 67.3 (voir A.B. KAMAL, RT 27, 1905, p. 29-31; S.A.B. MERCER, RT 36, 1914, p. 176-178 et pl. 9).

139. Voir *infra*, § 94-95.

140. Wb V, 365, 10.

141. Voir THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu IV*, pl. 226 (l. 49-50) : G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 10, avec les corrections proposées par G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 44 et n. 124.

142. Voir déjà J.F. BORGHOUTS, *The Magical Texts of Papyrus Leiden I* 348, OMRO 51, 1971, p. 194-198; J. BERLANDINI, « Ptah-démiurge et l'exaltation du ciel », *RdE* 46, 1995, p. 29-31; sur les développements locaux tardifs, voir D. DEVAUCHELLE, dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion: The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur II*, OLA 85, Louvain, 1998, p. 603-605; M. ZECCHI, *The Naos of Amasis. A Monument for the Reawakening of Osiris*, PALMA 20, Leyde, 2019, p. 98-99.

de son cénacle, de mentions fréquentes et de recherches graphiques issues de réflexions théologiques liées au statut de Iounmoutef dont se pare Khâemouaset¹⁴³.

Ousermaâtrênakht est le seul à introduire ici une séquence supplémentaire : « Puisses-tu halier la barque à l'avant de(s) chacal(s)/dignitaire(s)¹⁴⁴ », suivie d'une phrase qu'un examen direct du monument ne m'a pas permis de comprendre avec certitude¹⁴⁵. Le signe  a été assez diversement interprété par les traducteurs¹⁴⁶. Il est ici ambivalent et désigne en fait aussi bien le chacal-*s3b* que le dignitaire-*s3b*, ces deux termes faisant référence à deux thèmes originellement différents, mais qui sont ici connectés grâce à l'emploi du signe . *A priori*, la mention des chacals tirant la barque fait clairement référence aux déplacements de la barque solaire halée par ces animaux, dont on connaît plusieurs attestations tant iconographiques¹⁴⁷ que textuelles¹⁴⁸. Mais elle se double ici d'une évocation des rites de halage

143. Je me propose de revenir plus tard sur le détail de ces développements ; voir déjà Ph. COLLOMBERT, dans A. Charron, Chr. Barbotin (éd.), *Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue*, p. 40.

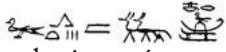
144. Sur l'original, il semble y avoir une deuxième tête de chacal à côté de la première, comme si le graveur avait essayé de figurer ainsi un duel/pluriel ; cela rappellerait la graphie employée sur la statue Florence 1790 du Grand Prêtre de Ptah Ptahmès (voir *infra*).

145. Les deux signes de la négation semblent assez clairs. On doit peut-être lire ici deux expressions parallèles du type *n hnr-tw=k n šn^c-tw=k*, « sans que tu sois retenu (ou) que tu sois repoussé », expression double bien attestée pour exprimer la liberté de mouvement dans la nécropole, et notamment dans le cimetière memphite : voir Wb III, 296, 3 ; Stèle Leyde AP 52 (P.A.A. BOESER, *Beschreibung IV*, pl. 9 = W. BARTA, *Aufbau*, p. 125, Bitte 138) ; Stèle Berlin ÄM 7290 (N. STARING, *RME 4*, 2020, p. 29 = W. BARTA, *Aufbau*, p. 123, Bitte 124) ; Stèle Vatican Museo Gregoriano Egizio inv. n° 251 (G. BOTTI, P. ROMANELLI, *Le sculture del Museo Gregoriano Egizio*, 1951, p. 77-78, pl. 60), du même Ptahmès déjà cité *supra*, n. 103 et n. 138 pour sa stèle New York MMA 67.3. Son utilisation ici exprimerait le fait que l'avancée de l'individu (et donc de la barque) ne saurait être entravée ; les signes ne correspondent cependant que très approximativement.

146. J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes*, p. 90 : « Anubis » ; H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 286 : « Seth » ; et plus justement Chr. ZIVIE-COCHE, *Giza au deuxième millénaire*, p. 207 : « dignitaires » (suivie par B. Russo, *RdE 55*, 2004, p. 121).

147. Voir M. HEERMA VAN VOSS, « The Jackals of the Sun-Boat », *JEA 41*, 1955, p. 127 ; Ph. DERCHAIN, *CdE 38*, 1962, p. 262-263. La scène est attestée au moins depuis l'époque de Ramsès II (G. MASPERO, *Rapports relatifs à la consolidation des temples. Temples immergés de la Nubie*, Le Caire, 1911, p. 156, fig. 13).

148. Attesté depuis au moins la fin de la XVIII^e dynastie, dans un hymne au soleil décrivant son parcours, où « les chacals sont rassemblés portant la corde d'avant, ils te tirent » (*s3b.w twt.=w hr h3ty, st3=sn tw*) (Stèle Berlin 7306, provenant de la tombe de Ramosé, datée de la fin de la XVIII^e dynastie : G.T. MARTIN, J. VAN DIJK et al., *The Tombs of Three Memphite Officials Ramosé, Khay and Pabes*, EES-ExcMem 66, Londres, 2001, p. 7-8 et pl. 4). Voir d'autres attestations chez J. ASSMANN, *Ägyptische Hymnen und Gebete*, OBO, Fribourg, 1999², p. 161 (n. à n° 61) et dans la note précédente. Ce sont probablement ces chacals qui sont nommés dès le début de la XVIII^e dynastie dans la 3^e heure de l'Amdouat, même s'ils ne sont pas représentés (E. HORNING, *Die Unterweltsbücher der Ägypter*, Zürich, Munich, 1992, p. 90, n. 23). La tête de chacal qui apparaît à l'avant du traîneau dans l'écriture du radical *bj3*, actuellement attesté pour la première fois dans un rare exemple des *Textes des Pyramides* (Pyr. 800d-801a, TP 437, version Pépy I^{er}) ; noter aussi le traîneau sans tête de chacal en Pyr. 647a, TP 370, version Pépy I^{er}) pourrait-il déjà faire allusion au même concept ? E. GRAEFE, *Untersuchungen zur Wortfamilie bj3-*, Cologne, 1971, p. 85-86, penche plutôt pour une origine liée au traîneau-*wnš*, actuellement attesté depuis le Moyen Empire quant à lui ; quoi qu'il en soit, les deux phénomènes sont peut-être liés.

de la barque de Sokar, lors de la fête duquel de hauts dignitaires, mais aussi le roi, tiraient la barque divine, comme en témoignent certaines représentations¹⁴⁹ et certains textes¹⁵⁰. Cette association de l'univers chthonien sokarien et du monde céleste du dieu Rê s'inscrit dans la théologie du « cycle solaire-osirien » qui se développe pleinement à partir de la XVIII^e dynastie, et dont la « formule de Khâemouaset » est aussi l'une des expressions¹⁵¹. On en viendrait même à se demander si le qualificatif honorifique de  qui est indiqué parfois devant le nom propre au Nouvel Empire (Wb III, 422, 1-2) ne pourrait pas être une allusion à l'implication, fictive ou non, de la personne nommée dans ces rites sokariens. Cette assimilation des chacals tirant la barque solaire et des dignitaires tirant la barque de Sokar trouve une autre belle expression sur une statue du Grand Prêtre de Ptah Ptahmès, sous Amenhotep III, dans l'épithète le qualifiant de  « celui dont la démarche est grande lors du halage de Sokar », où la suite de signes évoque une scène dans laquelle la barque de Sokar semble tirée par les chacals, qui prennent ici la valeur *sḏ*¹⁵². C'est ce rapprochement entre le rituel de Sokar memphite et la course de la barque solaire qui va pousser les théologiens du Nouvel Empire à employer une ancienne valeur *sḏ* du signe du chacal¹⁵³ dans certaines graphies du toponyme Ro-Setaou. Khâemouaset (ou son cénacle), féru de ce type de recherches graphiques, n'est pas l'inventeur de ce « rébus », car celui-ci figure déjà dans le temple de Séthi I^{er} à Abydos, dans les salles sokariennes, sous

149. Voir W.R. JOHNSON, « A Ptah-Sokar Barque Procession from Memphis », dans D. Aston et al. (éd.), *Under the Potter's Tree. Studies on Ancient Egypt Presented to Janine Bourriau on the Occasion of her 70th Birthday*, OLA 204, Louvain, 2011, p. 531-540, où l'on voit la barque de Sokar portée par des prêtres et tirée par le roi Amenhotep III et un homme qui est certainement le Grand Prêtre de Ptah. Cette scène correspond à une représentation similaire de la fête de Sokar gravée sur les parois du temple de Ramsès III à Médinet Habou (THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu* IV, pl. 223-224), où il est dit que le roi lui-même tire la barque, mais que ne confirme qu'en partie la représentation : le roi tient certes une corde, mais sans que celle-ci soit effectivement rattachée à la barque de Sokar (voir aussi G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 53). Il est lui-même précédé de plusieurs hauts dignitaires, fils royaux et prêtres, tirant la même corde, et qui semblent donc ici hâler le roi, comme si celui-ci était assimilé à Sokar. Il est probable que ce subterfuge permette de présenter ici le roi à la fois comme acteur et objet du rite (sur l'interprétation de cette scène, voir encore G. BURKARD, *Spätzeitliche Osiris-Liturgien im Corpus der Asasif-Papyri*, ÄAT 31, Wiesbaden, 1995, p. 248).

150. Voir par exemple le chapitre 100 du *Livre des Morts*, où l'allusion exprimée dans un chant du harpiste de la tombe du père divin Neferhotep sous Horemheb (voir R. HARI, *La tombe thébaine du père divin Neferhotep (TT 50)*, Genève, 1985, p. 14 et pl. IV, avec encore une allusion probable au même halage un peu plus loin dans la tombe [*Ibid.*, p. 49 et pl. 35] lors de la description des fêtes de Sokar auxquelles le grand personnage a d'ailleurs probablement réellement participé [*Ibid.*, p. 73-74]); G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 53-54 et 67-68; G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 55-58.

151. Voir M. SMITH, *Following Osiris. Perspectives on the Osirian Afterlife from Four Millennia*, Oxford, 2017, p. 271-355, chapitre 5 (avec bibliographie antérieure); et dernièrement, plus spécifiquement pour la région memphite, L. WEISS, « I am Re and Osiris », dans V. Verschoor, A.J. Stuart, C. Demarée (éd.), *Imaging and Imagining the Memphite Necropolis. Liber Amicorum Renée van Walsem*, EgUit 30, Leyde, 2017, p. 215-229, ainsi que l'article de St. Pasquali dans ce volume et *infra*, § 85.

152. Statue Florence 1790 (= *Urk.* IV, 1918, 10; Ch. MAYSTRE, *Les grands prêtres de Ptah de Memphis*, p. 273). Noter cependant que la séquence est écrite en colonne sur l'original, ce qui diminue en partie l'effet iconique; les petits caractères placés au-dessus de la barque divine pour écrire le nom de Sokar montrent cependant que tel était bien l'effet recherché.

153. Attestée dès l'Ancien Empire pour le chacal couché (voir R. Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch I. Altes Reich und Erste Zwischenzeit*, Mayence, 2003, p. 1268b-c).

la forme ¹⁵⁴, var. ¹⁵⁵, ¹⁵⁶, ¹⁵⁷, mais aussi ailleurs dans le verbe *st³*, « tirer » : ¹⁵⁸. Néanmoins, cette graphie rare est aussi attestée sous Ramsès II dans l'entourage plus ou moins proche du prince, par exemple dans le chaouabty à « formule de Khâemouaset » d'Amenhotep-Houy (¹⁵⁹), mais également dans la tombe memphite de Mosé (¹⁶⁰), dans une formulation qui rappelle beaucoup la « formule de Khâemouaset¹⁶¹ », chez Djéhoutyemheb (¹⁶¹), autre contemporain du prince dont la tombe présente plusieurs autres particularités graphiques particulièrement prisées par le cénacle memphite de Khâemouaset¹⁶², ou encore dans la tombe memphite du scribe Ameneminet, qui témoigne elle aussi par d'autres graphies spécifiques de sa connaissance des développements théologiques memphites de l'époque¹⁶³. Khâemouaset lui-même emploie, sur sa stèle de Giza, cette graphie avec le chacal marchant ¹⁶⁴. Le prince choisit, sur son chaouabty Louvre N 456 B à « formule de Khâemouaset », des graphies plus attendues dans la formule elle-même ( et ); en revanche, sur la colonne de texte gravée à l'arrière de la statuette, il porte le titre de « *repat*, celui qui préside à Ro-Setaou » (*rp^ct hnty r³-st³w*) et le toponyme γ présente la graphie exceptionnelle (¹⁶⁵). Le signe  trouve son origine formelle dans le signe , variante graphique, attestée au moins depuis la XVIII^e dynastie, de la plus courante triplification du signe  pour écrire le toponyme Ro-Setaou (¹⁶⁶); si le signe  représente un verrou traversé par une cordelette¹⁶⁷, la réinterprétation formelle par Khâemouaset figure trois têtes de chacal reliées par une corde, rappel des canidés attachés tirant les barques de Rê et/ou de Sokar.

154. KRI I, 171, 14-16.

155. A.M. CALVERLEY, *The Temple of King Sethos I at Abydos*, Volume IV: *The Second Hypostyle Hall*, Londres, 1958, pl. 7.

156. KRI I, 188, 12.

157. KRI I, 130, 5; 195, 1.

158. KRI I, 191, 7. Voir aussi le jeu graphique du Grand Prêtre de Ptah Ptahmès évoqué ci-dessus, pour la XVIII^e dynastie.

159. Voir *supra*, § 17-20 et fig. 18.

160. J. MALEK, « Two Problems Connected With New Kingdom Tombs in the Memphite Area », *JEA* 67, 1981, p. 163, fig. 3 = KRI VII, 166, 6.

161. Chr. ZIVIE-COCHE, « Encore Ro-setaou », *JEA* 70, 1984, p. 145.

162. P.A.A. BOESER, *Beschreibung VI*, pl. 19 (31) = KRI III, 491, 16 (étude en cours).

163. Voir S. GOHARY, « The Tomb-Chapel of the Royal Scribe Amenemone at Saqqara », *BIFAO* 91, 1991, p. 200 et pl. 56.

164. Voir KRI II, 892, 11 = St. PASQUALI, *GM* 228, 2011, p. 59-63.

165. Voir KRI II, 898, 9; Chr. ZIVIE-COCHE, *Giza au deuxième millénaire*, p. 206 et pl. 16; J.-L. BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Ancienne Égypte*, p. 238-239, avec lecture erronée du signe cependant.

166. Voir par exemple le cippe de Tia, Caire JE 89624 (G.T. MARTIN, *The Tomb of Tia and Tia. A Royal Monument of the Ramesside Period in the Memphite Necropolis*, EES-ExcMem 58, Londres, 1997, pl. 97 (3) et l'article de St. Pasquali dans ce volume). Employé aussi sur un chaouabty de Khâemouaset (UC 2311 : W.Fl. PETRIE, *Shabtis*, Londres, 1935, pl. 10 et 30 [99] = KRI II, 872, 4).

167. Sur le signe  et son interprétation fluctuante au cours des siècles, voir E. GRAEFE, « Die Versiegelung des Naostür (Die bisherige falsche Erklärung des Schriftzeichen ) », *MDAIK* 27, 1971, p. 147-155, H.G. FISCHER, *Ancient Egyptian Calligraphy*, 4 éd., New York, 1999, p. 47 et 59.

Il existe une graphie très proche de celle de Khâemouaset, sur un chaouabty d'un certain Iahmès¹⁶⁸, qui exerça ses fonctions à Memphis, au début de la XIX^e dynastie. Sur cette belle et grande statuette en costume des vivants, d'un modèle prisé à l'époque, le texte inscrit en colonne sur le devant de la robe est la formule « tout ce qui sort¹⁶⁹ ». Tout autour de la jupe, court une formule *hetep-di-nesou*, dans laquelle le dédicant, qui demande notamment « un bel enterrement à l'ouest de Inebou (= Memphis) », désire aussi « accompagner Sokar à Ro-Setaou et Osiris à Busiris ». Le nom de Ro-Setaou est ici graphié (𓂏) 𓂏 𓂏 𓂏, dans une variante proche des trois têtes de chacals de la graphie du chaouabty de Khâemouaset N 456 B. Il est difficile de ne pas reconnaître dans ce Iahmès un contemporain de Khâemouaset au fait des recherches théologiques locales. Une autre variante graphique emploie une seule tête de chacal 𓂏, et est quant à elle calquée sur le signe simple 𓂏, couramment utilisé aussi dans ces contextes. La corde qui est nouée au cou du chacal est alors le plus souvent oblique¹⁷⁰. C'est par exemple le signe qui apparaît sur le chaouabty de Piay dans la « formule de Khâemouaset » (𓂏 𓂏)¹⁷¹ ou sur une statue du chef du trésor Panehesy sous Ramsès II (𓂏 𓂏)¹⁷²; une amulette au nom de Khâemouaset utilise également cette graphie (𓂏 𓂏)¹⁷³. Par la suite, l'emploi de ces graphies avec le signe 𓂏 deviendra courant¹⁷⁴.

- i. L'expression 𓂏 𓂏 (et variantes graphiques non significatives) est ambiguë, peut-être volontairement, car l'on peut interpréter *wr* comme un adjectif qualifiant le terme « équipage » ou un substantif désignant « les Grands ». Si l'emploi du terme *js.t*, « équipage » résonne immédiatement comme une référence à l'équipage de la barque de Rê¹⁷⁵, l'expression *js.t wr.t*,

168. Chaouabty Leyde AST 63 (P.A.A. BOESER, *Beschreibung* XII, pl. 11 (56) et p. 10; H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 80-81 [3.2.5.1], fig. 25, pl. 30 et pl. 103). Je remercie Lara Weiss et les autorités du musée de Leyde pour la photographie à partir de laquelle a été produit le facsimilé.

169. Voir *infra*, § 91 sur cette formule.

170. On note aussi, dès la XVIII^e dynastie, des graphies où le verrou, rétréci et probablement réinterprété, n'est plus horizontal mais légèrement oblique, et semble figurer plutôt la corde telle qu'elle apparaît dans le signe avec tête de chacal (voir par exemple G.T. MARTIN, *Corpus of Reliefs of the New Kingdom from the Memphite Necropolis*, pl. 7, n° 18, probablement fin XVIII^e dynastie). Une influence d'un modèle hiératique ne peut cependant pas être totalement écartée.

171. Voir *supra*, § 23-24 et fig. 17 et 18.

172. Statue BM EA 1377 (= KRI III, 137, 5).

173. Amulette UC 12796 (= KRI II, 898, 2; M.L. BIERBRIER, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc. in the British Museum* 10, Londres, 1982, pl. 50-51).

174. Notamment à Médinet Habou, à l'époque de Ramsès III, tant dans l'écriture de Ro-Setau (par exemple THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu* IV, pl. 221), que dans d'autres contextes, pas nécessairement en relation avec la désignation de la nécropole memphite de Ro-Setaou (par exemple KRI V, 49, 7; 60, 3; etc.). Pour des exemples plus tardifs, voir M. VALLOGGIA, dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion: The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* I, OLA 84, Louvain, 1998, p. 446.

175. Voir par exemple l'hymne au soleil de la tombe d'Horemheb, où le défunt souhaite « être parmi le grand équipage qui tire Rê vers l'Occident » (*wnn=fm.js.t ʕ.t stʕ rʕ jmnt.t*) (G.T. MARTIN, *The Memphite Tomb of Horemheb, Commander in Chief of Tutankhamun I: The Reliefs, Inscriptions, and Commentary*, EES-ExcMem 55, Londres, 1989, p. 33 pl. 25, l. 7); sur l'équipage *js.t*, voir récemment A. AWADALLAH, « The Crew of the Sun Bark Before the First Appearance of the Amduat. A New Perspective via the Pyramid and Coffin Texts », dans M. Peterková Hlouchová et al. (éd.), *Current Research in Egyptology* 2018, Oxford, 2019, p. 1-16.

part aux différentes activités du dieu, qu'il s'agisse de l'accompagnement de la barque du dieu Rê ou du jugement dans le tribunal d'Osiris.

En fin de formule, le chaouabty de Khâemouaset Louvre N 456 B (n° 1), ajoute l'expression *hr r^c*, « auprès de Rê », explicitant ainsi la connotation solaire du texte. Au contraire, le chaouabty d'Amenhotep-Houy (n° 5) ajoute en fin de formule la phrase *nj<s-t>w=k m šms. w zkr jn jt. w-ntr*, « que tu sois appelé parmi les accompagnateurs de Sokar par les pères-du-dieu », ancrant la formule dans son contexte memphite. Cette phrase rappelle la phrase *njs-tw=k r r³-st³w*, « que tu sois appelé à Ro-Setaou », citée au début de la formule, tant chez Amenhotep que chez les autres, rendant cet ajout d'Amenhotep légèrement redondant. La lecture du dernier terme comme *jt-ntr*, « père-du-dieu », n'est pas tout à fait assurée, en raison notamment de l'interprétation à donner à la petite encoche gravée devant le signe *ntr* (ici compris comme le signe Θ), mais l'agencement des signes et la présence du \mathcal{Q} favorisent cette interprétation, conforme aux graphies employées à partir de la XVIII^e dynastie pour ce mot¹⁸². La phrase fait référence à l'appel des prêtres aux dieux et aux défunts lors de la consécration des offrandes (voir *supra*, n. 107). On notera que le chaouabty d'Amenhotep-Houy (n° 5) est aussi le seul à proposer une variante *r-gs.js.t wr.w*, « au côté du grand équipage » plutôt que *mj.js.t wr.w*, « comme le grand équipage » de toutes les autres versions.

§ 71. Interprétation générale

Comme l'a montré Hans Schneider, « the purpose of the spell is primarily to accomplish a complete freedom to move, in order to participate in the daily course of the sun¹⁸³ ». Cette course s'accomplit cependant aussi dans le cadre spécifique des rites de Sokar à Memphis, compte tenu du vocabulaire employé et des termes géographiques caractéristiques. Les pérégrinations chtoniennes de Sokar s'allient ici au parcours céleste de Rê, pour s'inscrire dans le « cycle solaire-osirien » de l'époque. En participant aux célébrations, le mort espère aussi profiter des offrandes versées tant pour les morts que pour les dieux de la nécropole de Ro-Setaou¹⁸⁴.

Le fait qu'on ait retrouvé ces chaouabtys inscrits de la « formule de Khâemouaset » aussi bien à Abydos qu'en Nubie¹⁸⁵ témoigne de la volonté des dédicants de participer magiquement à ces rites memphites, quel que soit le lieu où ait été déposée la statuette.

CARACTÉRISTIQUES STYLISTIQUES DES STATUETTES

§ 72. Les chaouabtys inscrits de la « formule de Khâemouaset » sont de types variés, mais présentent la caractéristique commune d'être de belle – voire très belle – facture. Ils sont tous de dimension respectable, allant de 20,5 cm (chaouabty de Râmessouhesy, Liverpool 56.20.520, n° 15)

182. Voir *Wb* I, 142, 7; H. KEES, « "Gottesväter" als Priesterklasse », *ZÄS* 86, 1961, p. 115-125; *AEO* I, p. 47*-53*. Sur le rôle du père-divin dans les rites de Sokar, voir C. GRAINDORGE-HEREIL, *Le Dieu Sokar à Thèbes au Nouvel Empire* 1, GOF 28, Wiesbaden, 1994, p. 72.

183. H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* I, p. 285.

184. G. WOHLGEMUTH, *Das Sokarfest*, p. 79-80.

185. Voir *infra*, § 87.

à 35 cm (chaouabty de Mehou, Penn Museum E 11092, n° 9), avec une moyenne oscillant entre 27 et 30 cm. Le matériau est aussi variable : grès, calcaire, « albâtre égyptien » (calcite), grauwacke, serpentine, stéatite et bois.

Du point de vue iconographique, on rencontre tant des statuette momiformes – modèle privilégié par Khâemouaset lui-même¹⁸⁶ – que des statuette en costume des vivants, très en vogue sous la XIX^e dynastie. Les chaouabtys inscrits de la formule abrégée sont tous momiformes, mais cela est peut-être dû au hasard des découvertes.

§ 73. Les attributs portés par ces statuette sont eux aussi assez variables, même si le pilier-*djed* et l'amulette-*tyt* sont plus spécifiquement présents sur les chaouabtys à costume des vivants, et les outils aratoires sur les chaouabtys momiformes, suivant en cela la mode de l'époque¹⁸⁷. On trouve aussi des statuette avec oiseau-*ba*, pendentif ¹⁸⁸, scarabée¹⁸⁹, ou autres attributs variés. En résumé, la « formule de Khâemouaset » n'est pas réservée à un type iconographique spécifique de chaouabty.

186. Même sans « formule de Khâemouaset », les chaouabtys du prince en costume des vivants sont beaucoup plus rares que les chaouabtys momiformes (exemplaires en pierre : Louvre N 478 et University College 2311).

187. Voir H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 206-211 ; H.M. STEWART, *Egyptian Shabtis*, p. 19. Voir cependant, pour les chaouabtys à « formule de Khâemouaset », les statuette Louvre N 456 B (n° 1) et collection particulière (n° 14) de Khâemouaset momiforme portant pilier-*djed* et amulette-*tyt*.

188. Sur ce pendentif issu d'une longue tradition, mais particulièrement mis à l'honneur par Khâemouaset et son cénacle, voir surtout H.G. FISCHER, « More Emblematic Uses from Ancient Egypt », *MMJ* 11, 1976, p. 125 et fig. 1-3 ; J. BERLANDINI, « Le “double-chaouabty gisant” des princes Ramsès et Khâemouaset », *RdE* 53, 2002, p. 41, n. 211 ; ajouter encore D.C. PATCH, *Reflections of Greatness. Ancient Egypt at the Carnegie Museum of Natural History*, Pittsburgh, 1990, p. 58-59, n° 45. Ce pendentif, présent ici sur le chaouabty de Khâemouaset, Louvre N 456 B (n° 1) et le chaouabty de Ousermaâtrénakht (n° 4), se retrouve sur deux autres chaouabtys de Khâemouaset, l'un provenant du Sérapéum (Louvre N 461 C, voir J.-L. BOVOT, *op. cit.*, p. 244-245, n° 97) et l'autre, en calcite, récemment apparu dans le commerce d'art parisien. Le motif est aussi attesté sur un relief représentant le prince (relief Santa Barbara, Californie, voir W.K. SIMPSON, « Varia Aegyptiaca in American Collections », *MDAIK* 37, 1981, p. 437-438, pl. 67a, fig. 3). Tout en étant particulièrement prisé par Khâemouaset, on retrouve encore ce pendentif sur un chaouabty (sans « formule de Khâemouaset ») du Djéhoutymès étudié dans cet article (catalogue *Christie's London. Antiquities*, 6 July 2016, n° 112 [voir *supra*, § 44]), ainsi que sur un autre chaouabty de la XIX^e dynastie, au nom du flabellifère May (Caire CG 47208, voir P.E. NEWBERRY, *Funerary Statuettes and Model Sarcophagi I* [CGC 46530-48273], Le Caire, 1930, p. 96 et pl. 18 ; le style de cette statuette est très proche de celui de la « famille » Mehou), et sur quelques statues de la XVIII^e dynastie, parmi lesquelles il convient de distinguer celle de Têti, prêtre-*sem*, homme de savoir et amateur de jeux graphiques sous Thoutmosis III (voir M.W. BROWN, « A New Analysis of the Titles of Teti on Statue BM EA 888 », *SAK* 45, 2016, p. 75-103). Le motif est cependant attesté dès le Moyen Empire (sur un sarcophage cité par H.G. FISCHER, *MMJ* 11, 1976, p. 125 et fig. 1, et sur le collier de la princesse Khnoumit, formant axe de symétrie parmi d'autres amulettes prophylactiques, cité par J. BERLANDINI, *loc. cit.*). J. BERLANDINI, *loc. cit.*, pense qu'il faut mettre ce motif en relation avec le repos et le « coucher en vie » du soleil ; H.G. FISCHER, *op. cit.*, p. 125, propose quant à lui de traduire par un souhait du type « life and peace ! ». D'autre part, Khâemouaset place plusieurs fois derrière son nom un groupe inverse  (*htp* étant parfois aussi écrit avec des compléments phonétiques) sur sa statue Caire CG 42147 (voir KRI II, 890-891) et sa statue Londres UC 14657 (voir H.M. STEWART, *Egyptian Stelae, Reliefs and Paintings from the Petrie Collection III: The Late Period*, Warminster, 1983, p. 32, n° 118 et pl. 40, qui l'attribue à l'époque de Ramsès III, mais il est fort possible qu'il s'agisse bien d'une statue du fils de Ramsès II selon PM VIII, 595 [801-641-230]). On retrouvera ce même groupe derrière le nom de son frère le pharaon Merenptah, sur le sarcophage de ce dernier (voir P. MONTET, *La nécropole royale de Tanis II. Les constructions et le tombeau de Psouennès*, Paris, 1951, pl. 88).

189. Le scarabée en pendentif est un motif que l'on rencontre ailleurs sur quelques chaouabtys du Nouvel Empire, dont plusieurs proviennent assurément de Saqqara (voir par exemple H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 175 et *op. cit.* II, p. 61 pour la provenance memphite ; Leyde AF 14a [H.D. SCHNEIDER, *Shabtis II*, p. 60-61 (Ld. 3.2.1.15) ; III, pl. 20] ;

PÉRIODE D'ATTESTATION DE LA FORMULE

§ 74. Tous les chaouabtys dont on peut s'assurer de la datation appartiennent à des personnes ayant vécu sous Ramsès II. Il en va ainsi de Khâemouaset bien sûr, mais aussi du gouverneur Amenhotep-Houy et du Fils royal de Kouch Setaou, presque assurément du délégué Mehout et du chef des troupeaux d'Amon Djéhoutymès¹⁹⁰, très probablement encore du scribe de la correspondance du roi Ousermaâtrênakht et de Râmessouhesy¹⁹¹. Il est plus difficile de situer précisément les autres individus, mais le style de leurs statuettes va tout à fait dans le sens d'une datation sous la XIX^e dynastie. Cette fourchette chronologique avérée très restreinte inciterait à dater aussi de l'époque de Ramsès II les statuettes de Piay, Nakht et Tjay. La formule n'aurait donc pas eu de postérité.

INVENTION DE LA FORMULE

§ 75. Si cette formule porte le nom de « formule de Khâemouaset », c'est parce que le prince ramesside en a été considéré comme l'inventeur par certains¹⁹². D'autres ont supposé que « le Prince érudit (l')avait probablement lue dans un vieux livre de magie funéraire¹⁹³ ». Notre nouvel inventaire vient à tout le moins conforter le rôle important joué par Khâemouaset dans la diffusion de la formule : nous avons pu ajouter à la liste précédemment établie par Hans Schneider trois nouveaux chaouabtys au nom de Khâemouaset lui-même portant la formule du même nom. Avec un total de quatre chaouabtys, Khâemouaset est actuellement la personne qui comptabilise le plus de statuettes à formule, complète ou abrégée¹⁹⁴.

Leyde AF 23 [H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 61 (Ld. 3.2.1.18); III, pl. 20]; Leyde AH 120 [H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 36-37 (Ld. 3.1.1.8); III, pl. 10]; Leyde L. II.8 [H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 64-65 (Ld. 3.2.1.28); III, pl. 22]; Leyde AF 25b [H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 69 (Ld. 3.2.1.43); III, pl. 24]; Leyde CI 6 [H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 77 (Ld. 3.2.3.1); III, pl. 27]; Copenhague Thorvaldsen H 365 [M.-L. BUHL, *L'art statuaire égyptien au musée Thorvaldsen*, Copenhague, 2000, p. 42-44, n° 13]; Copenhague Thorvaldsen H 366 [M.-L. BUHL, *op. cit.*, p. 44-46, n° 14]; Caïre CG 47252 [P.E. NEWBERRY, *Funerary Statuettes and Model Sarcophagi I* [CGC 46530-48273], Le Caïre, 1930, p. 118 et pl. 15]; Louvre IM 2890 et IM 2891 [J.-L. BOVOT, *EAO* 82, 2016, p. 38 et 42]; Louvre E 3074 [J.-L. BOVOT, *EAO* 96, 2019, p. 36]; Emmacha 56 [H.C. LOFFET, *La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes*, Tome 1, p. 184-191]; Collection privée Suisse 43.31 [J.-L. CHAPPAZ, *Les figurines funéraires égyptiennes du Musée d'Art et d'Histoire et de quelques collections privées*, AegHelv 10, Genève, 1984, p. 26-27, n° 006]; Collection privée européenne [Gl. JANES, *Shabtis. A Private View. Ancient Egyptian Funerary Statuettes in European Private Collections*, Paris, 2002, p. 27-30, n° 10]; Louvre E 5644 [J.-L. BOVOT, *Chaouabtis. Des travailleurs pharaoniques pour l'éternité*, Paris, 2003, p. 29 et 88, n° 155]; BM EA 8802.

190. Voir *supra*, le commentaire relatif aux chaouabtys de ces deux personnes.

191. Voir *supra*, le commentaire relatif aux chaouabtys de ces deux personnes.

192. Voir H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* I, p. 283 : « It is feasible that the shabti spell (...) was conceived by Khamuas himself. »

193. J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes*, p. 89.

194. Après lui, on retiendra Djéhoutymès, avec un exemplaire à formule complète et deux exemplaires à formule abrégée (auxquels il faudrait certainement ajouter deux autres fils d'Horus), ainsi que Ramessouhesy, avec deux exemplaires à formule abrégée.

§ 76. L'intérêt que pouvait porter le prince Khâemouaset au type de recherche théologique dont témoigne la formule memphite qui porte aujourd'hui son nom se devine dans nombre de ses autres monuments. On en trouve une expression particulièrement explicite dans certains chaouabtys gravés à son nom. Plusieurs chaouabtys en pierre retrouvés au Sérapéum de Memphis sont ainsi inscrits d'une colonne de texte comportant, outre ses titres habituels, des épithètes reflétant certaines prérogatives et fonctions théologiques du prince dans les cultes dont il avait la charge dans la nécropole memphite¹⁹⁵. Un autre chaouabty du même type, apparu dans le commerce d'art, le désigne comme « le *repat*, celui qui préside à Ro-Setaou¹⁹⁶ », épithète déjà présente sur le chaouabty Louvre N 456 B (n° 1) portant la « formule de Khâemouaset ».

§ 77. Plus intéressants encore pour notre propos sont deux chaouabtys développant chacun une longue formule unique, aux accents proches de la « formule de Khâemouaset ». Sur le chaouabty Emmacha 52¹⁹⁷, le texte décrit le parcours que va faire le défunt, après avoir été éveillé par la lumière du soleil (qui a pénétré dans la Douat) ; la terre s'ouvre pour lui laisser le passage, le ciel l'accueille en son sein, où il se joint aux étoiles. Il retourne ensuite vers la terre, à l'occident, avec son cœur en place dans la nécropole, et va pouvoir recommencer son cycle éternel de vie dans « la vallée des bienheureux » (*jn.t n(y.t) 3h.w-jqr.w*) et « la butte de Tjamout ». Insistant sur la partie céleste du voyage du mort accompagnant le soleil, le texte se démarque en cela de la formule de Khâemouaset, aux accents plus chtoniens, mais le contexte memphite reste explicite. Sur un autre chaouabty du prince apparu dans le commerce parisien, Khâemouaset interpelle directement les « Grands de la butte de Tjamout », afin que ceux-ci lui fassent une place parmi eux¹⁹⁸. Ces parallèles permettent de supposer que le prince joua effectivement un rôle de premier plan dans la création de la « formule de Khâemouaset », qu'il en soit le concepteur direct ou l'influent promoteur. Le fait que la formule ne soit pas attestée au-delà du règne de Ramsès II abonde en ce sens.

§ 78. Cependant, quoi qu'il en soit de l'implication directe ou non du prince dans la rédaction du texte de la formule, celle-ci n'est pas une création *ex-nihilo*. On a vu que Hans Schneider avait déjà signalé quelques formules atypiques rencontrées sur certains chaouabtys du Moyen Empire ou après, auxquelles la « formule de Khâemouaset » emprunte, si ce n'est la littéralité de son texte, du moins une partie de l'esprit de son contenu¹⁹⁹. Les créateurs de la formule ont manifestement aussi puisé aux mêmes sources que les *Jenseitsführer* royaux de la XVIII^e dynastie, décrivant le périple du soleil (et du mort) dans le monde souterrain, comme en témoignent tant le thème que plusieurs rapprochements textuels. Plus tôt encore, le *Livre des Deux Chemins*, décrivant lui aussi le voyage du soleil dans le monde souterrain depuis Ro-Setaou, des conceptions duquel s'inspirent d'ailleurs certains *Jenseitsführer* royaux, fait aussi partie de la tradition dans laquelle

195. Voir J.-L. BOVOT, *op. cit.*, p. 230-235 et 240-245.

196. Chaouabty Emmacha 53 (voir H.C. LOFFET, *La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes*, t. I, p. 171-174).

197. Voir H.C. LOFFET, *op. cit.*, p. 162-170 ; Chr. BARBOTIN, dans A. CHARRON, Chr. Barbotin (éd.), *Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue*, p. 157.

198. Voir *supra*, n. 133.

199. Voir *supra*, § 70, n. (b).

s'inscrit la formule²⁰⁰. Dans la version BiC de ce livre, se trouve même déjà utilisée l'image de la barque solaire tirée par des hommes décrits comme « les *henememet*, l'équipage de Rê²⁰¹ ».

Dans le fond (souhait de participer aux cérémonies locales) comme dans la forme et le support (chaouabty), deux précédents de la XVIII^e dynastie ont aussi très probablement influencé la conception et la rédaction de la « formule de Khâemouaset » : il s'agit de la « formule d'Amenhotep III » et des chaouabtys de meuniers.

§ 79. Adaptée du chapitre 6 du *Livre des Morts*, la formule dite « d'Amenhotep III²⁰² » débute par un appel aux dieux du tribunal d'Osiris afin qu'ils accueillent le dédicant et lui permettent de participer aux fêtes locales et au partage des offrandes. Si la « formule de Khâemouaset » est géographiquement rattachée aux cultes osiriens de la région memphite (Sokar), compte tenu des fonctions locales du prince Khâemouaset, la formule dite « d'Amenhotep III » est quant à elle axée sur les rites osiriens proprement abydniens. La formule semble elle aussi d'un emploi temporellement restreint, puisque attestée très spécifiquement à l'époque de ce roi²⁰³. On la trouve essentiellement sur des chaouabtys du roi lui-même, mais aussi occasionnellement chez des particuliers. On notera que si cette formule fait explicitement allusion au désir du dédicant de participer aux fêtes abydniennes, les seuls exemplaires ayant été retrouvés en contexte proviennent de la tombe du roi Amenhotep III. L'hypothèse que ces chaouabtys à formule aient pu être déposés dans des tombes comme dans des dépôts extra-sépulcraux (abydniens ou autres) reste envisageable, à l'instar de ce que l'on peut supposer pour les chaouabtys à « formule de Khâemouaset²⁰⁴ ».

§ 80. Les chaouabtys dits « de meuniers » présentent eux aussi plusieurs similitudes avec les chaouabtys à « formule de Khâemouaset²⁰⁵ ». Ils sont attestés sur une très brève période de temps, la deuxième moitié de la XVIII^e dynastie, « avec une écrasante majorité confectionnée pendant le règne d'Amenhotep III²⁰⁶ ». Quand elle peut être établie, la provenance de ces statuettes est memphite ; et quand le pedigree de leur propriétaire peut être déterminé, il s'agit

200. Voir P. BARGUET, « Essai d'interprétation du livre des deux chemins », *RdE* 21, 1969, p. 7-17 ; L.H. LESKO, *The Ancient Egyptian Book of the Two Ways*, University of California Publications 17, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1972 ; E. HERMSEN, *Die zwei Wege des jenseits. Das altägyptische Zweigebuch und seine Topographie*, OBO 112, Fribourg, 1991 ; B. BACKES, *Das altägyptische «Zweigebuch»*. Studien zu den Sargtext-Sprüchen 1029-1130, ÄA 69, Wiesbaden, 2005.

201. Voir B. BACKES, *op. cit.*, p. 224, fig. 19 = CT VII, 457i (Spell 1126).

202. Appellation formulée par A. WIEDEMANN, « Die Uschebti-Formel Amenophis' III », *Sphinx* 16, 1912, p. 33-54, qui en proposa la première étude importante ; voir aussi J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes*, p. 47-48 ; H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 270-276 ; H.M. STEWART, *Egyptian Shabtis*, p. 49-50.

203. Nonobstant une reprise isolée sous la XXV^e dynastie par Montouemhat.

204. Voir *infra*, § 94-95.

205. Déjà noté par H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 284 et 293-295. Sur cette série, voir la liste et les remarques de M. GABOLDE, « Tenttephou, une dame d'Atfih, épouse morganatique du futur Thoutmosis IV », *BIFAO* 104, 2004, p. 233-234.

206. *Ibid.*, p. 234.

de personnes de haute condition, le plus souvent des dignitaires memphites, dont des Grands Prêtres de Ptah, tels que Ptahmès ou le propre fils d'Amenhotep III, Thoutmosis²⁰⁷.

Les personnes se présentent comme des meuniers du dieu, travaillant à la préparation de l'offrande divine. Lorsque la divinité honorée est mentionnée, il s'agit d'« Osiris²⁰⁸ », « Ounennefer dans Ro-Setaou²⁰⁹ », « Ounennefer²¹⁰ », de « ce noble dieu » et de « l'ennéade de la nécropole occidentale²¹¹ ». Enfin, le plus intéressant et le plus disert de ces chaouabtys²¹² adresse ses suppliques (*spr.w*) au « tribunal de Ro-Setaou » (*d3d3.t n(y).t r3-s3w*). Le dépôt de ces chaouabtys semble participer d'une dévotion particulière en lien avec la nécropole memphite ; le dédicant s'y présente dans une position humble, au service du dieu local. Toutes ces caractéristiques invitent à considérer ces statuettes comme des chaouabtys déposés non pas dans la tombe de leur propriétaire, mais dans un sanctuaire ou des dépôts extra-sépulcraux, très probablement dans la région memphite²¹³.

§ 81. Dans un autre genre, le chaouabty du maire de Memphis Tjouner²¹⁴, daté de la XVIII^e dynastie²¹⁵, est inscrit au dos d'une formule originale s'adressant directement à « la grande montagne de Rosetaou » (*dw wr n(y) r3-s3w*). Dans son appel, Tjouner exprime le souhait d'accompagner Ounnefer comme il le faisait sur terre, mais cette fois-ci depuis l'intérieur de la montagne, c'est-à-dire une fois enterré²¹⁶. Aucune provenance n'est connue pour ce chaouabty, mais il s'inscrirait parfaitement dans la pratique des dépôts extra-sépulcraux memphites.

§ 82. S'inscrivant donc dans une longue tradition, la « formule de Khâemouaset », composée d'un texte dont ne dévie pratiquement aucun exemplaire, présente cependant une cohérence, une homogénéité et une diffusion qui témoignent de sa spécificité marquée ; elle est en outre

207. Voir A. DODSON, « Crown Prince Djhotmose and the Royal Sons of the Eighteenth Dynasty », *JEA* 76, 1990, p. 87-96 et pl. V ; D. WILDUNG, « Le frère aîné d'Ekhnaton. Réflexions sur un décès prématuré », *BSFE* 143, 1998, p. 10-18.

208. Mery-mery, Leyde AST 30a (voir H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 91-92 = Ld. 3.2.9.5).

209. Amenhotep, Caire CG 763 (voir L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo Nr. 1-1294* III, CGC N^{os} 654-950, Berlin, 1930, p. 78-79, pl. 141).

210. Amenhotep, Vatican 19143 (voir J.-Cl. GRENIER, *Les statuettes funéraires du Museo Gregoriano Egizio*, *AegGreg* 2, Cité du Vatican, 1996, p. 44-45 et pl. 29, n^o 71).

211. Thoutmosis, Louvre E 2749 = N 792 (voir J.-L. BOVOT, *Les serviteurs funéraires royaux et princiers de l'Ancienne Égypte*, p. 217-219, n^o 87).

212. Senenou, Brooklyn 37.120E (voir T.G.H. JAMES, *Corpus of Hieroglyphic Inscriptions in the Brooklyn Museum* I, Wilbour Monographs VI, Brooklyn, New York, 1974, p. 119, n^o 270, pl. II, 69-70 ; H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* I, p. 294).

213. La dame Tenttepihou, épouse morganatique de Thoutmosis IV selon la démonstration de Marc Gabolde, possédait, outre son chaouabty de meunière, un chaouabty d'allure plus classique, mais inscrit de ses titres et d'épithètes autobiographiques originales, sans formule comme le chapitre 6 du *Livre des Morts*. Cette singularité laisse penser qu'il devait aussi s'agir d'un objet destiné à un dépôt extra-sépulcral. On notera que tant les chaouabtys de la dame Tenttepihou, que le meunier du fils royal Thoutmosis, proviennent, comme le chaouabty de Khâemouaset Louvre N 456 B inscrit de la « formule de Khâemouaset », de la collection Clot Bey.

214. Chaouabty Vatican Inv. 19164 (voir J.-Cl. GRENIER, *op. cit.*, p. 90-92, n^o 131, pl. LVII).

215. B. GESSLER-LÖHR, « Bemerkungen zur Nekropole des Neuen Reiches von Saqqara vor der Amarna-Zeit, II: Gräber der Bürgermeister von Memphis », *OMRO* 77, 1997, p. 38-51.

216. Voir J.-Cl. GRENIER, *op. cit.*, p. 91.

uniquement attestée sur des chaouabtys jusqu'à présent²¹⁷. Ce texte bien caractérisé a manifestement été composé avec soin et « canonisé » autant que peut l'être un texte égyptien²¹⁸.

§ 83. La qualité de l'ensemble de la production de ces statuettes témoigne de l'accès de leurs dédicants aux meilleurs ateliers royaux. Pour autant, on constate que les titres attestés sont très divers et semblent refléter un éventail d'individus assez disparate. On y trouve de très hauts personnages de l'administration tels Amenhotep-Houy (n° 5), le célèbre gouverneur de Memphis sous Ramsès II, le Fils royal de Kouch Setaou (n° 10) (qu'on a parfois désigné comme un proche de Khâemouaset²¹⁹), ainsi que, d'un rang un peu moindre, le chef des troupeaux d'Amon Djéhoutymès (n°s 11, 12 et 13) ou le délégué Mehou (n° 9). On rencontre aussi des fonctionnaires palatiaux plus secondaires, tels que le scribe de la correspondance Ousermaâtrênakht (n° 4), le chef (?) Tjay (?) (n° 6) et le prêtre-*ouâb* de Sekhmet Nakht (n° 8), et enfin quelques individus sans titre mentionné (Ramessouhesy, n°s 15 et 16, et Piay, n° 7).

§ 84. Cette gamme semble témoigner d'une diffusion de la formule au sein d'une élite, certes, mais non caractérisée par un domaine spécifique, que celui-ci soit administratif ou religieux. Le seul point commun que l'on pourrait envisager pour tous ces individus serait un rattachement au prince Khâemouaset lui-même. Ce groupe semble en effet dessiner un cénacle finalement assez restreint de personnes qui graviteraient autour de la figure centrale du prince. Et c'est dans ce cercle de l'élite, probablement essentiellement memphite, qu'aurait été élaborée la formule, et qu'elle se serait ensuite répandue pour un temps. L'absence de postérité de cette formule après le règne de Ramsès II va elle aussi dans le sens de cette interprétation.

§ 85. Comme pour l'ensemble des créations théologico-politiques attribuables à Khâemouaset et son cénacle, on voit ici se mêler tradition et innovation²²⁰. L'influence des conceptions théologiques contemporaines se laisse aussi deviner, avec une orientation memphite marquée. D'une part, la formule développe la théologie locale, liée au culte et fêtes de Sokar, en l'enrichissant par ses analogies avec la course solaire ; elle participe aussi à la diffusion du culte de Sokar,

217. Même si d'autres formulations comparables – mais non identiques – peuvent figurer sur certains bas-reliefs contemporains (voir Chr. ZIVIE, *JEA* 70, 1984, p. 145).

218. Sur la notion de canon en Égypte ancienne, voir P. VERNUS, « L'écrit et la canonicité dans la civilisation pharaonique », dans K. Ryholt, G. Barjamovic (éd.), *Problems of Canonicity and Identity Formation in Ancient Egypt and Mesopotamia*, CNIP 43, Copenhague, 2016, p. 271-347.

219. Voir Chr. RAEDLER, dans *Das Königtum der Ramessidenzeit*, p. 152.

220. Pour un exemple de recomposition par Khâemouaset et son cénacle de traditions anciennes, voir Ph. COLLOMBERT, dans A. Rickert, B. Ventker (éd.), *Altägyptische Enzyklopädien. Die Soubassements in den Tempeln der griechisch-römischen Zeit, Soubassementstudien I, Band 2*, SSR 7, Wiesbaden, 2014, p. 972-975. Sur cette dialectique permanente entre tradition et innovation, voir notamment les différentes contributions proposées dans T. GILLEN (éd.), *(Re)productive Traditions in Ancient Egypt*, AegLeod 10, Liège, 2017.

déjà largement amorcée sous la XVIII^e dynastie à Thèbes²²¹. D'autre part, la formulation et les concepts véhiculés par la « formule de Khâemouaset » s'inscrivent pleinement dans le développement contemporain du « cycle solaire-osirien²²² ».

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES STATUETTES

§ 86. Compte tenu de la mention de Tjamout et Ro-Setaou dans la « formule de Khâemouaset », on a depuis longtemps supposé, avec de bonnes raisons, que ces chaouabtys pouvaient provenir de Giza-sud, voire de Saqqara²²³. Ils auraient fait partie de dépôts extra-sépulcraux²²⁴. Le chaouabty de Khâemouaset UC 40502 (n° 3) conservé dans les collections du Petrie Museum aurait pu constituer le chaînon manquant ; malheureusement, il n'est pas répertorié parmi les nombreux chaouabtys retrouvés par Petrie à Giza-sud en 1907, dans ce qui était probablement un dépôt extra-sépulcral, et son origine reste donc inconnue²²⁵.

§ 87. L'origine exacte de ces statuettes à « formule de Khâemouaset » est impossible à établir pour la très grande majorité d'entre elles ; il est cependant probable qu'elles ne proviennent pas toutes du même endroit. De fait, les deux seuls chaouabtys à formule dont l'origine est connue viennent respectivement de la nécropole d'Abydos (chaouabty de Ousermaâtrenakht, Caire CG 47220, n° 4) et d'une tombe de la nécropole d'Aniba en Basse-Nubie (chaouabty de Mehou, Penn Museum E 11092, n° 9), à près de 1000 km de Giza ! La statuette de Mehou n'a cependant pas été retrouvée dans sa propre tombe, mais dans la tombe du gouverneur d'Aniba nommé Djéhoutymès, si l'on en croit les quelques autres chaouabtys au nom de ce dernier,

221. Voir G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN, *Or* 38, 1969, p. 28-29 ; C. GRAINDORGE-HEREIL, *Le Dieu Sokar à Thèbes au Nouvel Empire*, *passim*.

222. Voir *supra*, n. 151. Voir aussi Chr. ZIVIE-COCHE, *JEA* 70, 1984, p. 145 ; C. GRAINDORGE-HEREIL, *op. cit.*, p. 344-382 ; Ed. BROVARSKI, *LÄ V*, 1984, s.v. « Sokar », col. 1061, sur les connotations solaires du culte de Sokar.

223. J. YOYOTTE, *AEPHE SR* 79, 1971-1972, p. 191 (= I. Guermeur [éd.], *Jean Yoyotte, Opera selecta. Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne*, p. 374) ; H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 284 ; etc.

224. Sur les dépôts extra-sépulcraux, leurs divers lieux de découvertes et leur fonction, voir H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 268-289 ; I.E.S. EDWARDS, dans L.H. Lesko (éd.), *Egyptological Studies in Honor of Richard A. Parker*, p. 29-32 ; Fr. PUMPENMEIER, *Eine Gunstgabe von seiten des Königs. Ein extrasepulcrales Schabtidepot Qen-Amuns in Abydos*, *SAGA* 19, Heidelberg, 1998, p. 72-78 (avec bibliographie antérieure) ; *Death and Afterlife in Ancient Egypt*, p. 133-135 ; Fr. PUMPENMEIER, « Eine Gruppe von Schabtis Amenophis' II. aus Abydos », dans E.-M. Engel, V. Müller, U. Hartung (éd.), *Zeichen aus dem Sand: Streiflichter aus Ägyptens Geschichte zu Ehren von Günter Dreyer*, *MENES* 5, Wiesbaden, 2008, p. 535-557 ; St. PASQUALI, *RdE* 59, 2008, p. 357-368 ; C.A. GAMA-ROLLAND, « Une discussion à propos de la découverte des chaouabtis royaux du Nouvel Empire », dans A. Brancaglion, C.A. Gama-Rolland (éd.), *Semna – Estudos de Egiptologia* 3, Rio de Janeiro, 2016, p. 61-67. Avec des modalités probablement en partie différentes, la pratique est certainement antérieure au Nouvel Empire, voir J.W. WEGNER, « A Group of Miniature Royal Sarcophagi from South Abydos », dans Z. Hawass, J. Houser Wegner (éd.), *Millions of Jubilees. Studies in Honor of David P. Silverman 1-2*, *CASAE* 39, Le Caire, 2010, p. 351-377 pour le Moyen Empire, et peut-être aussi dès l'Ancien Empire : voir R. LEGROS, « Une inhumation factice au complexe de Ânkhnespépy II ? », dans R. Legros (éd.), *50 ans d'éternité. Jubilé de la Mission archéologique française de Saqqâra (1963-2013)*, *BdE* 162, Le Caire, 2015, p. 181-194 et surtout p. 190 et 193-194. Voir aussi *infra*, § 94-95.

225. Voir St. PASQUALI, *RdE* 59, 2008, p. 357-368 sur ce dépôt.

retrouvés là ; la statuette de Mehou a donc de fortes chances d'avoir été donnée par Mehou pour être déposée auprès de Djéhoutymès²²⁶. Quant au chaouabty de Ousermaâtrênakht, on sait seulement qu'il a été retrouvé par Mariette à Abydos, nécropole connue pour receler plusieurs dépôts extra-sépulcraux ; rien n'indique qu'il provienne de la tombe du personnage lui-même.

§ 88. Ces deux provenances avérées et singulières ne remettent pas nécessairement en cause la provenance supposée de la majorité des autres statuettes portant la formule, à savoir la nécropole memphite (Saqqara et Giza). Cependant, le fait que la « formule de Khâemouaset » décrive une résurrection prenant place dans la nécropole de Ro-Setaou (rattachement théologique) n'est pas un argument suffisant pour conclure qu'ils y avaient été nécessairement déposés (origine géographique). Dans le contexte d'exportation des rituels sokariens memphites, la diffusion des chaouabtys à formule de Khâemouaset serait même parfaitement cohérente. Dans un registre parallèle, le grand chaouabty au nom de Merenptah « aimé de Sokar dans la *chétyt*, le seigneur de Ro-Setaou », aurait quant à lui été retrouvé à Thèbes, dans un dépôt extra-sépulcral²²⁷.

§ 89. Un nombre important de ces chaouabtys à « formule de Khâemouaset » présente une caractéristique commune intéressante : ils proviennent de collections formées au XIX^e siècle et ont donc été trouvés très anciennement. Il en va ainsi du chaouabty de Khâemouaset, Louvre N 456 B (n° 1), présent dans la collection Clot-bey avant 1846, du chaouabty de Ramessouhesy, Leyde CI 11 (n° 16), provenant de la collection Cimba, médecin de Henry Salt, acquise par le musée de Leyde en 1827, du chaouabty de Setaou, British Museum EA 33921 (n° 10), provenant de la collection de George Annesley, constituée dans la première moitié du XIX^e siècle par Henry Salt, du chaouabty de Amenhotep-Houy, University of Durham, Oriental Museum EG 518 (n° 5), de la collection d'Alnwick Castle, constituée dans la première moitié du XIX^e siècle par Algernon Percy, 4^e duc de Northumberland (1792-1865), du chaouabty de Tjay (?), Leyde AF 11a (n° 6), acheté par le musée de Leyde à la vente Anastasi en 1828, du chaouabty de Piay, Vienne ÄS 19 (n° 7), arrivé au musée de Vienne avant 1864, et, dans une moindre mesure, des deux chaouabtys de Djéhoutymès (n°s 11 et 14) de la collection Omar Sultan Pacha, constituée entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle²²⁸, et, enfin, du chaouabty de Ramessouhesy, Liverpool 56.20.520 (n° 15) provenant de la collection Haggard constituée entre 1887 et 1912.

226. Voir *supra*, § 31 et *infra*, § 94.

227. New York MMA 26.7.1451 (PM I, 593 ; H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, SDAIK 22, Mayence, 1989, p. 184, n° 110, avec bibliographie) et *infra*, § 90 sur l'origine de cet objet. De petits chaouabtys du roi Amenhotep III aimé du même « Sokar-Osiris maître de Ro-Setaou » sont aussi attestés (voir H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 310, n. 67). Voir cependant H. GOEDICKE, « The So-Called Ushebtis of King Merneptah », BSEG 20, 1996, p. 19-27, qui doute de l'authenticité de la statuette et de la provenance.

228. Sur Omar Sultan Pacha (1881-1917) et sa collection d'antiquités, voir M. VOLAIT, « L'ingénieur, le réformateur et le collectionneur : trois figures égyptiennes de l'orientalisme architectural au Caire au tournant du XX^e siècle », dans S. Basch et al. (éd.), *L'Orientalisme, les Orientalistes et l'Empire ottoman de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XX^e siècle*, Paris, 2011, p. 275-291.

§ 90. Rien ne permet certes d'affirmer que ces chaouabtys aient tous été trouvés simultanément, ni même au même endroit, mais – à tout le moins pour les statuettes retrouvées dans la première moitié du XIX^e siècle – une origine memphite (au sens large) serait vraisemblable. On sait que la nécropole de Saqqara était un champ d'exploitation privilégié des chercheurs d'antiquités à cette date²²⁹; on sait par ailleurs que la nécropole recèle de nombreux dépôts extra-sépulcraux. Il est en revanche peu probable qu'ils puissent provenir du Sérapéum; de fait, malgré la découverte d'un nombre conséquent de statuettes à cet endroit, et notamment de Khâemouaset, on notera qu'aucune ne porte la formule²³⁰.

La région thébaine, autre secteur très exploité par les chercheurs d'antiquités au XIX^e siècle, ne peut cependant pas être écartée comme lieu de provenance possible de ces statuettes. Les tombes de la rive ouest firent bien sûr l'objet de fouilles intensives, mais plusieurs dépôts extra-sépulcraux furent aussi certainement retrouvés dès cette époque. Ainsi, en 1835, dans sa *Topography of Thebes*, John Gardner Wilkinson signale déjà la présence à Gabbanat el-Gouroud d'enterrements d'Osiris végétants « among other unusual figures carefully interred²³¹ », dont on peut supposer qu'y figuraient aussi des chaouabtys extra-sépulcraux. De fait, plusieurs années plus tard, décrivant les mêmes lieux, Howard Carter explique :

Under the larger boulders covering the valley-bed mimic burials are found, containing *Shawabtis* or magical figures in faience, wood or stone, these being placed in model coffins of pottery and similar materials. (...) For such deposits the natives have ransacked the valley from end to end, and the shops in Luxor have reaped a large harvest thence during the last five or six years²³².

Et c'est bien du même endroit que proviendrait le grand chaouabty extra-sépulcral du roi Merenptah « aimé de Sokar dans la *chétyt*, le seigneur de Ro-Setaou », mentionné ci-dessus²³³.

Il en va de même pour la région d'Abydos, exploitée elle aussi dès le début du XIX^e siècle, et pour laquelle on connaît aussi plusieurs dépôts extra-sépulcraux.

229. Voir dernièrement N. STARING, « The Mid-Nineteenth Century Exploration of the Saqqara New Kingdom Necropolis », dans V. Verschoor, A.J. Stuart, C. Demarée (éd.), *Imaging and Imagining the Memphite Necropolis. Liber Amicorum Renée van Walsem*, EgUit 30, Leyde, 2017, p. 95-113.

230. On rappellera cependant que c'est très vraisemblablement le même Piay que celui du chaouabty à « formule de Khâemouaset » du musée de Vienne (n° 7) qui avait laissé un chaouabty stylistiquement très proche dans les Petits Souterrains du Sérapéum (voir *supra*).

231. J.G. WILKINSON, *Topography of Thebes and General View of Egypt*, Londres, 1835, p. 79, cité par V. LORTET dans V. LORTET, C. GAILLARD, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte, deuxième série*, Lyon, 1907, p. III. Voir aussi M.J. RAVEN, « Corn-Mummies », *OMRO* 63, 1982, p. 8-9 et 18-21; C. RANSOM WILLIAMS, *JEA* 5, 1918, p. 173-175 et pl. 28-29; V. LORTET, C. GAILLARD, *op. cit.*, p. 44-47; V. LORTET, C. GAILLARD, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte, 3^e, 4^e et 5^e séries*, Lyon, 1909, p. 75-78, 209-213; M.C. CENTRONE, *Egyptian Corn-Mummies. A Class of Religious Artefacts Catalogued and Systematically Analysed*, Saarbrücken, 2009, p. 210-213; K. NOVOA, « Un Osiris végétant au Musée d'art et d'histoire de Genève (inv. A 2017-1) », *BSEG* 31, 2018, p. 63.

232. H. CARTER, « A Tomb Prepared for Queen Hatshepsut and Other Recent Discoveries at Thebes », *JEA* 4, 1917, p. 110.

233. Voir cependant *supra*, n. 227.

§ 91. L'un des chaouabtys à « formule de Khâemouaset », celui de Nakht (n° 8), est inscrit sur son devant de la formule « Tout ce qui sort sur l'autel du maître de Ta-Djéser < pour > l'Osiris *ouâb* de Sekhmet Nakht » (*pr̄r(.t) nb(.t) hr wdḥw nb t̄-dsr < n > wsjr w̄b shm.t nht*). La présence de cette formule est intéressante à plus d'un titre ; d'une part, elle mentionne le « seigneur de Ta-djéser » et doit donc faire référence à une forme d'Osiris, dans le lieu de culte duquel elle aurait pu être déposée, puisque la formule se trouve habituellement inscrite sur les statues placées dans le temple d'une divinité ; d'autre part, la même formule se trouve inscrite sur quelques autres chaouabtys plus ou moins contemporains, dont le seul qui ait été trouvé dans son contexte archéologique est un chaouabty en stéatite de Khâemouaset provenant précisément du dépôt extra-sépulcral de Giza-sud²³⁴. Petrie avait également trouvé à cet endroit « some limestone foundation-blocks of a building²³⁵ ».

§ 92. Les deux chaouabtys de Khâemouaset récemment apparus dans le commerce d'art et inscrits de formules d'un type similaire à celui de la « formule de Khâemouaset »²³⁶ sont d'origine inconnue mais pourraient provenir eux aussi de la région de Giza-sud. Il est en effet possible qu'il faille établir une relation entre ces statuettes et l'apparition sur le marché de l'art dans les années 1990 d'une série de petits pots en faïence mentionnant Sokar et quelques autres divinités de Giza-sud, attestés pour une période chronologique allant de la moitié de la XVIII^e dynastie jusqu'à la XXX^e dynastie, avec une forte concentration sous Ramsès II²³⁷.

234. Chaouabty Londres UC 231I (voir St. PASQUALI, *RdE* 59, 2008, p. 359, avec références antérieures). Pour d'autres chaouabtys présentant cette même formule adressée à Osiris vers la même époque, toujours en costume des vivants et de belle facture, dont plusieurs sont d'origine memphite assurée, voir Leyde AST 63 (H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 80-81, fig. 25, pl. 30 et pl. 103 [Ld. 3.2.5.1]); Leyde L.VII.7 (H.D. SCHNEIDER, *Shabtis* II, p. 83, fig. 25, pl. 31 et pl. 105 [Ld. 3.2.5.9]); Copenhague MN 1026 (M. MOGENSEN, *Inscriptions hiéroglyphiques du Musée National de Copenhague*, Copenhague, 1918, p. 54 et pl. 23; H.M. STEWART, *Egyptian Shabtis*, p. 19); Le Caire, CG 47230 (P.E. NEWBERRY, *Funerary Statuettes and Model Sarcophagi I* [CGC 46530-48273], Le Caire, 1930, p. 107-108; J.-Fr. AUBERT, L. AUBERT, *Statuettes égyptiennes*, p. 97-98 sur le personnage et ses chaouabtys); catalogue *Christie's London Antiquities, Wednesday 15 April 2015*, p. 26-27, n° 42; Florence I1895 (G. BOTTI, « Nuove accessioni del Museo egizio di Firenze con iscrizioni geroglifiche », *Epigraphica: rivista italiana di epigrafia* 16, 1954, p. 3-17).

235. W.M.Fl. PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, BSAE 13, Londres, 1907, p. 24.

236. Chaouabty Emmacha 52 et chaouabty récemment apparu dans le commerce parisien (voir *supra*, n. 133), auxquels il faut ajouter le chaouabty Emmacha 53 mentionnant Ro-Setaou (voir *supra*, § 76).

237. Sur ces objets et leur lieu de provenance probable, voir Kl. KOSCHEL, « Königliche Miniatursalbgefäße eines undokumentierten Fundkomplexes », *SAK* 29, 2001, p. 235-249; *id.*, « Eine "Ausgrabung" in Auktionskatalogen: ein Depot von Miniatursalbgefäßen zahlreicher Pharaonen aus einem unbekanntem Osiris-Heiligtum », *Antike Welt* 33, 2002, p. 409-412; *id.*, « Salbgefäße ohne Ende? Königliche Miniatursalbgefäße eines undokumentierten Fundkomplexes. Teil II », *SAK* 38, 2009, p. 131-150; E. WELVAERT, « Les petits vases de Sokar-Osiris, seigneur de Ro-Setaou. Traces d'un temple inconnu sur le marché de l'art. Rapport provisoire », dans *Interprétation, mythes, croyances et images au risque de la réalité. Roland Tefnin in memoriam*, AOB 21, Bruxelles, 2008, p. 165-182 (référence Laurent Coulon). Des structures en pierre ont aussi été retrouvées en fouilles dans le secteur ces dernières années (voir S. ABD EL-AAL, « Some Blocks Belonging to the Tias from Kafr el-Gebel », dans U. Rössler-Köhler, T. Tawfik [éd.], *Die ihr vorbeigehen werdet... Wenn Gräber, Tempel und Statuen sprechen. Gedenkschrift für Prof. Dr. Sayed Tawfik Ahmed*, SDAIK 16, Berlin, New York, 2009, p. 1-4, pl. 1-4, avec bibliographie antérieure, et article de St. Pasquali dans ce volume). On notera aussi que, pour des périodes plus tardives (époque prolémaïque), certaines figurines d'Osiris ont été retrouvées dans la région (voir Z. HAWASS, « The Discovery of the Osiris Shaft at Giza », dans Z.A. Hawass, J. Richards [éd.], *The Archaeology and Art of Ancient Egypt. Essays in Honour of*

Plusieurs structures cultuelles ont par ailleurs été retrouvées dans cette zone, dont certaines portaient l'empreinte de Khâemouaset²³⁸.

§ 93. Le sanctuaire-*šty.t* d'Osiris à Ro-Setaou, qui devait se situer dans le secteur, serait un candidat idéal pour le dépôt de ces chaouabtys²³⁹. Si elle était vraisemblablement pourvue de superstructures, la *chétyt* devait en effet aussi très certainement receler un ensemble souterrain, image de la tombe de Sokar-Osiris et zone d'entrée vers le royaume des morts dont Ro-Setaou représentait un des archétypes ; la *chétyt* d'Osiris alliait les caractéristiques et fonctions d'un sanctuaire avec celles d'une tombe.

§ 94. Ces chaouabtys à « formule de Khâemouaset » semblent donc présenter la particularité de ne pas avoir été placés dans la tombe de leur propriétaire. Pour autant, malgré une apparente disparité, leur lieu de provenance, qu'il soit avéré (tombe de Djéhoutymès à Aniba, nécropole d'Abydos) ou supposé (*chétyt* de Sokar-Osiris, dépôts dits « extra-sépulcraux ») présente en réalité une caractéristique commune, qui est certainement à l'origine de la pratique du dépôt de ces statuette : il s'agit de tombes prestigieuses, dont les dédicants souhaitaient bénéficier de l'aura, pour leur propre devenir *post-mortem*²⁴⁰.

La qualification d'« extra-sépulcrale » pour les dépôts votifs de chaouabtys retrouvés tant à Abydos que dans la région memphite est quant à elle trompeuse ; la caractéristique de ces dépôts est en effet d'être situés à proximité de tombes anciennes et/ou prestigieuses, la nécropole dans son ensemble agissant alors, par capillarité, comme la tombe elle-même²⁴¹ ; pour l'Égyptien qui y déposait sa statuette, il s'agissait donc bien d'un « dépôt sépulcral », même si la tombe qui recevait le chaouabty n'était pas la sienne propre. Il en va de même pour la *chétyt*, tombe de Sokar-Osiris. L'esprit du geste peut aussi être rapproché, pour la même époque, des dépôts de chaouabtys dans la tombe de l'Apis au Sérapéum.

D.B. O' Connor, vol. I, CASAE 36, Le Caire, 2007, p. 392 ; M. MINAS, « Die ptolemäischen Sokar-Osiris-Mumien. Neue Erkenntnisse zum ägyptischen Dynastiekult der Ptolemäer », *MDAIK* 62, 2006, p. 197-213 et surtout p. 212-213 (références Laurent Coulon).

238. Voir Chr. ZIVIE-COCHE, dans A.-P. Zivie (éd.), *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire*, p. 118-119 ; J. LECLANT, G. CLERC, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 1991-1992 », *Or* 62, 1993, p. 199 (d'après une information parue dans *Al-Abram* du 3 novembre 1992) ; St. PASQUALI, *GM* 215, 2007, p. 7-8 ; *id.*, « Les fouilles de S. Hassan à Gîza en 1938 et le temple d'Osiris de Ro-Sétaou au Nouvel Empire », *GM* 216, 2008, p. 75-78 ; *id.*, *GM* 228, 2011, p. 59-63.

239. Voir I.E.S. EDWARDS, dans L.H. Lesko (éd.), *Egyptological Studies in Honor of Richard A. Parker*, p. 32-36.

240. Pour le chaouabty de Mehou (n° 9) retrouvé dans la tombe de Djéhoutymès, son collègue (et subalterne ?), le rapport d'attraction est peut-être en partie inverse : Djéhoutymès aurait-il souhaité faire une place dans sa tombe au chaouabty de Mehou ? S'agit-il d'un acte généreux – voire amical – de la part de Mehou (geste qui lui permettait au demeurant de bénéficier des rites funéraires accordés à Djéhoutymès) ?

241. Voir J. YOYOTTE, *AEPHE* SR 79, 1971-1972, p. 191 (= I. GUERMEUR [éd.], *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne. Opera selecta par Jean Yoyotte*, p. 374) ; I.E.S. EDWARDS, *op. cit.*, p. 31-32.

§ 95. D'une manière plus générale, le dépôt de chaouabtys hors du caveau propre du dédicant au Nouvel Empire, qu'il s'agisse ou non de statuette à « formule de Khâemouaset », n'est que la contrepartie enfouie, souterraine, chthonienne, d'une pratique bien attestée dans les temples pour les statues²⁴² : de même qu'un individu cherchait à placer, pour multiplier les possibilités de bénéficier d'offrandes, une ou plusieurs statues à son nom dans un ou plusieurs temples, quand bien même la chapelle de sa propre tombe en possédait déjà une destinée à recevoir les offrandes pour son culte, de même chercha-t-il, au Nouvel Empire, à placer, en plus des quelques chaouabtys déposés dans sa propre tombe, certaines de ces statuettes dans une ou plusieurs tombes au caractère prestigieux, toujours dans le même but de multiplier ses chances de survie. Il pouvait s'agir de la tombe d'un animal sacré (le Sérapéum), de la tombe de morts illustres (dieux, rois ou autres glorieux défunts, dans le cadre de ces dépôts improprement qualifiés d'« extra-sépulcraux » des nécropoles de Memphis, Abydos ou Thèbes, au voisinage de tombes divines comme celle d'Osiris à Abydos ou de Sokar-Osiris à Ro-Setaou, par exemple), voire de la (réelle) tombe d'un contemporain (à l'exemple du chaouabty de Mehou, enterré dans la tombe de son collègue Djéhoutymès). Si les différents lieux d'enfouissement présentaient des degrés de prestige variables et le dépôt s'adaptait aux particularités théologiques locales, nature et fonction de la pratique restaient toutefois les mêmes.

242. Voir déjà H.D. SCHNEIDER, *Shabtis I*, p. 269.